LA PRESSE

Rév Ed Paradis 1891 Séminaire

HUITIEME ANNÉE—No 56 MONTREAL, SAMEDI 9 JANVIER 1892 UN CENTIN

FEUILLETON DE *LA PRESSE*

Mater Dolorosa

(19)

PREMIÈRE PARTIE

LE MYSTERE DE L'OMBRE

(Suite.)

—Il est criblé de dettes et n'a rien pour les payer. Il en fait encore chaque jour. Or, un monsieur qui emprunte, en sachant bien qu'il ne rendra pas, est pour moi tout aussi malhonnête que celui qui vole un porte-monnaie dans la poche, ou de l'argent au fond d'un tiroir.

Non, mille fois non, à cet individu-là je n'ouvrirai jamais les portes de ma maison, et encore moins de ma famille !

—Je te dis que tu as été trompé.

—Ne t'obstine pas, j'ai en entre les mains les preuves de ce que j'avance.

—Toi ?

—Oui, moi. M. de Roquebrune a emprunté une forte somme à notre cousin de Taverney, en lui disant qu'il le paierait avec sa plus prochaine coupe de bois. Il a fait plus que le dire, il s'y est engagé par écrit. C'est ce billet que j'ai vu. Or, il y a beau jour que la forêt de Roquebrune est vendue. Cet acte est une coquinerie, et je pense qu'il suffira à te faire réfléchir.

—Malgré ta parole, malgré tout ce que tu pourras me dire, je ne te crois pas.

Plus bas elle ajouta :

—Et te croirais-je, qu'il me serait impossible de renoncer à lui, car je l'aime à mourir de sa perte.

—Mais lui, lui, il ne t'aime pas... Ce qu'il veut, c'est ta fortune, s'écria le marquis avec une colère qui montait, non, sur mon âme, il ne l'aura pas.

La jeune femme se redresssa blessée, incrédule et furieuse, en proie, elle aussi à une colère qui n'avait point de bornes.

—Eh ! s'écria-t-elle, dis-le donc ce grand mot qui est le fond même de ta pensée. Aie le courage de ton opinion. Et au lieu d'aller chercher des prétextes menteurs, avoue-moi donc la vérité... Tu regrettes la promesse imprudente que tu m'as faite l'autre jour, et Mlle de Bram, à laquelle sans doute tu as fait part de tes projets, t'a fait comprendre que trois millions sortis de ta caisse feraient à cette fortune qu'elle convoite un déficit qu'elle n'admettait pas.

—Tais-toi.

D'abord, je t'ai défendu de jamais me parler de Mlle de Bram autrement qu'avec le plus profond respect. De plus, dans cette circonstance-ci, elle le mérite plus que jamais, ton respect, car c'est elle qui m'a inspiré l'idée d'assurer ton avenir.

Claire haussa les épaules.

—Je ne te crois pas, dit-elle.

—Tu n'as pas le droit de douter de ma parole, répondit M. de Cypières, car je n'ai jamais menti.

—Alors, tiens ta promesse.

Il réfléchit un instant car il était resté très calme devant les violences de Claire, ayant la conscience qu'elle souffrait horriblement, tandis que lui remplissait un devoir.

—Eh bien, dit-il enfin, tu as raison. Ta folie ne me délie pas de la promesse que je t'ai faite. Je la tiendrai.

Elle faillit pousser un cri de joie.

—Et tu me donneras ?...

Il ne la laissa pas achever.

Une rente de cent mille francs, oui, dit-il, car je ne veux pas qu'après ma mort tu sois réduite à la misère.

Rien que la rente ?...

Pas autre chose.

Alors, si j'ai des enfants, après moi, ils seront pauvres.

—Si tu as des enfants nous verrons plus tard. Pour le quart d'heure je te dote d'une pension de cent mille francs par an. J'y ajoute le château de Magalas afin que tu aies une demeure à toi au lendemain de mon mariage, si tu ne veux pas rester ici ; mais tu n'auras que cela ; et tu ne me feras pas changer d'avis tant que, de ton côté, tu n'en auras pas changé toi-même.

L'acte sera signé demain. Je ne veux pas que tu puisses m'accuser d'un calcul indigne de moi.

Seulement, tu es intelligente, une première fois la vie t'a donné une sévère leçon, je te supplie de réfléchir, de descendre en toi-même et de penser qu'un moment de douleur et de courage vaut mieux que le martyre de toute une existence.

—Pourquoi l'aurais-je, ce courage, répondit-elle irritée et méchante. Pourquoi l'aurais-je, quand toi, un homme, tu ne l'as pas ?

—Ce n'est pas la même chose. Quoi que tu dises, Marie-Madeleine de Bram est la loyauté et la pureté faites femme.

—Tu le crois tout comme je crois à l'honnêteté de M. de Roquebrune. Eh bien ! supposons que nous nous trompions tous deux, que je sois la victime d'un aventurier, comme tu es le jouet d'une intrigante, nous aurons encore une ressource : celle de nous consoler ensemble.

Cette fois-ci, la patience de M. de Cypières était à bout ; il s'éloigna vivement en disant :

—Moi, je suis le maître, et je fais ce qu'il me plaît !

Le lendemain, le marquis de Cypières, ainsi qu'il l'avait promis, alla chez son notaire et constitua à sa sœur la pension viagère de cent mille francs par an qu'il lui avait promise.

Le soir même la jeune femme partait pour Paris.

Après tout, elle avait cent mille francs de rente.

C'est quelque chose cela !

Claire était confiante, presque heureuse.

Par moment cependant une légère appréhension lui venait.

Si Philippe allait se fâcher, et se trouver froissé de cette précaution non dissimulée, prise contre lui ?

Mais bientôt elle se rassurait, désintéressé et grand seigneur comme il l'était, ce n'était guère à craindre.

La plus cruelle des déceptions l'attendait à l'hôtel de l'avenue de Messine.

Dans les massifs de la Roche-Morte, lorsqu'elle ayait parlé à Philippe de ce que son frère voulait faire pour elle, si Claire lui avait annoncé une pension de cent mille francs, acculé par ses créanciers ainsi qu'il l'était, obligé de vivre d'expédients comme il le faisait, M. de Roquebrune eût à coup sûr accepté cette planche de salut qui se dressait devant lui.

Mais c'était trois millions dont elle avait parlé.

Trois millions, dont il serait le maître unique et absolu, avec l'horizon de fêtes, de plaisirs et de liberté que cette somme énorme comporte avec elle.

Aussi, lorsque, acculée dans ses derniers retranchements, Mme de Mondragon dut lui donner à lire l'acte que lui avait remis M. de Cypières, blêmit-il de fureur et de rage.

—C'est ça que vous appelez la générosité de votre frère ? dit-il, les dents crochetées, et lui-même tout vibrant de colère. Une rente insaisissable et incessible, et viagère encore... c'est-à-dire qui s'éteindra avec vous ? Et moi, alors, que deviendrai-je.....

Aux premiers mots Claire avait courbé la tête, humilée jusqu'aux moelles, sentant son cœur se briser sous les affres mortelles d'une appréhension folle.

Impitoyable, le duc continua.

—Oh ! non, par exemple, j'ai été assez dupe comme ça dans ma vie... Rien de fait, ma belle. Je reprends ma liberté et je vous rends la vôtre.

—Philippe, murmura enfin la malheureuse, je vous en conjure, épargner-moi !

—Vous épargner lorsque vous vous associez à la plus grave injure qu'un homme tel que moi puisse recevoir ? Est-il, possible de dire plus catégoriquemenn à quelqu'un : Vous êtes un dissipateur, un imbécile, un malhonnête homme même, puisque je vous crois capable de manger un bien ne vous appartenant pas, celui de votre femme !

A ces mots qui résumaient si bien l'opinion qu'Horace avait en réalité sur le compte de M. de Roquebrune Claire rougit violemment.

Cependant, elle se redressa, et protesta de toutes ses forces.

—Vous vous trompez, dit-elle. Ce n'est pas contre vous que M. de Cypières a pris cette injurieuse précaution.

—Contre qui donc, s'il vous plaît ?

—Mais contre moi, et surtout contre le passé. Oubliez-vous la première catastrophe de ma vie ?... Elle a été terrible, savez-vous ; et bien faite pour impressionner un homme du caractère d'Horace !...

—Je ne suis pas un vicomte de Mondragon, moi ; et je veux être le maître dans ma maison.

—Soit. La défiance de M. de Cypières lui passera, et si nous lui donnons quelque garantie dans les commencements par votre existence luxueuse mais raisonnable il nous assurera le capital de cette rente, j'en suis sûre.

—C'est-à-dire, que pour atteindre ce but, d'avoir mon avenir ou celui de mes enfants certain, je devrai me mettre en tutelle... Je ne serai point libre de faire ce qu'il me plaira, de diriger ma vie à ma guise, sans qu'un monsieur, qui n'a ni mes goûts, ni ma manière de voir, vienne y mettre son veto ?...

Oh ! non, mille fois non. Rien ne me fera accepter cette servitude-là J'ai passé l'âge d'aller à l'école.

Et persuadé que la vicomtesse, aiguillonnée par sa passion, obtiendrait de son frère les fameux millions qu'il convoitait ; rien, ni larmes, ni raisonnements, ni prières, ne purent faire sortir Philippe de son ultimatum.

Très raide, car il était très décidé, il se cantonna dans sa dignité, soi-disant outragée, et ne cessa de répéter :

—Que votre frère aie confiance en moi, qu'il me traite en homme d'honneur, et vous serez duchesse. Sans cela rien de fait entre nous...

Comme une folle, Mme de Mondragon s'enferma à l'hôtel de Cypières.

Avant de repartir pour la Roche-Morte, elle voulait encore essayer de fléchir celui dont elle était si ardemment éprise.

Mais toutes ses tentatives échouèrent.

Philippe pour toute réponse haussait les épaules, ou bien du bord de ses fines lèvres dédaigneuses, il laissait tomber des paroles dans le genre de celles-ci :

—Et croyez-vous, avec mon nom, mes alliances, et un peu ma personne, que les héritières me manquent ?

Et vive Dieu ! on m'en offre tous les jours.

Encore cette semaine. Une fille d'épicier, soit... Mais le pavillon ne couvre-t-il pas la marchandise ? Et, après tout, dix millions, car c'est dix millions qu'elle m'apporterait celle-là, valent bien des sacrifices....

C'était un atroce mensonge.....

On ne lui offrait rien, ni personne...

Mais Claire se laissait prendre à à cette ruse comme l'alouette à la glu et, folle de jalousie, elle rentrait chez elle, l'œil ardent, la lèvre frémissante, se disait :

—Comment, comment réussir ?...

La nuit, elle ne fermait pas l'œil ; le jour, elle passait tout le temps qu'elle n'employait pas à flirter avec Philippe, seule dans sa chambre somptueuse, enfouie au fond d'une bergère, les traits figés dans une expression dure, presque effrayante ; son front volontaire coupé en deux par la ride des grandes réflexions.

VI

PAUVRE FILLE

Enfin la vicomtesse de Mondragon se décida à revenir en Gascogne.

Deux mois devaient s'écouler jusqu'au mariage de son frère et dans deux mois, étant donné son intelligence, l'influence qu'elle avait sur M. de Cypières, et la nature inquiète de celui-ci, on pouvait peut-être tenter bien des choses.

Depuis quelques jours le temps à Paris s'était mis à la pluie, quoiqu'on fût à peine à la fin de l'automne ; il faisait froid, avec une humidité persistante qui glaçait jusqu'à la moëlle des os.

Claire, qui avait quitté la Roche-Morte avec des vêtements légers, dut, avant de partir, se précautionner d'un manteau de voyage plus chaud.

Le commander dans la maison de couture à la mode où elle s'habillait d'habitude, il n'y fallait pas songer, le temps lui manquait pour cela ; car maintenant elle avait hâte de revoir son frère, de le convaincre, de réussir enfin.

Toute préoccupée, après une journée de réflexions encore plus douloureuses qu'à l'ordinaire, la vicomtesse se rendit au Bon Marché dont les Magasins étaient à deux pas de l'hôtel de Cypières.

La nuit tombait ; en même temps qu'elle, la frôlant presque, une jeune fille entrait par la grande porte de la rue de Sèvres.

Un waterproof de couleur indécise, tout mouillé par la pluie, cachait évidemment des habits misérables. Une petite marmotte de laine noire couvrait d'admirables cheveux châtains. Le visage était pâle, hâve, dénotant la misère et la maladie.

Malgré cela, la tournure de la jeune fille, élancée et mince était pleine de distinction ; les traits, sans être d'une régularité parfaite, avaient une grâce triste qui attirait. Le regard clair, franc et énergique inspirait la sympathie.

Elle entra comme entrent toutes les visiteuses dans l'immense bazar, regardant un peu à droite et à gauche. Mais elle n'avait pas fait deux pas qu'une bouffée d'air chaud l'ayant frappée au visage, elle devint encore plus pâle, et chancela.

Si grande était devenue tout à coup la décomposition de ses traits, qu'on eût dit qu'elle allait tomber en syncope.

Mais toutes les visiteuses qui viennent là sont trop occupées de regarder à droite, à gauche, d'admirer les *nouveautés* et les *occasions*, pour faire attention à quoi que ce soit en dehors des rubans, des dentelles ou des étoffes dont les teintes chatoyantes et douces, savamment arrangées, font tourner les têtes les plus solides.

Au bout de quelques minutes, la jeune fille avait paru se ressaisir, elle avait avancé de quelques pas. Elle était maintenant à gauche contre le grand escalier, devant les comptoirs, où dans de grandes vitrines plates sont étalés les bijoux.

Par un hasard extraordinaire, peut-être à cause de l'heure avancée, il n'y avait pas de clientes à cet endroit-là. Une partie des employés étant descendus dîner, un seul commis était debout, derrière les vitrines. Devant lui sur une tablette portative recouverte d'un drap vert et placé sur le bois du comptoir, était tout un stock de bracelets, de médaillons et de boucles d'oreilles en or. Il les examinait, les étalait, ajoutant des chiffres connus au lettres que portait déjà la petite étiquette verte, pendue par un fil de soie à l'extrémité de chaque objet.

La jeune fille s'était arrêtée ; elle regardait les bijoux les yeux brillants de convoitise, pâle et hâve dans ses pauvres vêtements, mouillés et collés au corps, comme fascinés et hypnotisée par le brillant de l'or.

Tout à coup on appela le commis. Il tourna la tête, faisant deux pas en arrière. Aussitôt la jeune fille lança un regard circulaire autour d'elle. Il n'y avait personne ; les grandes vitrines en s'arrêtant brusquement sur le comptoir faisaient encore aux bijoux comme un rempart derrière lequel l'œil ne distinguait rien.

Elle étendit vivement la main, s'empara d'un bracelet d'or massif, et plus rapide que la pensée, ramena son poing crispé sous son waterproof.

Mais elle n'avait pas achevé son mouvement, qu'une main de fer la saisissait, tandis qu'une voix brève murmurait ce seul mot à ses oreilles :

—Voleuse !

Elle se retourna plus blanche qu'un spectre.

Un homme vêtu d'une redingote noire, cravaté de blanc, lui serrait le bras à faire crier.

Sous la douleur de l'étreinte, le bracelet tomba par terre.

L'inspecteur le ramassa, et reprenant le bras de la jeune fille, il lui dit très vite et très bas :

—Pas de scandale ! pas de bruit ! suivez-moi.

La jeune fille jetait des regards autour d'elle. Comme une bête acculée par les chiens, qui sans réfléchir ni penser, se jette tête baissée soit dans l'inextricable hallier, soit dans l'étang sans fond, elle se demandait si elle n'allait pas secouer brusquement l'étreinte qui la broyait, et s'enfuir en faisant une trouée dans la foule indifférente.

Il n'y avait pas moyen, quelques personnes descendant le grand escalier avaient vu la scène et s'assemblaient déjà.

Inconsciente et affolée, ainsi qu'une condamnée qui marche au supplice, elle ne résista pas et suivit l'inspecteur.

Ils montèrent deux étages et arrivèrent tout en haut, au milieu de la grande galerie où dans des splendeurs infinies s'étalent des tapis que les caravanes rapportent de l'Orient.

Là, une porte s'ouvrit devant l'inspecteur.

Un garçon de bureau était assis dans une sorte d'antichambre.

—Le chef est-il chez lui ? demanda l'inspecteur ?

—Oui, répondit l'autre.

—Tous seul ?

—Tout seul.

—Annoncez-moi.

Le garçon de bureau obéit.

L'inspecteur fit quelques pas, poussant devant lui la coupable, qui ne se soutenait plus que par un miracle d'énergie et de volonté.

Ils entrèrent dans une grand pièce somptueusement meublée de velours sombre, et tandis qu'elle restait comme pétrifiée sur le seuil, l'autre s'avança vers un homme d'une quarantaine d'années assis derrière un grand bureau.

L'inspecteur lui parla très bas, à moitié incliné, avec les apparences du plus profond respect.

—C'est cette jeune fille la voleuse ? demanda tout à coup le chef.

—Oui, M. le directeur.

Celui qu'on nommait chef et directeur leva les yeux.

On put voir alors le regard très doux d'un visage énergique mais bienveillant, dont le grand front dénotait une supérieure intelligence.

Il regarda vers la porte où, la tête appuyée contre la tenture, plus blanche qu'une cire, les lèvres rentrées et les yeux entourés d'un large cercle de bistre, la malheureuse enfant attendait son arrêt.

Au léger mouvement qu'avait fait le directeur, elle souleva ses paupières jusque-là baissées, et lui jeta un regard tellement désespéré, tellement éperdu, tellement malheureux que l'autre, —un bon père de famille si jamais il en fût, —sentit son cœur mollir dans sa poitrine.

Quel âge avait-elle cette coupable aux claires prunelles si droites ?

Dix-huit ans peut-être... comme sa fille aînée si heureuse, si choyée ?

Une grande émotion l'envahit.

Qui donc les connaît mieux que ces grands industriels parisiens, les horribles drames de la misère ?...

Une voix intime dit-elle au directeur qu'il ne se trouvait pas en présence d'une voleuse ordinaire ?...

Toujours est-il qu'il se retourna vers l'inspecteur qui lui avait amené la coupable.

—Laissez-moi seul avec cette jeune fille, dit-il ; mais demeurez toutefois dans l'autre pièce ; lorsque je sonnerai, vous reviendrez.

L'inspecteur, sans un mot, obéit.

—Approchez, dit le directeur.

La malheureuse fit quelques pas, ne se soutenant plus.

Alors, d'une voix très douce, le chef dit :

—Ainsi, c'est vrai, vous avez volé ?

A ce mot, un tremblement convulsif agita le corps frêle de la jeune fille, tandis que de grosses larmes roulaient de ses yeux mi-clos sur ses joues hâves.

Ce désespoir profond et muet, cette physionomie si douloureuse étaient bien la chose la plus saisissante et la plus triste qu'il soit possible de voir.

Tout à coup, sans qu'on pût prévoir son mouvement, elle tomba à genoux, et joignant les mains convulsivement :

—Pardonnez-moi, balbutia-t-elle. J'ai volé, c'est vrai...

Mais il y a trois jours que je n'ai pas mangé... Je meurs de faim !...

Sa pauvre tête souffrante vacillait, des hoquets convulsifs la secouaient.

C'était dans les yeux bleus du directeur que maintenant roulaient de grosses larmes.

Mourir de faim !...

Ces trois mots, inconnus en province dans leur terrible exactitude, existent à Paris.

Et toujours, devant cette silhouette désespérée, l'image de sa fille à lui, si rayonnante, si heureuse, si adorée, lui revenait.

Il la fit relever.

—Est-ce bien vrai cela ? demanda-t-il en se raidissant contre l'émotion puissante qui le gagnait. Ne mentez-vous pas pour vous excuser ? C'est qu'alors, à votre première faute s'en ajouterait une autre aussi basse, aussi vile, le mensonge...

—Hélas, monsieur, ai-je l'air de quelqu'un qui ment, et à mon aspect ne devinez-vous pas l'affreuse vérité ?... Je suis sortie de l'hôpital il y a huit jours, à peine guérie de fièvre typhoïde. Une dame de charité m'avait donné dix francs. Le misérable garni dans lequel je loge m'en a pris sept, pour payer d'avance ma mansarde.

Depuis, mal vêtue, presque sans forces, j'ai cherché de l'ouvrage, je n'en ai point trouvé, ma mise n'inspirant sans doute pas confiance,

—Mais votre famille, où est-elle ?

—Je n'en ai pas.

—Est-ce possible ?

—Hélas ! Mon père est mort il y a six ans, je suis seule au monde.

—Mais jusqu'ici, qu'avez-vous fait ? D'où venez-vous ?...

—Je suis née à Lorient. Ma mère est morte est me mettant au monde. Mon père, un officier de marine très pauvre, mais très honnête, m'a alors confiée à une de ces cousines, supérieure des sœurs de charité.

Elle m'a fait élever, et lorsque mon père est mort, j'avais mes diplômes d'institutrice. Par ses soins, je suis alors entrée chez une riche famille d'armateurs de Brest, où ma vie s'est écoulée tranquile et douce pendant quelques années.

—Quel âge avez-vous donc ?

—Vingt-trois ans.

—Continuez.

—J'étais honnête, point ambitieuse, on m'aimait ; les deux enfants que j'élevaient s'attachaient à moi, que me fallait-il de plus ?

—Pourquoi avez-vous quitté cette situation ?

—Les personnes chez qui j'étais placée firent de mauvaises affaires.

Elles quittèrent alors Brest pour Paris et me proposèrent de les suivre. Je les aimais sincèrement, et j'acceptai quoique mes modestes appointements ne me fussent pas payés depuis longtemps déjà.

(A suivre)

—Le Sirop Merisier composé, est le meilleur remède contre le rhume et la toux, etc. 46 l s—jno

—Un cadeau très acceptable pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An, une boîte de "Reliance Rosebud." En vente chez Dufresne et Mongenais, No 1621 rue Notre Dame. 41—jno

Une petite bouteille vaut plus que des chars remplis d'autres remèdes, C'est ce que dit Thomas Baker, de Lowell, Mass., en parlant du BAUME DE CERISIER SAUVAGE DU DR WISTAR, après avoir été guéri par ce remède d'une terrible toux accompagnée de crachements de sang et de perte du sommeil.

Maman ! ! —Il y a trois choses qui méritent l'attention et dont il faut se rappeler au sujet du remède de Dawson contre les vers : 1o Ce remède est fait en pastilles de crème de chocolat et très agréable au goût ; 2o Elles sont parfaitement sûres et il n'y a pas besoin d'autres remèdes après les avoir prises ; 3o Elles sont connues sous le nom de crèmes de chocolat de Dawson (Dawson's chocolate creams) et le nom du fabricant, Wallace Dawson, est imprimé en encre rouge sur le travers de la boîte. 39-jno

Nouvelle banque d'Epargnes

La banque du Peuple a ouvert comme nos lecteurs le savent, un département d'Epargnes, dans sa succursale No 1555 rue Ste Catherine, coin de la rue St André, à Montréal. On y reçoit en dépôt toutes les petites économies, à partir de " une piastre " en montant. La banque paie sur ces dépôts 4 pour cent d'intérêt. 45-17

Pour $20.00

Vous pouvez acheter un joli set de salon chez F. Lapointe, il tient le plus grand choix de toute la ville. Allez-y voir, 1551 rue Ste Catherine. 24-jno

—Demandez la gomme de Gibbons chez votre épicier ; elle guérit instantanément mal de dents. Prix, 15c. 1a

—A. J. H. ST-DENIS, notaire, argent à prêter. Vente de propriétés. Réglements de successions et faillites. No 62 rue St Jacques. Téléphone 9027 1a

Carsley Frères

Vente à bon marché de

FOURRURES !

Nous avons résolu de nous défaire de la balance de nos fourrures de Russie, au prix coutant.

Une collection splendide de

MANCHONS
COLLERETTES
FASCINATEURS
Collets de tempête, etc

Sera vendue pendant ce mois

CHEZ

CARSLEY FRÈRES

RUE STE-CATHERINE

COUVREPIEDS EDREDON

Nous avons un assortiment considérable de vrais couvrepieds édredon, et, afin de les écouler vivement, nous les avons marqués à très bas prix.

Notre vente de manteaux est plus considérable que jamais, cette saison,

Carsley Frères

2342 Rue Ste-Catherine

PARTIE OUEST

ET

1575 Rue Ste-Catherine

PARTIE EST

56—1

TENUE DE LIVRES

Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'ouvrir des classes de comptabilité du jour. Ces classes sont tout spécialement dédiées à l'enseignement de la tenue des livres en anglais et en français, dans toutes ses branches et sous toutes les formes d'après le système le plus moderne et le plus pratique.

Les élèves qui suivront ces cours seront en état en peu de leçons de pouvoir occuper de bonnes positions dans nos bureaux de commerce ; mais devront s'inscrire immédiatement.

Prix modérés. Conditions faciles.

O. LECOURS,
Comptable,
A—J s—jno No 214 rue St André

LUNETTES LORGNONS
QUALITÉ SUPÉRIEURE, PRIX MODÉRÉS
EN VENTE CHEZ COTARD Cie PARIS
J. B. BOIVIN
1578 RUE NOTRE-DAME 1578
MONTREAL

PILULES DU DR WILLIAMS POUR PERSONNES PALES

Ne sont point un médecine mais purgatif, mais bien une préparation réparatrice du sang, et un tonique reconstituant. Elles fournissent, en effet, tous les éléments de vitalité nécessaires au sang, guérissent toutes les affections provenant de la pauvreté ou de la trop grande fluidité aqueuse du sang, ou des humeurs viciées qui s'y trouvent, donnent ton et vigueur au sang et au système entier que les travaux excessifs, les fatigues, mentales, la maladie, les excès et les indiscrétions de toutes sortes ont épuisé.

Leur action spécifique se fait sentir principalement sur le système générique de l'homme et de la femme, auquel il rend leur vigueur perdue. Il corrige et régularise en même temps toutes irrégularités et suppressions dans le fonctionnement de ces organes.

TOUT HOMME qui s'aperçoit que ses facultés mentales sont appesanties ou s'en vont, ou que sa puissance physique s'affaiblit, devrait faire usage de ces pilules. Elles lui rendront ses forces perdues, soit physiques, soit mentales.

TOUTE FEMME devrait en fair usage. Elles guérissent efficacement toutes ces suppressions, et toutes ces irregularités qui amènent inévitablement une maladie, si on les néglige.

LES JEUNES GENS devraient avoir recours à ces Pilules. Elles guériront toutes les suites des excès et des folies de jeunesse, et rendront la vigueur à tout le système.

LES JEUNES FILLES devraient également les employer. Ces Pilules assurent la régularité de la menstruation.

En vente chez tous les pharmaciens, ou envoyés sur réception du prix (50c la boîte), en s'adressant, *THE Dr. WILLIAMS MED. CO., Brockville, Ont.*

27—m s

Les Rhumes, le Mal de Gorge, l'Influenza, la Coqueluche, la Croupe, la Bronchite, l'Asthme, et toute affection de la Gorge, des Poumons, et de la Poitrine sont guéris promptement et radicalement par l'usage de

WISTAR'S BALSAM OF WILD CHERRY,

qui ne fait pas sécher un rhume en en laissant subsister la cause, mais le chasse, nettoye les poumons, et adoucit l'irritation en faisant ainsi disparaître la cause. La CONSOMPTION peut être guérie en usant assez tôt de ce remède attitré, comme le prouvent des centaines de certificats. Le véritable est signé "I. BUTTS" sur l'enveloppe. SETH W. FOWLE & SONS, Props., Boston, Mass., Vendu par le commerce en général.

BAUME NASAL

C'est un remède certain et prompt pour guérir le Rhume de Cerveau dans toutes ses phases.

SOULAGE, NETTOIE, GUERIT.

Soulage à l'instant. Guerit pour toujours, Infaillible.

Plusieurs soi-disantes maladies sont simplement des symptômes du Catarrhe, tel que ; Mal de tête, douleur partielle, perte de l'odorat, mauvaise haleine, crachats glaireux, mouches, sensation de détiment, etc. Si vous êtes sujet à ces symptômes ou d'autres semblables, c'est que vous avez le Catarrhe ; vous ne devez pas prendre de temps pour vous procurer une bouteille de BAUME NASAL. Soyez prêt à temps, un rhume de Cerveau négligé résulte en un Catarrhe, suivi consomption et de mort. Le BAUME NASAL est en vente chez tous les pharmaciens, ou envoyé, frais de poste payé sur réception du prix (50c) en s'adressant

FULFORD & CO., Brockville, Ont.

NE FAILLIT JAMAIS GUERIT RHUME DE CERVEAU ET CATARRHE

27—m s—jno

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE une cuisinière. Personne parlant l'anglais préferée. Se présenter au No 2730 rue Ste Catherine. 55—4

ON DEMANDE un homme expérimenté pour le département des pâtisseries ; devra être irréprochable et sobre, bonne place pour un homme compétent. S'adresser à The Cang Manfg Co. 55—4

ON DEMANDE une bonne servante immédiatement au No 34 rue Cadieux. 54—3

ON DEMANDE immédiatement un homme capable de prendre charge d'une salle de couture, plus de 60 filles. Devra être assidu et connaître la besogne. Un salaire libéral sera donné à un homme compétent. S'adresser de suite à B., La Presse. 54—3

ON DEMANDE à acheter une propriété bâtie, ayant cave, contenant au moins 6000 pieds de superficie. S'adresser par lettre en donnant tous les détails et prix à A. B. bureau de de La Presse. 54—3

ON DEMANDE 25 briquetiers au coin des rues Napoléon et St Charles. 54—3

ON DEMANDE 50 filles de suite pour résidences privées en ville et ailleurs. Pas de commission exigée ; des filles bonnes et honnêtes, au Ladies Exchange, 5 Place d'Armes. 55—3

ON DEMANDE une servante générale, pas de lavage, s'adresser au No 1790 rue Notre-Dame de 10 à 4 hrs. 55—2

ON DEMANDE une servante au No 1721 rue Ste Catherine. 55—2

ON DEMANDE une jeune fille au No 45 rue Cherrier. 55—2

ON DEMANDE immédiatement une cuisinière au No 151 rue Bleury. 55—3

ON DEMANDE une servante générale au No 390 St Denis. On exige des références. 55—3

ON DEMANDE une bonne pour avoir soin de trois enfants. S'adresser, avec certificats, au No 9 Ovenden Avenue. 65—2

ON DEMANDE une servante générale au No 2515 rue Notre Dame. 55—3

ON DEMANDE une fille au No 162 rue Dorchester. 56—2

ON DEMANDE une servante pour avoir soin des enfants, au No 13 rue Ernest, Carré St Louis. 55—2

ON DEMANDE une servante au No 22 rue St Denis. 55—2

ON DEMANDE des bonnes filles pour le moulin, capable dans les ouvrages de fantaisie. Cochrane, Cassils & Cie, coin Ste-Geneviève et Latour. 55—3

ON DEMANDE trois modistes de première classe une comme chef de département de mode, deux bonnes garnisseuses. Inutile de se présenter sans avoir les capacités requises, adresser Larose & Paquin, 267 St-Laurent. 55—2

ON DEMANDE une servante générale au No 39 rue St-Hubert. Pas de lavage. 55—2

FILLES DEMANDEES. 25 filles expérimentées pour conduire des machines à coudre, bons gages et travail permanent. S'adresser de suite à Geo. T. Slater & Fils, coin des rues des Jurés et St Alexandre. 54—9

A VENDRE OU A LOUER

AVIS AUX ACHETEURS—J'ai 200 maisons à vendre, de tous les prix, et dans toutes les parties de la ville. S'adresser à J. A. Charland, No 70 rue St Jacques. 1a

A LOUER—Des bureaux meublés, conditions très faciles. S'adresser A. O. Courtemanche, 1519 rue Notre Dame. s—jno

A LOUER au No 1519 rue Notre-Dame, un grand magasin de 35 x 114, occupé actuellement comme magasin de meubles. S'adresser à O. Courtemanche, 1519 rue Notre-Dame

A LOUER au No 1873 rue Ste Catherine, près de la rue St Laurent, une grande salle de 24 x 85, au second étage. Pour conditions, s'adresser à O. Courtemanche, 1519 rue Notre-Dame.

A LOUER au No 138 rue Ambert, une boutique avec terrain vacant et grande cheminée ; sera louée pour un terme de 8 à 10 ans. Pour conditions s'adresser à O. Courtemanche, 1519 rue Notre-Dame. 225 s jno

A VENDRE—Cariole, Cracheire, Cutters de toutes sortes, Sleighs de bouchers et d'épiciers. Mes prix ne peuvent être surpassés quant aux réductions. O. Lafond, 182 et 187½ rue St Constant. 40—jno

A VENDRE, hôtels, restaurants, magasins de fruits et confiseries et autres sortes d'affaire, L. Harris, 1 rue St-Edouard, coin de la rue Bleury. Licenses à vendre. 52—6

A VENDRE—Une licence, hôtel, restaurant, magasin, cigares, épicerie, etc. S'adresser à E. P. Plante, bureau d'agences de Montréal, 1630 rue Notre-Dame. 53—5

ST-ISIDORE, comté de Laprairie—A vendre, une bonne boulangerie avec tous ses accessoires. Excellente occasion pour des personnes qui désireraient commencer les affaires. Aussi une bonne maison, hangard, remise, écurie, etc. Conditions très faciles. S'adresser à J. N. Calpron, Notaire. 54—3q—1 b

A VENDRE—A La Prairie un joli cottage en brique un arpent de terre avec jardin et pommiers et autres dépendances. Conditions très faciles, s'adresser à J. A. Dagenais, 186 rue St-Laurent. 45—jno

A VENDRE, une maison et étal de boucher, 559 rue Centre. 54—6

A VENDRE—A la Côte St Antoine, avenue Abbol, joli cottage neuf, 8 appartements, cave cimentée, terrain 4420 pieds, bonne localité pour celui qui aimerait avoir un chez soi tranquille, prix $4300. Aussi à vendre 2 lots vacants à côté, formerait un bon placement qui doublerait de capital avant longtemps. S'adresser au No 2698 Ste Catherine. 55—2

A VENDRE, une petite propriétés pour manufacture, payant un intérêt élevé, depuis plusieurs années. L. Harris, 1 rue St Edouard, coin de la rue Bleury. 55—6

HOTEL A LOUER—L'HOTEL DU BOULEVARD, si bien connu des visiteurs à Terrebonne, situé sur la rivière et la place publique. Occupation au 1er mai. S'adresser au bureau de la succession Mason, 13 rue St Jacques.

MAISON A VENDRE et aussi un stock d'Epicerie. No 941 et 943 St-Dominique à vendre pour cause de santé. Conditions facile. 55—6

DIVERS

DE SUITE.—Filles de bar $15 et pension. Caissière $18. Gérant de bureau $14 et profits sur recettes, 1741 Ste-Catherine. 55—2

LEÇONS de flute et de piccolo par le professeur P. Maddaleno, 396 rue Lagauchetière. Fournit aussi de la musique pour bal et soirée. 52—6

PENSION—Une jeune fille trouverait pension dans une maison privée ou elle serait comfortable comme chez elle. S'adresser chez la modiste, No 249 rue St-Urbain. 55—3

PORTRAITS—Si vous voulez avoir un beau portait bien naturel, sur cristal et encadré aux derniers goûts, allez chez L. H. Williams, salle 101, No 185 rue St Jacques. Les personnes qui n'ont pas eu l'avantage de visiter à l'exposition les magnifiques portraits sur verre et cristaux qui ont remporté les quatre premiers prix, peuvent le faire de 10 hrs a.m. à 5 hrs p.m. tous les jours. Tous sont invités. 290—

TROIS CHAMBRES A LOUER, y compris une cuisine et l'usage d'un poele à charbon d'ici au 1er Mai 1892. Références exigées. Prix $10 par mois, pour plus amples détails, s'adresser au No 36 rue St Laurent, 2ième étage. 55—3

UNE MAISON DE GROS demande un employé-voyageur parlant les deux langues, au courant de la partie des vins, spiritueux et comestibles. Ecrire en donnant nom, adresse et références, P. O., Boite 236. 53—3

VITRES BISEAUTÉES pour portes.—Si vous voulez vos vitres biseautées vite, bien faites et à bon marché, adressez rue Notre-Dame, 1454, chez Coulon et Leveil. —6m

25 HOMMES pour scier la glace, lundi ; devront être assidus, fiables et capables, 5 Place d'Armes. 55—3

$15 PAR SEMAINE, gérant de bureau, position permanente et très enviable ; pour un homme compétent. $200 de garantie. 5 Place d'Armes. 55—3

LES BROSSES & PINCEAUX DE BOECKI
LES MEILLEURS
EN VENTE CHEZ
TOUS LES PRINCIPAUX MARCHANDS

F. E. VILLENEUVE, L.L.B. Avocat
BUREAU DU COMTÉ D'HOCHELAGA
71A rue St Jacques.....Bell Téléphone 9125
MONTRÉAL 195—jno

P. B. MIGNAULT
AVOCAT
Bâtisse de la New-York Life (chambre 319)
Coin Place d'Armes et St Jacques
Entrée par l'élévateur. Téléphone 2331
215

ARGENT A PRÊTER
Sur première hypothèque sur propriétés de ville ou fermes à la campagne, au plus bas taux d'intérêt.
Les emprunteurs économiseront une commission d'agence en s'adressant directement à
LOUIS ALLARD,
22—jno 245 Rue St-Denis, Montréal.

ARGENT A PRETER
A 5 et 6 pour cent,
Billets escomptés, creances achetées et vendues, propriétés à vendre, chez MARC TRUDEL, 74 rue St Jacques. 13—jno

ARGENT A PRETER
Creances achetees à 5 et 6 pour cent
L. BELANGER
NOTAIRE
58 RUE SAINT-JACQUES
ET
116—RUE VISITATION—116

ARGENT A PRETER
A n'importe quel montant à 5 et 6 pour cent. Créances achetées.
H. SCHETAGNE, Notaire,
Bureau, 62 rue St Jacques, Montréal.
201—jno Résidence : Lachine,

J. A. BEAULNE & J. E. LAURENT
Architectes et Mesureurs
16 RUE ST-JACQUES
CHAMBRE No 24
25—jno

DUCHARME, LEDUC & B

TALBOT EN LIBERTE

"True bills" contre Thos. McGreevy et N. K. Connolly

Labelle mis en accusation

(Résumé Télégraphique)

—Après avoir été conduit en prison hier, Talbot a été mis en liberté sur les cautionnements du nouveau maire Durocher, l'éch. Lemay, N. Charlebois, N. Fahlkner, Charles Christin et Oscar McDonald, propriétaire du *Canada*, chacun pour deux cents piastres.

—Des "true bills" ont été rapportés par le grand jury contre Thomas McGreevy et Nich. K. Connolly. Leur avocat, M. Ferguson, a produit des affidavits affirmant que ses principaux témoins sont absents, savoir sir Hector Langevin et M. Perley sont malades et MM. Pilkington et Kinipple sont en Angleterre. La cour a permis l'ajournement au prochain terme, mais à la seule condition que les plaidoieries légales aient lieu à ce terme.

—La cour d'appel a confirmé aujourd'hui le jugement de la cour en chancellerie accordant aux provinces le droit de grâce. On dit que le gouvernement fédéral va porter la cause devant la cour suprême.

—Le lieutenant-colonel Henry Smith, député sergent d'armes de la chambre des Communes, a été nommé sergent d'armes, remplaçant le lieutenant-colonel MacDonell, récemment mis a sa retraite.

—Un des rédacteurs du *News* de Toronto est compromis dans les accusations de "boodlage" de la municipalité de Toronto. Il aurait demandé, par l'entremise d'un échevin, la somme de $10,000 au col. Alexander qui voulait obtenir un privilège du conseil.

—On constate que cent mineurs ont été ensevelis dans l'explosion de la mine de South McAllister. Lors de la catastrophe, environ 400 hommes étaient dans cette mine.

—Léonce Labelle a été mis en accusation aujourd'hui pour le meurtre de sa femme. Il a plaidé non coupable.

—Les pertes totales causées par l'incendie de Lachute sont d'environ $20,000. M. Rodrigue perd, pour sa part, $12,000, et est assuré pour $6,000. Les autres pertes sont en partie couvertes par les assurances. Les citoyens, après ce désastre, sont décidés plus que jamais, à se munir de meilleurs engins de défense contre le feu.

—Les funérailles de M. Alphonse Lusignan, à Ottawa, ont été des plus imposantes. Un grand nombre de littérateurs distingués étaient présents.

—Fred Renaud, employé sur le chemin de fer Intercolonial a été arrêté sur l'accusation d'avoir fait dérailler un train de passagers samedi soir en changeant une aiguille de connection. C'est un vrai miracle que personne n'ait été tué dans cet accident. Renaud plaide non coupable. On dit qu'il y a de fortes preuves contre lui.

—Les habitants de Cole Harbor N. E. sont très excités par l'apparition d'une bête féroce tout a fait étrange; on dit qu'elle mesure 7 pieds de hauteur.

—Mardi dernier, deux cultivateurs, nommés Dumont et Bernier demeurant près du lac St François, comté de Kamouraska, se sont noyés dans ce dernier lac en voulant traverser, sur la glace, d'une rive à l'autre où l'on faisait chantier, un quart rempli de lard. Dumont et Bernier avaient été avertis du danger qu'ils couraient, malgré tout, ils sont partis avec leur lard sur un traîneau qu'ils traînaient tous deux. Mais ils n'eurent pas fait quelques arpents sur la glace du lac, que cette dernière presque fondue par les doux temps d'auparavant cassa sous le fardeau et hommes et traîneau disparurent à jamais sous la glace.

Incendies hier

—Une alarme de la boîte 32 a été sonnée hier après-midi vers cinq heures et demie pour un commencement d'incendie au No 2328 rue Ste-Catherine. Il n'y a pas eu de dommages.

—Le feu a éclaté hier soir dans un magasin de farine et provisions, No 107 rue des Commissaires, parmi des ballots de foin. Les pompiers n'ont réussi à maîtriser l'incendie qu'au bout d'une demi-heure de travail. La fumée qui était épaisse et avait envahi le magasin de gros de M. P. Hudon a donné lieu à la supposition que la bâtisse était en feu.

—Un feu de cheminée au restaurant Gallipoli, rue Ste-Catherine, a fait sortir les pompiers encore une fois. Pas de dommages.

L'assurance "Phœnix"

Il y a un an, la "Phœnix" de Hartford, Conn., commençait ses opérations au Canada. Le champ était déjà occupé par de bien nombreuses et fortes institutions de ce genre. Néanmoins, grâce à l'intelligente et fébrile activité de son gérant général canadien, M. Gerald E. Hart, et à sa grande renommée comme florissante assurance contre le feu, elle a, en 12 mois, non-seulement poussé de profondes racines ici, mais on voit encore que le chiffre de ses opérations a été énorme. Comme on le verra par un tableau publié plus loin, la "Phœnix" a enregistré en son année de début des polices pour le montant de $12,297,531.00, représentant en primes $164,865 58. Les pertes encourues n'ont été que de $77,754.74.

Cette compagnie a déposé au Trésor fédéral et placé en immeubles canadiens une somme de $139,860.00. C'est là une garantie considérable donnée aux assurés.

Nous n'avons nul doute que l'avenir réserve à cette institution des opérations sans rivales dans notre pays, où elle vient de s'asseoir si solidement et si brillamment.

Les agents au Canada sont MM. E. M. Dupuis et Gabriel Perras.

Eau de Saint-Léon falsifiée

Le juge Desnoyers a rendu un jugement dans la cause de la compagnie d'Eau Minérale Saint-Léon contre E. Massicotte. Le défendeur ayant ouvert un débit sur la Place d'Armes, sous le nom de "La vraie Saint-Léon," grand nombre de personnes croyant acheter de la véritable Eau de Saint-Léon ont été déçues.

Le procès a duré longtemps. Plusieurs experts et analystes ont été examinés. Comme le défendeur n'en était qu'à sa première offense le juge ne l'a condamné qu'à $30 ou un mois de prison. La compagnie "d'Eau Saint-Léon" a donné instruction a ses avocats, MM. Atwater et Mackie de prendre des procédures contre toutes personnes vendant de l'eau falsifiée sous le nom de "Saint-Léon." 56—1

LES ECHECS ET LES DAMES

Les communications concernant les échecs et les dames doivent être adressées comme suit: "Les Echecs," bureau de LA PRESSE, Montréal.

La salle du Club d'Echecs et de Dames Canadien-Français, est ouverte tous les soirs, au No 292 rue Richmond, Montréal.

La salle du "Montreal Chess Club" est ouverte les mardis, jeudis et samedis soirs, au No 14, Philipp Square.

Les salles du "Club de Dames Ste-Marie" sont ouvertes tous les soirs, au coin des rues Ste-Catherine et Poupart.

La salle du "Club d'Echecs et de Dames Montcalm" est ouverte tous les soirs, au No 66, rue Montcalm, (Bloc Dansereau).

Petite Chronique

L'assemblée annuelle pour l'élection des officiers du "Club d'Echecs et de Dames Canadien-Français," de Montréal, aura lieu mardi, le 12 courant.

Tous les membres sont priés d'y assister en aussi grand nombre que possible.

***

Match Tschigorine-Steinitz

Comme nous l'avons annoncé dans cette colonne, les deux maîtres de l'échiquier sont actuellement aux prises, à la Havane, et ce match est appelé à avoir un grand retentissement dans le monde des joueurs d'échecs.

La PRESSE, ne voulant pas rester en arrière de ses confrères de la presse anglaise, et afin d'être agréable, comme toujours, à ses nombreux lecteurs, publiera les parties qui seront jouées dans cette lutte gigantesque.

Depuis trois ans que Steinitz avait défait son digne antagoniste, on était inquiet de connaître leur force respective, surtout depuis que Steinitz avait cru devoir abandonner une partie qu'ils jouaient ensemble, postérieurement, par correspondance.

C'est le "Club d'échecs de la Havane" qui a pris l'initiative de mettre les deux rivaux en présence. Un enjeu de huit mille piastres fut souscrit entre les cinq mille et quelque cents membres de cette riche et florissante association, à part les frais de voyage des deux étrangers.

Tous les deux se sont rendus à l'appel de leurs confrères cubains et ont reçu le plus chaleureux accueil. Avant de se rencontrer, ils eurent occasion de se mesurer avec des amateurs. Sur quatorze parties simultanées qu'ils jouaient Tschigorine en a gagné treize et perdu une seule; mais il n'aboutit pourtant qu'à faire un 2 à 2 avec le champion mexicain, B. Vasquez, qui devient plus fort de jour en jour. Steinitz, de son côté, gagna contre des amateurs toutes les parties qu'il joua.

Enfin, le premier jour de l'an, les deux joueurs se trouvaient en présence. Il y avait un concours considérable du ban et de l'arrière-ban des amateurs d'échecs de la Havane et des notabilités du lieu. Les senors Aristides Martinez et Alberto Pance furent choisis pour juges, le premier par Steinitz, l'autre par Tschigorine. Celui-ci eut l'avantage du trait. Il fit son attaque de la savante façon qui lui est personnelle: le gambit Evans. On attendait avec anxiété la défense qu'opposerait Steinitz. Il adopta la défense ordinaire et s'y arrêta de plus en plus, si bien que Tschigorine, poursuivant son avantage de plus en plus vigoureusement, à la suite d'une brillante combinaison, s'assura la victoire après le trente et unième mouvement.

La deuxième partie a été nulle.

Nos lecteurs trouveront plus bas la première partie.

Problème No 89

Composé par M. Georges Hume.

Noirs—7 pièces

Blancs—11 pièces

Les blancs font mat en 2 coups.

Solution du problème No 88.

Blancs	Noirs
1 CR 3 D	1 C pr C
2 C 4 F éch	2 R 5 R
3 D 5 R mat	
	A
	1 F pr C
2 D 6 R éch	2 R pr P
3 C 3 C mat	
	B
	1 F 6 C ou C 5 C
2 D 6 R éch	2 R pr P
3 D 4 R mat	

Première partie du Match Tschigorine-Steinitz.

(Gambit Evans)

Blancs	Noirs
M. Tschigorine	M. Steinitz
1 P 4 R	1 P 4 R
2 C 3 FR	2 C 3 FD
3 F 4 F	3 F 4 F
4 P 4 CD	4 F pr P
5 P 3 F	5 F 4 T
6 Roquent	6 P 3 D
7 P 4 D	7 F 5 CR
8 F 5 CD	8 P pr P
9 P pr P	9 F - D
10 F 2 C	10 CD 2 R
11 F pr F, éch.	11 D pr F
12 C 3 T	12 C 3 T
13 C 4 F	13 F 3 C
14 P 4 TD	14 P 3 FD
15 P 5 R	15 P 4 D
16 C 6 D, éch.	16 R 1er F
17 F 3 T	17 R 1er C
18 T 1er C	18 C (3 T) 4 F
19 C pr PF	19 R pr C
20 P 6 C, éch.	20 R pr P
21 C 5 R	21 D 1er F
22 T 1er R	22 R 3 F
23 D 5 T	23 P 3 C
24 F pr C, éch.	24 R pr F
25 C pr PC, éch.	25 R 3 F
26 C pr T	26 F pr P
27 T 3 C	27 D 2 D
28 T 3 FR	28 T pr C
29 P 4 C	29 T 1er CR
30 D 6 T, éch.	30 T 3 C
31 T pr C, éch.	31 Abandonnent

LE JEU DE DAMES

Problème No 40.

Composé par M. Napoléon Contant, Montréal

Noirs—18 pièces

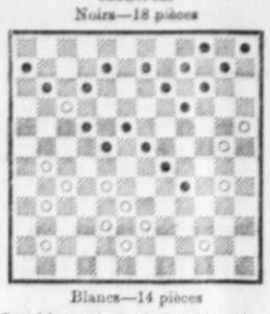

Blancs—14 pièces

Les blancs jouent et gagnent.

Solution du problème No 39

Blancs	Noirs
13 à 8	48 à 54
8 à 2	54 à 60
2 à 54	60 à 66
54 à 22	66 à 72
22 à 5	

Partie gagnée

—*Le Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette* ne vous rend jamais la tête pesante, ne vous ôte pas l'appétit, car il ne contient ni opium, ni morphine.

Soulage toujours

Si vous êtes accablé, démoralisé, irrité, maussade et que vous éprouviez des sensations désagréables après avoir mangé, procurez-vous une bouteille de *Vin de Pepsine* du Dr Ed. Morin, et vous serez soulagé; c'est le plus grand digestif connu. Il est en usage depuis assez longtemps et il a toujours remporté les plus grands succès. Demandez-la a votre pharmacien.

Pour le gros s'adresser à Dr Ed Morin et Cie, 71a rue St. Jacques, Montréal.

—Le Sirop Merisier composé, est le meilleur remède contre le rhume et la toux, etc. 46 1 s—jno

Pro avis et focis

POUR NOS AUTELS ET NOS FOYERS

Qu'elles sont douces les tendres associations qui se groupent autour du foyer, ce sanctuaire où nous plaçons nos dieux domestiques! Qu'il est agréable pour le père de famille après une rude journée de travail de revenir chez lui et de jouir de cet atmosphère de bien-être qu'on ne peut trouver ailleurs!

Mais si les horreurs de la "journée de lavage" envahissent cet Eden, la paix et l'harmonie prennent des ailes et s'envoient au loin afin d'éviter les désagréments qu'elle amène.

Soyez donc sage et épargnez votre argent et votre temps, et conservez votre bonne humeur tout en faisant laver et préparer votre linge d'une manière irréprochable et mieux que vous ne pourriez le faire au foyer domestique.

Vous atteindrez ce but en envoyant votre linge à la Troy Steam Laundry, où les machines les plus nouvelles, les méthodes les plus améliorées et les personnes les plus expérimentées sont employées afin de faire de cette buanderie un beau idéal et de lui donner la fière position de *Buanderie sans égale*.

Venez, écrivez ou téléphonez: 140 rue St Pierre, coin de la rue Craig. Téléphones Bell 666, Fédéral 542.

La négligence est la cause la plus ordinaire des maladies de poitrine. Dès que vous toussez, soignez-vous sans perdre un instant. Ceux qui, au début d'un rhume, prennent le BAUME RHUMAL, n'auront à redouter ni les inflammations de poumons, ni les catarrhes, ni les bronchites qui bientôt tournent à la phtisie. 55 2

—Toutes les personnes qui désirent avoir des portraits à l'huile, à l'eau à l'encre et au crayon pris d'après n'importe quel petit portrait sur sinc, par un maître de l'art, devraient se rendre chez F. G. et M. N. Blanchard, 81 rue Cherrier. Vingt pour cent d'escompte sur grandeur naturelle, d'ici au premier de décembre. 289—jno

Cure de Shiloh pour la consomption

No 1—Le remède le plus efficace contre la toux, bronchite, etc. Guérison opérée invariablement avec quelques doses. Succès merveilleux et sans parallèle dans l'histoire de la médecine pour guérir de la consomption. Vendu avec garantie. Faites-en l'essai. Prix 10c, 50c et $1.00. Si vous souffrez des poumons, de la poitrine ou du dos, faites usage de l'emplâtre poreuse de Shiloh. Vendu par B. E. McGale, 2131 rue Notre-Dame, et par tous les autres pharmaciens. 143—qh——mjs

Vente à bon Marché

DE JANVIER

TAPIS

Rideaux, articles de ménage, toiles, draps, essuiemains, etc.; aussi une caisse de couvertes qui vient de m'être envoyée pour vente immédiate.

THOMAS LIGGET

1884 rue Notre-Dame

56—1

Enseignement de la Coupe aux Dames

Mme le professeur Baron annonce respectueusement aux dames Montrealaises qu'elle vient d'ouvrir au No 1321 rue Notre-Dame, une école de coupe où sera enseigné le système de Mme Kelloge. On sait que cette dame a obtenu à l'exposition universelle de Paris, le grand prix et médaille d'or pour son système, reconnu le plus simple et le plus sûr en usage. En quinze jours de leçons, toute dame peut tailler à perfection ses manteaux, robes, d'après ce système qui consiste dans le maniement d'un outillage. Une visite est sollicitée et satisfaction garantie. —fn s

Achetez un bon fauteuil à votre époux et vous le rendrez heureux. JAMES STEEL, 1826 rue Notre-Dame. Ms-jno

MUSIQUE PAR MUZURETTE

Mazurette, canadien-français, ayant demeuré pendant 40 ans à Détroit est le plus grand compositeur américain existant. Il a publié 250 morceaux différents; ses prix sont énormes; il vend ses parties de 30c à $2.50, et il l'obtient toujours. Nous avons l'intention de nous approprier et de publier à bon marché pour nos pratiques, ses meilleurs morceaux. Nous commençons par son magnifique Adieu, difficulté moyenne, 10c; Una Memoria, valse brillante de salon, difficultée modérée, 10c; La Tourterelle, magnifique valse Scherzo modérée, 25c, et sa mazurka brillante L'Etoile, difficile, 20c. Les éditions du compositeur coûteraient $3.30. Venez voir W. STREET, 29 rue Bleury. m j s

L. LECLAIR

Ferblantier, Plombier et Couvreur. Poseur d'appareils à gaz, etc., etc, 1815 rue Ste Catherine, Montreal. Prix très modérés.

Téléphone Bell 7176. 151—M s

COLONNE CARSLEY

50c DANS LA PIASTRE

Toutes nos marchandises dans le bazar sont écoulées à cinquante cents dans la piastre ou en d'autres termes, sont vendues à moitié prix exactement.

S. CARSLEY.

Quelque chose de nouveau à propos de

MANTEAUX

Circulaires russes en tweed tout laine, toutes couleurs $4.70

ULSTERS EN TWEED

Confectionnés dans les derniers goûts et doublés partout $4.70.
Plusieurs lots de Manteaux en drap noir pour dames. Tous réduits à des prix très bas.
Manteaux en drap noir pour dames $4.
Manteaux en drap noir pour dames $4.50.
Manteaux en drap noir pour dames $6.85.
Manteaux en drap noir pour dames $8.
Tous les vêtements sont réduits pour la vente à bon marché chez

S. CARSLEY

A PROPOS D'ETOFFES A ROBES

ACHETEZ MAINTENANT

Toutes les marchandises les plus nouvelles, couleurs les plus nouvelles, patrons les plus nouveaux

PRIX RÉDUITS

Serge foulée de couleur, 44 pouces de largeur, 36c la verge.
Serge Pemberton, (teinture Indigo) 37c.
Nouvelles marchandises carreautées, 10c.
Nouvelles marchandises carreautées, 12½c.
Nouvelles marchandises carreautées, 20c.
Marchandises domestiques, 44 pcs de larg. 25c
Serges Melota, tout laine. 19c.

Il ne reste plus que quelques robes dans les patrons "Morton et Sydney." Les marchandises les plus nouvelles.

S. CARSLEY.

AVIS AU SUJET DES FLANELLES

LOTS UTILES

Bonnes flanelles grises 12½c.
Flanelles grises utiles 15c.
Bonnes flanelles grises 18c.
Flanelles à chemises tout laine 33½.
Flanelles de couleur tout laine 25c
Flanelles de Saxe de couleur 13c.
Flanelles de Saxe blanche 21c.
Flanelles de Saxe de couleur 26c.
Flanelles de Saxe écarlate 13c.
Flanelles barrée pour jupes 35½c.
Flanelle à chemises qui ne repetisse pas 18c.

Coupons de flanelles de toutes sortes à écouler à moins que les prix du gros.

S. CARSLEY.

GANTS DE DAMES

Gants de kid doublés avec agrafes à ressort et autres

Gants en kid doublés 90c.
Gants en kid doublés $1.
Gants en kid doublés $1.15.
Gants en kid doublés $1.35.
Gants en kid doublés $1.40.

GANTS EN LAINE

Gants en cachemire toutes couleurs 10c.
Gants en cachemire toutes couleurs 15c.
Gants en cachemire toutes couleurs 20c.
Gants en cachemire pesants 25c.
Gants en laine tricotés à la main 50c.
Manchettes en cachemire perlées 9c, 10c.
Manchettes en cachemire perlées 14c, 15c.

S. CARSLEY.

VETEMENTS POUR ENFANTS

Grandes réductions sur les pardessus de toutes les dernières modes.

Pardessus pour enfants, $1.20.
Pardessus pour garçons, $1.90.
Pardessus pour jeunes gens, $4.25

HABILLEMENTS! HABILLEMENTS!!

Habillements en tweed pesant, pour l'hiver, à grandes réductions

Habillements en tweed pour enfants, $1.19.
Habillements en tweed pour garçons, $1.90.
Habillements en tweed pour jeunes gens, $4.90
Habillements jerseys pour garçons, réduits.
Chapeaux en feutre (durs) pour garçons, réduits.
Chapeaux en feutre (durs) pour jeunes gens, réduits.
Chapeaux en feutre (durs) pour hommes, réduits.

S. CARSLEY.

Chaussures! Chaussures!

Chaussures Dongola boutonnées, pour enfants, 50c.
Chaussures Dongola boutonnées, pour demoiselles, $1.25.
Chaussures Dongola boutonnées, avec talons français, pour demoiselles, $1.
Bottines boutonnées en kid pour dames, $1.25.
Bottines Dongola boutonnées en kid pour dames, $1.65.
Bottines Dongola lacées pour dames, $2.
Bottines en chèvre huilée, boutonnées pour dames, $2.45.
Souliers unis pour dames, 65c.
Souliers de fantaisie pour dames, $1.80.
Bottines lacées en cuir de Cordue pour hommes, $1.35 et $1.95.
Congress en veau pour hommes, $2.
Bottines lacées, en veau, pour hommes, $2.
Beaux souliers pour hommes, 67c.

S. CARSLEY.

BAS

Bas pour dames, au prix de vente

Bas en laine noire, pour dames, 18c.
Bas en laine noire, pour dames, 25c.
Bas en cachemire noir, pour dames, 40c.

BAS

Bas pour enfants, au prix de vente

Bas en cachemire noir, pour dames, 21c.
Bas en cachemire noir, pour dames, 25c.

Sous vetements

Costume de nuit à combinaison en laine d'agneau écossaise, pour enfants, 50c.
Corps en laine, pour dames, 38c.
Corps en laine anglaise, pour dames, 45c.
Corps tricotés, pour dames, 25c.
Corps en merino, pour dames, 40c.

S. CARSLEY

ARTICLES POUR HOMMES

OCCASION OCCASION

Chaussons chauds pour l'hiver, 7c la paire.
Chaussons en laine sans coutures, 3 paires pour 48c.
Chaussures en laine pesante barrée, 3 paires pour 55c.
Bons sous-vêtements en laine, 68c.
Bons sous-vêtements en laine pesante 48c.
Bons sous-vêtements barrés pour l'hiver 25c.
Gilets en fibrine pour hommes 18c.
Sous-vêtements en laine agneau écossaise, réduits.
Sous-vêtements en laine agneau anglaise, réduits.
Chemises blanches de toilette, 50c.
Mitaines doublées pour hommes 70c.
Paletots en tweed avec collerette, pour hommes, $9.75.
Habits Reefers, pour hommes, $9.75.

S. CARSLEY.

S. CARSLEY

1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, 1779

Rue Notre-Dame, Montréal.

LA VENTE DE JANVIER

— CHEZ —

HENRY & N. E. HAMILTON

Est un grand succès

Soie Bengaline 22 pos.....à partir de 25c
Soie Sicot 22 pos.....à partir de 35c
Duchesse noire 20 pos.....à partir de 37c
Soie noire durable.....à partir de 95c

Les prix ci-dessus sont de 30 à 50 pour cent moindres que les prix réguliers.

Etoffes à Robes pour Soirées

Plusieurs nouveautés spéciales en SOIES, GAZES, CHIFFONS, TULLES, GRENADINES, avec garnitures pour convenir, pour robes de soirees et de bals.

ÉTOFFES á ROBES

Dans ce département nous vendons des cheviottes et serges tout laine pour homme à des prix excessivement bas. Nous vous prions respectueusement de venir examiner ces lots speciaux.

Grands Marchés dans chaque Département

N.B—Nous nous proposons d'ouvrir un

MAGASIN DE MODES

CE PRINTEMPS

HENRY & N. E. HAMILTON

Coin du Carré Victoria et de la rue Saint Jacques

MONTREAL

56—1

ALLONS-Y GAIEMENT

ALLONS-Y GAIEMENT

C'est le temps d'obtenir des bons marchés.

LE MAGASIN

— DE —

Fred Shipton

A été fermé toute la journée dans le but de réduire les prix de toutes les marchandises dans le stock.

Nous sommes décidés à faire des affaires durant ce mois si la réduction des prix peut servir à quelque chose.

Tout est prêt pour lundi matin.

Examinez cette liste de prix.

Gilets valant $5 et $6 réduits à $2.

Dolmans valant $10 réduits à $3.50.

Longs peletots valant $10 et $12 réduits à $5.

Etoffes à manteaux valant $2 réduits à 95c.

Cachemire de couleur valant 75c réduits à 35c.

Soies de fantaisie valant 75c réduits à 32c.

Etoffes à robes valant 15c réduits à 9c.

Rubans de fantaisie valant 50c réduits à 15c.

Rubans de fantaisie valant 15c réduits à 5c.

Dentelle de fantaisie valant 20c réduits à 7c.

Collets en fourrure noire valant 75c réduits à 35c.

Collets en fourrure noire valant $1.75 réduits à 50c.

Jerseys valant $1.25 réduits à 50c.

Gants en cachemire valant 25c réduits à 12½c.

Bonnets et casques en laine valant 50c réduits à 15c.

Flanelle grise tout laine valant 20c réduits à 12½c.

Garniture de manteaux valant 40c réduits à 10c.

Chapeaux en feutre pour dames valant 75c réduits à 25c.

Une grande réduction sera faite dans la bonneterie, sous-vêtements, couvertes, flanelles, en un mot chaque article dans le magasin sera réduit au plus bas chiffres.

PREMIER ARRIVE

PREMIER SERVI

Fred Shipton

1393

Rue Notre-Dame

En face de l'Hotel Balmoral

55—1

Pharmacie Prévost

COIN DES RUES

CRAIG et BONSECOURS

Médicaments brevetés français et anglais.

Parfums choisis des premières maisons françaises et anglaises. Assortiment considérable d'articles de toilette et de fantaisie.

Prescriptions remplies avec soin par un pharmacien licencié ou sous surveillance immédiate.

54—jno

AVIS IMPORTANT

Il y a seulement qu'une seule place ou vous acheterez tout a bon marché vos épiceries, vins et liqueurs, champagne, etc. Garanties pures de premier choix

— CHEZ —

A. DIONNE,

692 Rue Sherbrooke.

Aussi un lot de dindes à 11c la lbs

48—jno

MODES DE PARIS

Nous avons constamment en mains un grand lot de chapeaux garnis, que nous sommes decidées à vendre à grands sacrifices. Profitez de cet avantage en venant faire une visite à notre magasin. Vous trouverez aussi un grand choix de plumes d'oiseaux, de rubans dans tous les derniers goûts.

MME U. L. LAPRICAIN,
1711 Ste-Catherine,
1a—s près de la rue St-Denis.

Si vous désirez un bel ameublement de salon, allez voir JAMES STEEL, 1826 rue Notre-Dame. Ms-jno

J. N. METIVIER et S. PROULX

Entrepreneurs Menuisiers et Charpentiers

81, RUE FORTIFICATION, 81

Fixtures de bureaux et toute réparation faite à des prix modérés.

Coin de la Place d'Armes, Montréal.

198—m s

SANDERS & DESCHATELETS

Ferblantiers, plombiers et couvreurs, 1789 rue Ste-Catherine, tous les deux ont été 13 ans chez G. Yon, M. Sanders comme contre-maître. Téléphone Bell 7011. Montréal. Toutes commandes seront executées avec soin et promptitude. s—1 a

Le Célèbre Remède Francais

— DU —

DR. BRAU

SIROP DE REGLISSE

Pour toux et rhumes. Dispensaire médical de Bryson, coin des rues Ste Catherine et Peel. mjs

Département des chemins

Voitures à Roues

AIS PULBIC est par le présent donné qu'a partir de cette date et jusqu'à avis contraire, il ne sera pas permis de faire usage de voitures à roues dans les rues de cette ville.

(Par ordre) L'Inspecteur de la Cité,
PERCIVAL W. ST GEORGE.

Bureau de l'Inspecteur de la Cité, Hotel-de-Ville Montréal, 7 Janvier 1892.

55—4

REV. SEB KNIEPP

CURÉ

La consomption, la dyspepsie, la débilité, le sang appauvri, les nerfs affectés, les maladies de coeur, les maladies de la vessie, les maladies de rognons, etc, etc, etc sont guéries par Z. Brabant, le seul herboriste en Canada dont les préparations sont faites d'après le merveilleux système de médication du Rev. Seb Kniepp, curé allemand, considéré par les médecins de renom, comme un génie, un médecin et un vrai bienfaiteur de l'humanité. Consultations gratuites.

Z. BRABANT, herboriste,
10½ carré Chabollez,
Montréal.

LE PAIN

Si vous voulez un bon pain et la meilleure valeur pour votre argent, achetez argent comptant de Stuart et Herbert, et EPARGNEZ 25 p. c. car nous sommes seuls boulangers qui ne font affaires strictement que pour argent comptant. Notre pain est livré dans toutes les parties de la ville.

Téléphone Bell 7108.

STUART & HERBERT,
1003 et 1005, ue Rivard,
252— Côte St-Louis

A LOUER

Plusieurs beaux bureaux, bien éclairés et chauffés à la vapeur, situés au-dessus des ateliers de LA PRESSE, sur le même étage que les bureaux de l'association des Entrepreneurs, No 71A rue St-Jacques. Ils peuvent servir de bureaux pour avocats, architectes, etc., ou salles d'échantillons. S'adresser à

T. BERTHIAUME

No 71 RUE SAINTJACQUES

95—jno

Semoule Mouriès

L'emploi de la *Semoule Mouriès* est recommandé aux femmes enceintes, aux nourrices, et aux enfants pendant toute la période de la dentition et de la croissance.

L'Académie de Médecine a voté des remerciements à M. Mouriès; et l'Institut de France lui a décerné une médaille d'encouragement au concours des prix Montyon pour cette découverte qui exerce une si heureuse influence sur la diminution des maladies et de la mortalité des enfants.

L'usage de la *Semoule Mouriès* chez la femme pendant la grossesse et la lactation et chez l'enfant pendant la dentition et la croissance, est de nature à développer de vigoureuses constitutions.

Une instruction est jointe à chaque flacon.

Fabrs et gros: Maison L. Frere, 19, rue Jacob, Paris.

En vente à Montréal, chez Fabre et Gravel, Lyman Sons et Cie, et dans la plupart des bonnes pharmacies.

JEAN-SANS-PEUR

Il était une fois un garçon grand et fort qui demeurait avec sa mère dans une petite maison bâtie sur le bord de la forêt.

Dès son enfance, il se montra hardi, et quand il arriva à l'âge d'homme, on lui donna le surnom de Jean-sans-Peur, parce qu'il avait coutume de dire que rien n'était capable de l'effrayer, et qu'il voudrait bien savoir si la peur était à poil ou à plumes ; il ne repoutait aucun être vivant, car il se sentait assez fort pour tenir tête aux plus robustes, et il n'était guère porté à s'émouvoir des lutins, des revenants et des choses surprenantes qu'on peut voir la nuit.

Plusieurs fois ses voisins avaient essayé de le mettre à l'épreuve, et s'étaient soudainement présentés à ses yeux dans un attirail qu'ils croyaient propre à le faire reculer ; mais lui, sans se laisser troubler, marchait courageusement vers l'apparition, et le mauvais farceur se hâtait de s'enfuir.

Cependant Jean se lassa de rester dans son pays à labourer la terre, et il se sentit pris de l'envie d'aller à la recherche des aventures, pensant bien qu'il treuverait des occasions de montrer son courage et peut-être de faire fortune.

Il dit un jour à sa mère :

—Avec votre permission, je voudrais voyager ; je sens que ma place n'est point ici, et je voudrais courir les aventures pour vous rendre heureuse sur vos vieux jours.

—Tu es un sot ; reste avec moi, tu seras tranquille et personne ne te contrariera. Ne sais-tu pas que pierre qui roule n'amasse pas mousse ?

—Je suis décidé à parcourir le monde : aucun homme n'a pu jusqu'ici se vanter de m'avoir vu trembler ; je ne sais si la peur est à poil ou à plumes, je ne pense pas que jamais on puisse m'effrayer. Ainsi, donnez-moi votre bénédiction et laissez-moi aller.

—Eh bien ! puisque tu es décidé à quitter la maison de ton père, je vais te donner un conseil dont tu te trouveras bien si tu consens à le suivre : ne voyage jamais que d'un soleil à l'autre, et ne manque pas de t'arrêter pour te coucher dès que le jour fera place à la nuit.

Jean embrassa sa mère, qui pleura en le voyant partir, et il emmena un âne pour porter son bagage qui n'était pas des plus lourds.

Il marcha tout le jour, et quand le soleil se coucha, il s'étendit dans le creux d'un fossé sur un tas de feuilles mortes, et ne s'éveilla qu'en entendant les oiseaux gazouiller dans les branches au-dessus de sa tête.

A la fin de la seconde journée, comme il cherchait un endroit où se reposer, il aperçut, aux dernières lueurs du soleil qui disparaissait derrière les arbres, une petite chapelle ; elle n'était pas fort éloignée, mais quand il y arriva, la nuit était tout à fait tombée. Il attacha son âne à un arbre et entra dans la chapelle.

Elle était toute délabrée, les fenêtres n'avaient plus de vitraux, et la porte fermait mal ; mais Jean n'était pas difficile, et il pensa qu'il dormirait encore mieux là que sous la voûte du ciel.

On avait pendu à la grande poutre qui traversait le petit édifice, à la naissance de la voûte en bois, trois hommes dont les pieds touchaient presque à terre, et à cause de l'obscurité Jean ne les aperçut pas. Il alla se coucher sur une dalle de pierre, se fit un oreiller de son bissac, plaça son bâton à la portée de sa main et se prépara à dormir.

Mais au moment où il commençait à fermer les yeux, le vent qui soufflait à travers les fenêtres sans vitraux heurta les pendus l'un contre l'autre avec un si grand bruit qu'il aurait réveillé le dormeur le plus obstiné.

Jean se leva et dit.

—Je vais bien vous faire rester tranquilles, moi.

Et d'un coup de bâton il fit tomber par terre l'un des pendus.

Il n'entendait plus rien et allait se recoucher quand survint une nouvelle rafale qui poussa l'un contre l'autre les deux pendus. Jean en frappa encore un avec tant de force qu'il roula sur le pavé de la chapelle.

Il alla se coucher pour la troisième fois, pensant que, désormais, il pourrait reposer tranquillement ; mais le vent souffla encore et le dernier pendu heurta le mur du pied.

—Comment, vaurien, s'écria Jean en colère, tu es tout seul maintenant et tu ne peux pas rester en repos ! Je vais me lever et te traiter comme tes camarades.

—Ne me frappez pas, dit le pendu qui, par une permission du ciel, recouvra la parole, écoutez-moi plutôt si vous avez un peu de charité. Nous avons été tous les trois étranglés ici par le bourreau pour avoir volé les trésors de l'église ; ils sont cachés sous une pierre tombale qui est dans le bas de la chapelle, à côté du bénitier. Si vous avez assez de courage pour les prendre et les restituer au prêtre, nous pourrons au moins espérer obtenir la miséricorde de Dieu.

—Bien, dit Jean, reste tranquille ; dès demain, je ferai ce que tu désires ; ce ne sera pas encore cette fois-ci que j'aurai peur.

Il dormit comme un bienheureux, et, quand il fit jour, il souleva la pierre qui recouvrait le trésor volé et alla le porter au prêtre auquel il conta de point en point son aventure.

Celui-ci fut aise de recouvrer les objets qu'il croyait perdus, et il promit de dire des messes pour le repos de l'âme des pendus ; il remercia Jean-sans-Peur et voulut le récompenser. Jean refusa l'argent que le recteur lui proposait, mais il le pria de lui faire cadeau de son étole : avec elle, pensait-il, et avec mon bon bâton à marotte, je pourrai courir le monde sans craindre ni les diables, ni les gens.

—Je ne puis vous donner mon étole, dit le prêtre ; c'est un objet sacré avec lequel il ne faut pas jouer.

—Ce n'est pas pour manquer de respect à votre étole que je vous la demande, mais pour repousser les embûches du démon et détruire les enchantements ; pour les hommes en chair et en os, je m'en charge.

Le prêtre consentit alors à donner son étole à Jean-sans-Peur, qui la serra précieusement et se mit en route.

Il marcha encore toute la journée et vers le soir, il aperçut, au bout d'une grande avenue, un château qui paraissait des plus beaux ; il hâta le pas, et un peu avant d'y arriver, il vit une petite maison. Il y avait sur le pas de la porte les gars qui prenaient le frais. Il leur demanda si les habitants du château voudraient bien le loger pour la nuit.

—On voit bien que vous n'êtes pas du pays, lui répondit-on ; autrement vous sauriez que le château est hanté par les diables et par les lutins ; bien des gens ont voulu y coucher, mais le lendemain ils avaient disparu, ou bien on les trouvait morts.

—Avec votre permission, dit Jean en s'adressant à celui qui paraissait le maître, j'irai voir si je puis y dormir cette nuit. Je ne sais encore si la peur est à poil ou à plumes, et je pense que je ne l'apprendrai pas encore cette fois-ci. Mais prêtez-moi un des grands sabres que je vois accrochés à la muraille, afin que je puisse me défendre si je suis attaqué.

Jean entra dans le château, et après avoir parcouru beaucoup de pièces sans voir personne, il arriva à une cuisine où il y avait une table de chêne couverte de pains, d'écuelles, de plats et d'assiettes. Le manteau de la cheminée était à la mode d'autrefois, et une douzaine de personnes auraient pu s'y chauffer à l'aise ; sur le feu il vit une marmite qui bouillait et une casserole où cuisait de la viande.

Il prit le morceau de pain et se mit à le découper en mennes tranches, qu'il plaça dans une écuelle ; au moment où il soulevait le couvercle de la marmite pour tremper sa soupe, il entendit une voix rude qui disait :

—Trempe quatre soupes.

—Si cela me fait plaisir, répondit Jean sans s'émouvoir, parlez plus poliment.

—Eh bien ! je vous prie de préparer quatre écuellées.

—Volontiers ; mais à la condition que vous viendrez les manger et me tenir compagnie.

Aussitôt, il entendit un grand bruit de ferraille qui retentissait dans la cheminée, et il vit plusieurs bouts de chaîne qui pendaient.

—Avez-vous bientôt fini votre tapage ! s'écria Jean. Laissez tomber tout à fait les chaînes dont vous me montrez le bout : ce n'est pas encore avec cela que vous parviendrez à m'effrayer.

Les chaînes descendirent sur le feu avec un grand fracas et presque aussitôt trois diables arrivèrent par le même chemin, c'est-à-dire par la route de la fumée ; ils étaient vêtus comme des messieurs, mais leurs longues queues dépassaient leurs habits.

—Le souper n'est pas encore cuit à point, dit l'un d'eux en découvrant la casserole ; si vous voulez, nous allons jouer aux cartes en attendant que tout soit prêt.

Les diables s'attablèrent, et le plus jeune laissa tomber à terre une des cartes de son jeu.

—Relève ma carte, dit-il à Jean.

—Tu pourrais parler mieux et faire ta besogne toi-même ; me prends-tu pour ton domestique ?

Comme le jeune diable se baissait pour ramasser sa carte, Jean-sans-Peur lui passa vivement l'étole du prêtre autour du cou, et à cette vue les autres démons s'enfuirent, laissant leur camarade se tirer d'affaire comme il pourrait.

Le petit diable se démenait aussi fort que s'il avait été dans une cuve d'eau bénite, et il suppliait Jean de le délivrer de l'étole qui le brûlait comme un collier de fer rouge.

—Ah ! répondait Jean, te voilà bien attrapé, toi qui croyais prendre les autres ; mais avant que je te permette de t'en aller, dis-moi pourquoi tu voulais me faire ramasser ta carte ?

—Pour te pousser dans un puits qui est sous la table.

—Bien obligé ; mais je ne suis pas rancuneux, et je consens à te débarrasser de ton collier, si tu veux signer de ton sang un écrit par lequel tu me donneras le château et tout ce qu'il contient. Tu t'engageras à ne plus y revenir ni toi, ni aucun des tiens.

Le jeune diable se fit une petite incision au bras, trempa une plume dans le sang qui en coulait, et signa le papier que Jean lui demandait.

Quand il fut délivré de l'étole, il se mit à sauter comme un poulain qui sort de l'écurie ; il était si joyeux que, avant de s'en aller, il indiqua au jeune gars une cachette placée sous l'escalier, et où se trouvait une barrique remplie de pièces d'or.

Jean dormit tranquillement le reste de la nuit, et quand il fut jour, il alla trouver le maître du château et lui remit l'écrit signé par le diable.

Le seigneur donna une belle récompense à Jean et il voulait le garder avec lui ; mais, après être resté quelques jours à se divertir, le gars s'ennuya de rester à ne rien faire, et il se remit à courir les aventures.

Un jour il entra dans une ville dont tous les habitant étaient vêtus de noir et avaient la mine triste.

—Pourquoi, demanda-t-il, chacun porte-t-il ici des habits de deuil ?

—On voit bien que vous êtes étranger, car sans cela vous sauriez que demain la Bête à sept têtes doit dévorer la fille du roi. Si quelqu'un peut tuer le monstre et délivrer la princesse, il deviendra son mari ; mais quoiqu'elle soit belle comme un jour d'été, personne ne s'est encore présenté pour être son défenseur, car la bête lance un feu qui consume tout.

—J'essaierai de la délivrer, dit Jean ; je ne sais pas encore si la peur est à plumes ou à poil.

On le mena au roi qui, à la vue d'un homme aussi courageux, reprit quelque espérance. Il ordonna qu'on eût bien soin de lui, et promit, s'il réussissait, de lui donner sa fille en mariage.

Le lendemain, Jean fut conduit à l'endroit où la princesse était déjà, et elle pleurait en attendant la mort.

Bientôt Jean aperçut le monstre qui arrivait en sifflant et dont les sept têtes cornues lançaient des flammes : d'une main, il prit son étole, de l'autre, il dégaîna son sabre, et s'avança hardiment à la rencontre de la bête. Le feu ne le brûlait point, à cause de l'étole qui était bénie, et, au moment où les sept têtes s'allongeaient pour le dévorer, il en trancha quatre d'un seul coup de sabre, puis sans s'arrêter, il frappa une seconde fois avec tant d'adresse que les trois autres têtes tombèrent à terre, à côté du corps de la bête.

Elle ne tarda pas à expirer ; quand elle fut bien morte, Jean coupa les sept langues qu'il mit dans un mouchoir marqué de son nom, et la fille du roi retourna à la ville ; il n'oublia pas le conseil de sa mère, et il se coucha à l'endroit où la nuit le surprit. Cette fois, il était si fatigué que, contre son habitude, il resta endormi bien après le lever du soleil, et une hirondelle vint en rasant la terre lui effleurer la figure du bout de son aile. Il se réveilla brusquement en frissonnant un peu, et apercevant l'oiseau qui fuyait, il s'écria :

—Ah ! je ne savais pas jusqu'à présent si la peur était à plumes ou à poil ; mais je vois maintenant qu'elle est à plumes.

Ce fut la seule fois de sa vie où il éprouva un commencement de crainte, et encore il dormait plus d'à moitié quand cela lui arriva.

Il prit le chemin de la ville et, en entrant dans le palais du roi qui était tout en fête, il apprit qu'on allait marier la princesse avec celui qui l'avait délivrée et qui était assis à côté du roi. C'était un homme qui, passant près de l'endroit où gisait la bête morte, avait ramassé les sept têtes et les avait apportées en disant que c'était lui qui avait tué le monstre.

—Attendez, cria Jean, cet homme est un affronteur ; regardez si les langues sont encore dans les bouches de la bête.

On vit qu'elles avaient été coupées, et Jean montra le mouchoir marqué où se trouvaient encore les sept langues toutes sanglantes.

Le roi irrité fit tirer à quatre chevaux l'homme qui s'était faussement attribué la délivrance de la princesse. On revêtit Jean-sans-Peur de beaux habits qui lui donnèrent la mine d'un prince ; il épousa la fille du roi et à cette occasion ils firent les plus belles noces dont on ait jamais entendu parler dans le pays.

Les petits cochons couraient par les rues tout rôtis, tout bouillis et la fourchette sur le dos, et en coupait qui voulait, et moi qui étais au repas, on me donna un grand coup de pied au derrière et ils me mirent à m'en aller au soir.

PAUL SÉBILLOT.

—Le Sirop Merisier composé, est le meilleur remède contre le rhume et la toux, etc. 46 1 s—jno

—A cette saison de l'année, les effets du catarrhe et des rhumes de cerveau se font généralement sentir et peuvent avoir des résultats désastreux pour la santé si l'on y porte pas promptement remède. Pour ces maladies il n'y a aucun remède égal au Baume Nasal. Il soulage promptement et ne manque jamais d'opérer une guérison. Défiez-vous des imitations. En vente chez tous les pharmaciens, 50 cents la bouteille. M-s q h

"August Flower"

Pourquoi est-ce ? Voilà la question qui est toujours sur les lèvres de votre enfant. Et il n'est pas pire que le garçon plus grand, plus vieux, plus chauve. La vie est un point d'interrogation. "Pourquoi est-ce ?" voila l'interrogation que nous disons du berceau usqu'à la tombe. Ainsi avec ce petit sermon introducteur, nous demandons : "A quoi sert "l'August Flower ?" La réponse est aussi facile que la demande ce remède est pour la dyspepsie. C'est un remède spécial pour l'estomac et le foie. Rien de plus ; mais ceci. Nous croyons que l'August Flower guérit la dyspepsie. Nous le savons parfaitement. Nous avons de bonnes raisons pour en être certains. Ce remède a commencé à être fabriqué il y a 20 ans dans une petite campagne. Aujourd'hui, il tient la place d'honneur dans tous les magasins de la ville et de la campagne, possède la manufacture la plus considérable du pays, et se vend partout. Pourquoi ? La raison est aussi simple que la pensée d'un enfant. C'est un remède honnête, guérit une maladie, et la guérit bien. Il guérit la dyspepsie.

G. G. Green,
Seul Fabricant,
Woodbury, N. J., U. S. A., et Toronto Canada. (24)

EMULSION

DUKEHART
Grand Succès dans les Hopitaux
"Nous employons l'EMULSION de DUKEHART et obtenons de bons effets."
JAS H. CLOSSEN, M. D.
Médecin interne hôpital Homœopathique des enfants, Philadelphie, Pa.
"Je considère l'EMULSION DUKEHART de beaucoup supérieure à toute autre Emulsion d'Huile de Foie de Morue sur le marché."
J. YIRGLING, M.-D.,
Baltimore, Md.
(9) 303—s—jno

LE BON SENS

Démontre à tous une préparation composée de bœuf, pepsine et houblon est un excellent tonique fortifiant. Le bœuf tonifie les muscles. La bière nourrit le système et la pepsine guérit l'indigestion.

Faites alors usage de

BIERE ET BŒUF

PEPTONISÉS

qui contient justement ces trois matières et vous serez à jamais fort et en bonne santé.

25cts LA BOUTEILLE

296—m j s—jno

Magnifiques cabinets en chêne et noyer, du 16me siècle, les meilleurs et les moins chers JAMEL STEEL, 1826 rue Notre-Dame. Ms-jno

La Poulie en Bois Fendu Brevetée
DE DODGE

Se meut facilement !
S'ajuste rapidement
LA MEILLEURE
Miller Freres & Toms
Seuls agents pour Montreal et les environs
m4s—jno

FEU ! FEU ! FEU !

$15,000.00

DE MARCHANDISES SECHES

ENDOMMAGEES PAR LE FEU, L'EAU ET LA FUMEE

Pour Etre Vendues à Sacrifice, Sans Réserve

Pour faire place pour les Nouvelles Marchandises

LA VENTE se continuera jusqu'au 15 JANVIER

M. J. LACHAPELLE & CIE

2192 RUE NOTRE-DAME

Près de la rue de la Montagne. 5.9 MONTREAL

MEUBLES
DE TOUTES SORTES
AU COMPTANT
AU MOIS
OU A LA SEMAINE
A des Prix sans précédents dans l'Histoire du Commerce de Meubles, à Montréal, chez
Charland & LaHaise
Nos. 33 et 35
RUE ST-LAURENT
197-s-jno TEL. BELL. 1240

Téléphone Bell 7008
LAURIN & LEMAY
Propriétaires du
SUPPORTEUR POUR BARIL

Enregistré le 20 octobre 1891.
145 RUE AMHERST, MONTREAL
Cette invention est des plus utiles pour une Epicerie.
Prix : posé, $1.00 chaque.
12—jno—s

LOTERIE
— DE LA —
Province de Québec
Autorisée par la Législature
VALEUR DES LOTS
$52,740.00
Tous les lots sont tirés à chaque tirage
Prochain Tirage : le 20 Janvier
Rappelez-vous que le gros lot est de
$15,000
Prix du Billet..... $1.00
11 Billets pour... $10.
Pour $1 vous pouvez gagner $15.000
Pour $1 vous pouvez gagner 5.000
Pour $1 vous pouvez gagner 2.500
Pour $1 vous pouvez gagner 1.250
Il y a aussi un grand nombre de lots de $5, $10, $15, $25, $50, $250 et $500, au total de $28,990.
N'oubliez pas que votre billet, gagnant un lot quelconque parmi les lots tirés un par un, peut aussi gagner un des lots approximatifs de $25, $15 et $10, et avoir droit en outre à un lot de $5, s'il se termine par les deux derniers chiffres de l'un des deux premiers gros lots.
LE GÉRANT
S. E. LEFEBVRE,
81 rue St-JACQUES, Montreal, Canada
23a—1 s

LES CELEBRES BIERES ET PORTERS
— DE LA —
MONTREAL BREWING CO.
Marque de Commerce "Cible Rouge"
INDIA PALE ALE CAPSULEES.
X X X PALE ALE.
SAND PORTER.
PORTER STOUT.
Si votre épicier ne les tient pas, donnez vos ordres à la brasserie même. Téléphone 1168.
The Montreal Brewing Co., coin des rues Notre-Dame et Jacques-Cartier. 32—m s

Les Poêles de Clendinneng

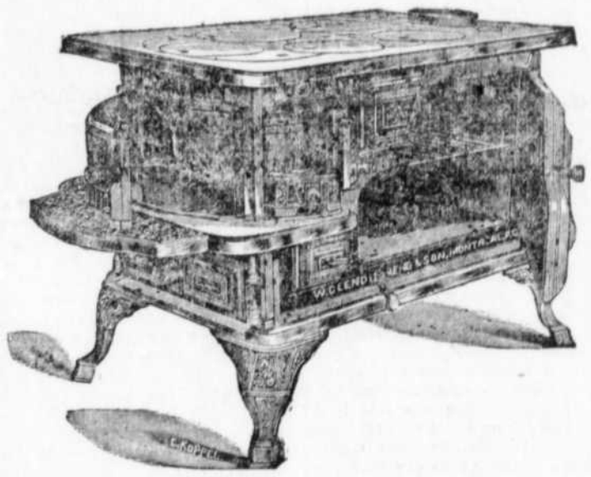

Nous offrons la meilleure ligne de poêles que l'on puisse trouver au Canada et pouvons satisfaire toutes les bourses.
Nous fabriquons les Nos 1, Nos 2 et Nos 3 et pouvons vous donner une plus grande valeur pour votre argent que tous les autres fabricants.
Venez examiner nos salles d'échantillons si vous voulez voir de beaux articles.
Nous avons des poêles de toutes sortes et à tous les prix.
SALLES DE VENTE ET D'ECHANTILLONS
524 rue Craig — 2495 rue Notre-Dame
319 rue St Jacques — 1417 rue Ste Catherine
Coin des rues William et des Inspecteurs
Wm CLENDINNENG & FILS
MONTREAL P. Q. s—jno

TOUX PERSISTANTES, BRONCHITES, CATARRHES
MALADIES DE POITRINE
GUÉRISON par les
CAPSULES COGNET
A l'Eucalyptol, iodoformo-créosote
PARIS — 4, Rue de Charonne — PARIS
DÉPOT à Montréal : Laviolette et Nelson.

ATTRACTION SANS PRECEDENT
Plus de 2 Millions distribués
L.S.L.
LOTERIE del'ÉTAT de la LOUISIANE
Incorporée par la législature pour des fins d'éducation et de charité, et reconnue dans la constitution actuelle de l'Etat, en 1879, par une majorité écrasante du vote populaire.
Les grands tirages extraordinaires ont lieu semi-annuellement (en Juin et en Décembre), et les tirages à NOMBRE SIMPLE ont lieu dans chacun des autres dix mois de l'année. Tous les tirages se font en public, à l'Académie de Musique, Nouvelle-Orléans, La.
Renommée depuis vingt ans pour l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des prix.
Certifié comme suit :
"Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements pour tous les tirages mensuels et semi-annuels de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, que nous prenons personnellement les tirages mêmes, et que ces tirages sont faits avec honnêteté, impartialité et bonne foi envers tout le monde ; et nous autorisons la compagnie à se servir de ce certificat avec "fac simile" de notre signature dans ses annonces."

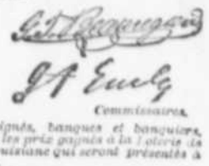

Commissaires.
Nous soussignés, banques et banquiers, paierons tous les prix gagnés à la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés à nos comptoirs.
R. M. WALMSLEY, Prés. Louisiana Nat'l Bk
PIERRE LANAUX, Prés. State Nat'l Bk.
A. BALDWIN, Prés. New Orleans Nat'l Bk.
CARL KOHN, Prés. Union National Bank.
Grand Tirage Mensuel
à l'Académie de Musique, Nouvelle-Orléans
Mardi, 12 Janvier, 1892
PRIX CAPITAL : $300,000
LISTE DES PRIX

1 PRIX DE	$300,000, soit		$300,000
1 PRIX DE	100,000, soit		100,000
1 PRIX DE	50,000, soit		50,000
1 PRIX DE	25,000, soit		25,000
2 PRIX DE	10,000, soit		20,000
5 PRIX DE	5,000, soit		25,000
25 PRIX DE	1,000 soit		25,000
100 PRIX DE	500, soit		50,000
200 PRIX DE	300, soit		60,000
500 PRIX DE	200, soit		100,000
PRIX APPROXIMATIFS			
100 PRIX DE	$300, soit		$30,000
100 PRIX DE	200, soit		20,000
100 PRIX DE	200, soit		20,000
PRIX TERMINAUX			
999 PRIX DE	$100, soit		$99,900
999 PRIX DE	100, soit		99,900
3,134 prix se montant a..			$1,054,800

PRIX DES BILLETS
Billets complets $20 ; Demi-billets, $10 Quarts, $5 ; Dixièmes, $2 ; Vingtièmes, $1.
Prix des clubs, 25 billets d'une piastre pour $20.
Taux spéciaux pour les agents. Agents demandés partout.
IMPORTANT—Envoyez tout argent par l'Express à nos frais, pour tout envoi de pas moins de cinq piastres, pour lesquelles nous paierons tous les frais, et nous payons tous les frais d'Express sur BILLETS et LISTES DES PRIX envoyés à nos correspondants.
ADRESSER :
PAUL CONRAD,
NOUVELLE-ORLEANS, La.
Donnez l'adresse complète et faites la signature lisible.
Le congrès ayant dernièrement adopté une loi prohibant l'emploi de la malle à TOUTES les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de prix, jusqu'à ce que les tribunaux aient décidé la question de NOS DROITS COMME INSTITUTION DE L'ETAT.
Les autorités postales, cependant, continuent à délivrer toutes les lettres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais non les lettres, CHARGEES à lui adressées.
Les listes officielles des prix seront envoyées sur demande à tous les agents locaux, après chaque tirage, en n'importe quelle quantité, par express, FRANCHES DE PORT.
N'oubliez pas que la charte actuelle de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui forme partie de la constitution de l'Etat de la Louisiane et qui a été déclarée par la Cour Suprême des E. U. un contrat avec l'Etat de la Louisiane et une partie de la constitution de cet Etat n'expire que le premier Janvier 1895.
La législature de l'Etat de la Louisiane, qui s'est ajournée le 10 juillet cette année, a ordonné qu'un amendement à la constitution de l'Etat soit soumis au peuple, à une élection qui aura lieu en 1892, amendement destiné à prolonger la charte de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane jusqu'en l'année mil neuf cent dix-neuf. C'est l'opinion générale que le vote populaire sera en faveur de la loterie.

LOTERIE

Pavillon Mauresque à la ville de Mexico dans lequel ont lieu les tirages.
MEXICAINE
— DE LA —
BENEFICENCIA PUBLICA
(CHARITE PUBLIQUE)
Fondée en 1878 dans la VILLE DE MEXICO et la seule Loterie protégée par le Gouvernement National Mexicain
N'ayant absolument rien de commun avec aucune autre Compagnie se servant du même titre.
Le prochain Tirage mensuel aura lieu dans le Pavillon Mauresque A MEXICO
JEUDI, LE 21 JANVIER 1892
PRIX CAPITAL : $60,000
Par les conditions du contrat, la compagnie doit déposer le plein montant de tous les prix compris dans le tirage, avant de pouvoir vendre un seul billet, et recevoir le permis officiel suivant : CERTIFICAT—Je, par les présentes, certifie que la Banque de Londres et Mexico a en dépot les fonds nécessaires pour garantir le paiement de tous les prix qui seront gagnés au tirage de la Loterie de la Beneficencia Publica. APOLINAR CASTILLO.
Intéressant
De plus, la compagnie est requise de distribuer 56 p. c. de la valeur de tous les billets en prix—une proportion plus élevée que celle de n'importe quelle autre loterie.
Prix des Billets, en argent américain
Billets entiers $3, demi billets $1, quarts de billets, $.75 huitième $1.
Prix pour association, une valeur de $55 en billets pour $50.
LISTE DES PRIX

1 prix capital de	$60,000	fait	$60,000
1 prix capital de	20,000	fait	20,000
1 prix capital de	10,000	fait	10,000
1 grand prix de	2,000	fait	2,000
3 prix de $1,000		font	3,000
6 prix de 500		font	3,000
20 prix de 200		font	4,000
100 prix de 100		font	10,000
500 prix de 50		font	17,000
951 prix de 20		font	11,020
PRIX APPROXIMATIFS			0
150 prix de $50, approximatifs au prix de $50,000			$9,000
150 prix de $50, approximatifs au prix de $30,000			7,500
150 prix de $40, approximatifs au prix de $10,000			6,000
799 prix terminaux de $20, décidés par le prix de $50,000			15,980
22,6 prix se montant à			$178,500

Tous les billets gagnants vendus aux Etats-Unis sont payés en monnaie ayant cours aux Etats-Unis.
Le nombre des billets est limité à 80,000, 20,000 moins que ceux vendus par les autres loteries qui suivent le même système.
☞ Envoyez par lettres ordinaires l'argent, les mandats de poste ou traites qui sont émises par toutes les compagnies d'express ou New-York Exchange. L'argent envoyé doit être enregistré.
Adressez U. BASSETI,
MEXICO, MEXIQUE

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME, Editeur.
Nos 71 et 71a RUE SAINT-JACQUES
MONTRÉAL.

Abonnement :

Edition quotidienne . . . $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

Edition hebdomadaire . . . $1.00 par année. 50 cts pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE

Boîte 1178, B.P. Montréal, Canada.

CIRCULATION

Pour la semaine finissant le 2 Janvier 1892 :

Lundi	21,122
Mardi	21,145
Mercredi	21,163
Jeudi	21,185
Vendredi	Fête
Samedi	22,471
Total	107,086

Moyenne par jour de la circulation pour la semaine finissant le 2 janvier 1892 :

21,417

MONTRÉAL, 9 JANVIER 1892

LE PATRIOTISME ET LES TRAITES DE COMMERCE

L'abondance des matières a retardé de quelques jours la publication de la lettre suivante :

Montréal, 31 décembre 1891.

Monsieur le rédacteur,

J'ai cherché à établir dans le *Canadien* que le Canada allait se trouver complètement isolé du monde entier, lorsque aux traités existant, les traités de commerce, à l'étude en ce moment, seraient substitués. Il ne restera ai-je dit, que le marché anglais, ouvert à tout venant, où nous pourrons écouler le surplus de nos productions. Je prials le gouvernement fédéral, s'il en est temps encore de donner son attention à ce sujet, brûlant d'opportunité.

Au lieu de m'approuver et de joindre vos efforts patriotiques aux miens, vous me persiflez.

Je vous demande la permission de m'inscrire en faux contre l'appréciation que vous faites d'une partie de mon travail. Vous me faites dire des choses que je n'ai, non-seulement pas écrites, mais jamais pensées, et vous passez ensuite jugement.

Ainsi, vous parlez dans la PRESSE d'hier, du Traité de Commerce signé tout dernièrement entre l'Allemagne et les Etats-Unis. Quoique je n'aie même pas mentionné cette nouvelle convention dans mon article, vous prenez sur vous, pour essayer de me mettre en contradiction apparente aux yeux de vos lecteurs, d'appliquer à ce traité Allemand-Américain, ce que je dis tout simplement des quatre traités signés le 17 décembre dernier.

Vous me donnez raison en citant vous-même l'article du traité de Francfort qui, dites-vous, se lit comme suit :

"Toutefois seront exceptés de la règle susdite les faveurs qu'une des parties contractantes, par des traités de commerce, a accordées et accordera à des Etats autres que ceux qui suivent : l'Angleterre, la Belgique, les Pays-Bas, la Suisse, l'Autriche, la Russie."

Or, comme j'ai dit que l'empereur d'Allemagne était tenu de faire bénéficier la France des avantages qu'il avait accordés à la Belgique, à la Suisse et à l'Autriche-Hongrie, en vertu du traité de Francfort, et ce qui est vrai, puisque vous l'admettez comme moi, je ne comprends pas pourquoi vous me cherchez une querelle d'Allemand, en faisant intervenir les Etats-Unis, dont je n'ai pas même mentionné le nom.

Ce n'est donc pas moi, "*qui émaille nos écrits de textes*" qui ne se rapportent pas à la question.

Je regrette, Monsieur, que les efforts que je ne cesse de faire, avec tous les patriotes, pour engager le gouvernement canadien, quel qu'il soit, à nous ouvrir des marchés étrangers ne rencontrent pas votre approbation, plus aujourd'hui que par le passé.

Que voulez-vous ? Je voudrais voir le Canada, ma patrie, prospère à l'intérieur et considéré à l'extérieur et nos produits traités à l'étranger comme tous les produits similaires dans la Grande-Bretagne pour le moins, tandis que vous, M. le rédacteur, paraissez heureux du rôle auquel le condamne le gouvernement d'Ottawa, celui de simple "*Comptoir Anglais*".

Agréez, M. le rédacteur, avec mes souhaits du nouvel an, l'assurance de mes sentiments distingués.

G. A. DROLET.

Nous reconnaissons que la réclamation de M. G. Drolet est bien fondée, mais son article était tellement entremêlé des traités de commerce de l'Allemagne, de la France et des Etats-Unis que nous n'avions pas fait la distinction qu'il souligne dans sa lettre.

La rectification qu'il fait de notre article, ne corrige du reste en quoi que ce soit les erreurs de fait qu'il a commises dans ses articles sur les "Nouveaux traités de commerce."

Les fameux traités de commerce que notre correspondant donnait en exemple au gouvernement fédéral, ne sont pas des traités de commerce, mais de simples et modestes conventions portant sur un nombre limité d'articles. Ces conventions passées entre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, l'Italie et la Belgique, n'inaugurent nullement l'ère de traités de commerce; le principal avantage qu'elles procurent aux parties contractantes, avantage considérable, c'est la stabilité dans les relations internationales reposant sur la durée des conventions dont l'échéance est fixée à douze ans.

Ces conventions que l'empereur d'Allemagne considère comme un triomphe, sont encore plus politiques qu'économiques; elles sont dirigées contre la France et la Russie.

Elles ont été acceptées sans murmure par les pays de la Triple Alliance, mais sont repoussées avec énergie par les peuples qui ne graviteat pas autour de l'aigle prussien.

Les Belges par exemple, protestent énergiquement contre l'action de leur gouvernement, s'il faut en croire les journaux d'Europe.

Le *Gaulois* du 24 décembre publiait la dépêche suivante :

Un grand meeting de protestation a été tenu ce soir, à Bruxelles, contre les traités de commerce entre la Belgique et l'Allemagne.

Dix députés, deux sénateurs, la plupart des conseillers communaux de Bruxelles, et un grand nombre de notabilités du commerce et de l'industrie assistaient à cette réunion.

C'est M. Van Oye qui a ouvert la discussion en déclarant, aux applaudissements de l'assemblée, que le traité conclu entre la Belgique et l'Allemagne est néfaste pour notre pays.

Mais quoi qu'on en pense et quoi qu'on en dise, la Belgique n'acceptera pas cette politique du couteau sur la gorge, lui fût-elle imposée par la puissante Allemagne.

Finalement, l'assemblée dans un ordre du jour voté par acclamation, émet le vœu que les Chambres belges rejettent le traité de commerce avec l'Allemagne où, tout au moins, demandent qu'il soit modifié dans le sens des observations formulées par le conseil supérieur du commerce et de l'industrie.

L'Allemagne compte 47,000,000 d'habitants et la Belgique 5,500,000 seulement, et pourtant les Belges, gens pratiques, se refusent à subir les exigences de leurs voisins, ne croyant pas à la théorie de M. Drolet et des libéraux qui ne cessent de parler aux canadiens du marché de leurs 65,000,000 de voisins.

Ce qu'il y a de troublant dans les écrits de M. Drolet, c'est que les déductions qu'il tire des exemples qu'il cite sont diamétralement opposées à ses propres autorités.

Ainsi alors qu'il recommande aux ministres fédéraux de suivre l'exemple des pays qui font des traités de commerce, il leur recommande en même temps d'abattre toute barrière entre les Etats-Unis et le Canada. Or, les Etats européens changent leurs tarifs et leur législation commerciale justement pour être à même de combattre les Etats-Unis avec leurs propres armes : la protection à outrance et la prohibition.

Le monde entier a été indigné, insulté même, par l'arrogance du tarif McKinley, et quelles qu'aient été les pertes causées par ce tarif, aucun pays n'a voulu se soumettre aux exigences américaines. Seuls les libéraux canadiens ont exprimé le désir de passer sous ces nouvelles fourches caudines.

M. Drolet dit :

Le ministre de France met le pied à New-York en même temps que j'écris ces lignes. Il y a donc urgence pour MM. Abbott, Chapleau et Cie, car, aussitôt ce traité signé, les conséquences seront fort graves pour notre pauvre Canada.

Il est plus que probable que les deux nations contractantes s'engageront à s'accorder pendant toute la durée de cette Convention, *le traitement de la nation la plus favorisée.*" Cette clause pourra empêcher par la suite, les Etats-Unis de nous accorder la réciprocité illimitée, parce qu'en vertu de leur traité avec la France, les Etats-Unis seraient peut-être obligés d'accorder à la République française, "*tous les avantages*" qu'ils seraient appelés à concéder à une autre nation.

En disant cela notre correspondant induit ses lecteurs en erreur ; il n'est nullement question d'un traité de commerce, entre ces deux pays, il est simplement question d'un échange de valeurs égales d'importations. La France estime que les décisions qu'elle vient de prendre, permettront aux Etats-Unis d'augmenter ses exportations françaises de $12,000,000, et elle demande des concessions correspondantes pour des produits d'une valeur égale. Encore une fois loin d'être un pas en avant vers le libre échange, les modifications douanières en Europe sont des mesures de protection prises en réponse au bill McKinley.

***

M. Drolet se décerne un brevet de patriotisme, ce qui est son droit, mais nous accuse en même temps de vouloir le malheur de notre partrie : nous protestons, et pour prouver que nous sommes aussi patriote que notre aimable correspondant, et plus pratique que lui, nous allons indiquer comment le Canada peut se passer de la liberté qu'on lui refuse de faire ses traités de commerce tout en forçant les pays qui le maltraitent à lui accorder les conditions auxquelles il a le droit de prétendre.

Prenons l'Allemagne par exemple.

L'Allemagne sans faire de traité avec les Etats-Unis, vient cependant d'informer le Président Harrison qu'elle accordera aux produits américains les réductions accordées aux produits autrichiens et italiens pourvu que le Président n'use pas contre les sucres et autres matières premières allemandes visées par l'article 3 du bill McKinley, de ses pouvoirs discrétionnaires. L'accord entre les deux pays s'est fait sur cette base.

Cet accord est réellement préjudiciable au Canada comme on peut s'en rendre compte par les différences suivantes des droits ;

		Droits payés par 100 kilos pour les produits des Etats-Unis.	Canada.
Blé	Marcs	3.50	5.00
Seigle		3.50	5.00
Avoine		2.80	4.00
Fèves		1.50	2.00
Orge		2.00	2.25
Maïs		1.60	2.00
Malt		3.60	4.00
Bois coupé, bois de tonnellerie		0.30	0.40
Planches		0.80	1.00
Houblon		14.00	20.00
Beurre		16.50	20.00
Volaille morte		20.00	30.00
Porc		17.00	20.00
Œufs		2.00	3.00
Poulains par tête		10.00	20.00
Bœufs	de	25.50	30.00

Ces différences militeront certainement contre les Etats-Unis ; les libéraux y verront un argument de plus en faveur d'un traité de réciprocité quelconque, déclarant que nous ne pouvons apporter aucun remède à cet état de choses n'ayant pas la liberté de traiter directement avec l'Allemagne.

LA PRESSE raisonne autrement et déclare qu'on peut facilement obtenir de l'Allemagne les concessions qu'elle a accordées aux Etats-Unis.

L'Allemagne n'a aucun intérêt à tenir le Canada en dehors de ses conventions commerciales, car si nous envoyons chez elle pour $507,000 de produits canadiens, elle nous envoie pour $3,778,000 de produits allemands.

Les sucres allemands entrent pour plus de $1,000,000 dans ce chiffre ; ce sont des sucres de betterave. Or, il est indifférent aux Canadiens de sucrer leur thé ou leur café avec du sucre de canne au lieu et place du sucre de betterave et le gouvernement canadien pourrait tranquillement dire au gouvernement allemand : Laissez-nous entrer nos produits aux mêmes conditions que celles accordées aux Etats-Unis, autrement nous allons frapper les sucres de betterave d'un droit de douane.

L'Allemagne ne refusera certainement pas cette convention, car la suppression de ses exportations de sucre au Canada, entraînerait presque la suppression de sa ligne de steamers entre Hambourg et Montréal. Le sucre donnant à cette ligne 10,000 tonnes de fret, sur un total de 12,000 tonnes transportées directement d'Allemagne au Canada.

Et ce que nous disons de l'Allemagne peut être dit de la France. Qu'on étudie le mouvement des importations françaises et qu'on dise à la France : Accordez-nous le tarif minimum sur nos grains, notre fromage, nos bois et nous réduirons nos droits sur vos vins, vos pâtes alimentaires, vos soieries etc., etc., et la France nous rencontrera certainement à mi-chemin.

Nous sommes à LA PRESSE tout aussi patriotes que M. Drolet, avec cette différence que le patriotisme de M. Drolet est bruyant, sonore et pliant, alors que le nôtre est calme pratique et admet toutes les moyens de conciliation ne demandant aucun sacrifice de la dignité nationale.

Ceci dit, LA PRESSE remercie M. Drolet de ses bons souhaits du nouvel an, et lui adresse les siens en toute sincérité.

CHRONIQUE OUVRIERE

L'histoire se répète

Le Conseil Central des Métiers et du Travail a siégé jeudi dernier et s'est ajourné régulièrement au troisième jeudi du mois. Or, hier soir, un journal annonçait qu'il était convoqué en séance spéciale demain, dimanche, à 2 heures, pour discuter la question politique et choisir des candidats, s'il y a lieu.

Pareille convocation a été faite, dans les mêmes circonstances, l'an dernier, lors des élections fédérales ; à cette époque je suivais régulièrement les séances du Conseil et j'exprimai dans LA PRESSE mon opinion sur cette convocation.

Je me suis absenté du Conseil depuis de longs mois et n'ai nullement l'intention de prendre part à ses débats sur la question politique ; je l'ai déclaré nettement aux amis qui sont venus m'entretenir à ce sujet. Mais comme hier, plusieurs de ces amis m'ont demandé d'exprimer mes vues sur la question je me rends à leur désir avec d'autant plus de plaisir que je n'ai jamais changé d'opinion sur le rôle que le Conseil Central est appelé à jouer et doit jouer en pareille occasion et qu'il me suffira de republier ce que j'écrivais dans LA PRESSE en 1891.

EXTRAIT DE LA CHRONIQUE OUVRIÈRE DU SAMEDI, 7 FÉVRIER 1891.

Il existe, à mon avis, dans le public une idée fausse du rôle que le Conseil Central joue et doit jouer en matière électorale. On croit que c'est lui qui choisit les candidats et les impose aux différentes divisions électorales ; on se trompe.

Je ne parlerai pas de la candidature de M. Béland, je n'était pas au Conseil à cette époque ; mais je sais que dans toutes les autres occasions le Conseil n'a été appelé qu'à approuver ou désapprouver les choix faits par les délégués des électeurs ouvriers des divisions.

En 1886, ce n'est qu'après des réunions importantes des électeurs de l'Est et de l'Ouest, et après avoir consulté les associations ouvrières, que MM. Gravel, Keys et Robertson ont été endossés par le Conseil. En 1888, M. A. T. Lépine a été choisi par la division Est, et sa candidature approuvée ensuite par le Conseil.

Toute autre manière de procéder serait illogique et grosse de difficultés. Ainsi l'an dernier, le Conseil Central avait nommé M. Georges Clark candidat dans Montréal No 3, la division représentée par M. McShane. Il avait fait ce choix sans consulter les ouvriers de l'Ouest. Qu'en est-il résulté ? C'est que ces derniers se sont réunis deux fois à la salle Weber et ont protesté contre la résolution du Conseil et contre son candidat et que les journaux ont été inondés de lettres désagréables pour les délégués.

Cela est parfaitement compréhensible. De quel droit le Conseil Central imposerait-il un candidat à une division ? Serait-ce parce qu'il représente d'une manière générale les intérêts des classes ouvrières à Montréal ? La raison serait bonne, mais ce qui n'empêche, toute bonne qu'elle soit, qu'elle peut, dans nombre de cas, nuire aux intérêts mêmes des classes ouvrières.

Le Conseil peut par exemple, choisir pour candidat un homme honnête, très intelligent, s'étant attiré l'estime et la confiance des délégués mais qui, pour une cause ou pour une autre serait absolument incapable de se faire élire. Il y a des hommes qui sont destinés à des défaites éternelles, ils sont marqués, connus dans leur division et aux époques comme celle que nous traversons, il n'est pas rare d'entendre : Nous prendrions bien un tel, mais il ne peut pas se faire élire. Le candidat choisi serait battu et avec lui le Conseil Central et les ouvriers.

Du reste pourquoi en matière d'élection le Conseil Central sortirait-il des usages suivis ? Est-ce que dans les partis politiques, ce sont les comités exécutifs ou centraux qui nomment M. X ou M. Z candidat dans tel comté ? Non. Ce sont les comtés qui choisissent, en convention, leurs propres candidats, et le comité exécutif qui ratifie ou non le choix fait.

Il y a là une question de dignité qu'un corps électoral ne peut laisser mettre en discussion ; un droit qu'il ne peut se laisser enlever. Nos amis de l'ouest ont bien fait le jour où ils ont protesté contre la décision du Conseil leur imposant un candidat, quoique le candidat fût un homme d'une honorabilité parfaite et d'une intelligence remarquable.

Il ne faut pas oublier que le Conseil se compose de délégués qui sont électeurs non pas dans une division mais dans toutes les divisions de Montréal. Si le Conseil était appelé à choir un candidat, il pourrait arriver que la majorité composée des délégués appartenant aux divisions Ouest et Centre imposât aux délégués de la partie Est, un candidat que ces derniers ne voudraient ou ne pourraient accepter et *vice versa* ; qu'on ne dise pas que cela ne peut arriver, car c'est arrivé.

Si le Conseil Central désire que ses décisions soient respectées par les ouvriers, il faut que ces décisions soient l'expression absolue de la majorité des intéressés ; il faut en matière électorale que le candidat choisi pour une division soit le choix de la majorité de cette division et non le choix de la majorité du Conseil, qui n'a d'autre droit que celui de ratifier ou de repousser le choix de la division.

Je rappellerai ce qui s'est passé lors des élections fédérales en 1887.

Deux séances avaient été consacrées à discuter la question des élections ; le Conseil, après des discussions très âpres, avait décidé qu'il n'endosserait aucune candidature. Un samedi une note fut mise dans le coin d'un journal, convoquant le Conseil pour le lendemain, dimanche ; peu de délégués se rendirent à la réunion, et là, séance tenante, on endossa M. (aujourd'hui l'honorable) J. K. Ward, M. J. Cloran et le Dr Lanctôt. Les trois endossés furent joliment battus ; le Conseil qui, pourtant, n'avait fait qu'approuver les candidats, fut déconsidéré, presque détruit, et l'honorable J. K. Ward perdit les $300 qu'il s'était fait extorquer, croyant être l'élu des ouvriers, alors qu'il n'avait été que la dupe d'un misérable.

Le Conseil Central qui a rendu de grands services aux ouvriers, qui est appelé à en rendre de plus grands encore, qui jouit, grâce à sa modération et à l'esprit d'équité qui l'animent d'une influence considérable, doit veiller à ce que sa réputation ne soit en aucune façon amoindrie par les luttes de partis.

Faisons les choses ouvertement, largement, régulièrement, pas de conciliabules nocturnes, pas de convocations précipitées permettant à un seul membre de dire : je n'ai pas été prévenu, ou je n'ai pu assister faute d'avoir été avisé en temps.

On comprend maintenant pourquoi je n'aime ni les réunions du dimanche, ni les convocations à bref délai, et pourquoi je ne crois pas que le Conseil Central des Métiers et du Travail ait le droit ou le devoir de choisir des candidats sans avoir au moins consulté les sentiments des divisions appelées à se prononcer.

Il y a là une question de justice, d'équité et de convenances que le Conseil ne peut pas ignorer sous peine de voir ses décisions frappées de nullité.

JEAN-BAPTISTE GAGNEPETIT.

Avis

L'administration du *Petit Parisien* prie ses nombreux lecteurs de vouloir bien l'excuser pour le retard exceptionnel apporté cette semaine à la mise en vente du journal. Ce retard provient des tempêtes survenues dans l'Atlantique ; ce journal est en vente dès aujourd'hui chez tous les principaux marchands de journaux. Nous engageons nos lecteurs à se le procurer sans retard, car le numéro est des plus intéressants. De forts beaux dessins représentent l'affreux assassinat de deux femmes, boulevard du Temple, les massacres en Chine, les portraits des hommes illustres décédés dans la semaine. Enfin nous continuons notre nouveau feuilleton "*La Belle Impéria.*" 5 cts le numéro.

Abonnement, un an, $2.00. Six mois, $1.00. Trois mois, 60c. 55—2

—La "Lotion Orientale" quoique sur le marché depuis quelques mois seulement, fait son petit bonhomme de chemin et obtient des succès que ses qualités connues faisaient prévoir. Pour la propreté du cuir chevelu, elle est indispensable ; avec son usage, les pellicules disparaissent et les cheveux acquièrent souplesse et vigueur. Le diplôme qu'on vient de lui décerner lui rend justice, rien de plus.

En vente dans toutes les pharmacies et en gros au No 1599 rue Notre-Dame.

—Le Sirop Merisier composé, est le meilleur remède contre le rhume et la toux, etc. 461 s—jno

MALADIES D'ESTOMAC «Vin Chassaing»

Théâtre Royal

Gus. Hill et sa troupe de variété ont obtenu un grand succès en cette ville. Salle comble au Royal à chaque représentation. La semaine prochaine "The Night Owls" sera joué à ce théâtre.

Queen's Theatre

Les "menestrels" de George Wilson ont donné probablement la plus brillante série de représentations qu'on ait jamais vues à Montréal.

Melle Clara Morris sera ici la semaine prochaine.

Les admirateurs de Sardou, Dumas fils, et de d'Ennery auront l'occasion d'entendre les chefs-d'œuvre de ces maîtres, interprétés par une des plus fortes actrices de la scène contemporaine.

Melle Morris et son excellente troupe tiendront les planches du Queen's Theatre, toute la semaine prochaine.

Les pièces seront "Odette," "La Dame aux Camélias" et "Renée."

Grand Assortiment
— DE —
FOURRURES
— CHEZ —
Lorge & Cie

Grand Assortiment
— DE —
FOURRURES
— CHEZ —
LORGE & CIE

Grand Assortiment
— DE —
FOURRURES
— CHEZ —
Lorge & Cie
56—1

Grande Vente à Bon Marché
Grande Vente a Bon Marche
— CHEZ —
FOWLER & LEISHMAN

MARCHANDISES SÈCHES !
MARCHANDISES SÈCHES !
MARCHANDISES SÈCHES !
Devant être écoulées à moitié prix

ÉTOFFES A ROBES, ETOFFES A ROBES
ETOFFES A ROBES
Toutes couleurs et qualités.
Longueurs pour convenir à nos pratiques.
Venez de bonne heure et procurez-vous le premier choix dans notre grand assortiment.

BAS ! GANTS ! CORSETS !
BAS ! GANTS ! CORSETS !
BAS ! GANTS ! CORSETS !
BAS ! GANTS ! CORSETS !
BAS ! GANTS ! CORSETS !
Sous-Vetements pour Dames !
Sous-Vetements pour Dames !
Sous-Vetements pour Hommes !
Sous-Vetements pour Hommes !

Les cinq lignes ci-dessus sont en variété infinie ; notre assortiment comprend les différentes grandeurs et qualités.

VENTE SPECIALE !
VENTE SPECIALE !
Grandes Réductions
Grandes Réductions
Magasin au comptant de
FOWLER & LEISHMAN
524 rue St Laurent
Coin de la rue Prince Arthur. Tel. Bell 6386
53—3

Si vous avez besoin d'un bon buffet ou d'une bonne table à rallonge à bon marché, visitez JAMES STEEL, 1626 rue Notre-Dame. Ms-jno

ALLUMETTES
— DE —
EDDY
TELEGRAPHES
— ET —
TELEPHONES
Infaillibles ! Sans Danger ! Agréables !
Chaque petit bois une Allumette. Chaque Allumette un coup sur.
Pas de Mauvaise Odeur. Pas de Dégouttement du Souffre.
EN VENTE PARTOUT. N'EN ACCEPTEZ PAS D'AUTRES
USINES A HULL, CANADA, ETABLIES 1851. 279—s—jno

Ou ne fabrique pas de meilleures Claques.
Bons Matériaux.
Fabrication Consciencieuse.
Vont Parfaitement.
Derniers genres.
Beau Fini.
Tous les Marchands en vendent.
Tout le monde en porte.
Comment se fait-il que vous ne les ayez pas essayées ?

PORTEZ-VOUS DES
CLAQUES
GRANBY ?
9.12. 14

1er Janvier 1892.—75ème Rapport Semi-Annuel de la
CIE -- D'ASSURANCE -- PHŒNIX
DE HARTFORD, CON.
A la fin de l'exercice finissant le 31 Decembre 1891.
CAPITAL EN ARGENT - - $2,000,000.00
Actif pour pertes par Incendie, $5,676,386.79. Comme suit :

Argent en main, en Banque et chez Agents	$ 668,379.93
Stocks et ventes sur l'Etat	30,500.00
Stocks de Banques	1,102,824.00
Stocks et Obligations Municipales et de Chemins de Fer	2,497,079.00
Obligations de Comte, Ville et Avenue	50,300.00
Biens Immeubles	304,236.07
Prêts Collatéraux	11,522.00
Prêts sur Biens Immeubles	545,034.44
Intérêts et Ventes accumulées	66,060.81
Total Actif Comptant	$5,676,386.79

OBLIGATIONS

Capital en argent	$2,000,000.00
Reserve pour Pertes Imprevues	391,242.50
Réserve pour Renouvellement d'Assurance	1,850,693.68
SURPLUS	1,434,450.61
Total de l'Actif	$5,676,386.79

PRIMES PAYÉES DEPUIS L'ORGANISATION DE LA COMPAGNIE
$29,027,788.02
REVENU ANNUEL DES POLICES, 1891 $3,097,591.32

D. W. C. SKILTON, Président — J. H. MITCHELL, Vice-Président.
THEO. H. DURDICK, Secretaire. — C. E. GALACAR, 2me Vice-President.
JOHN B. KNOX, Assistant-Secrétaire

H. M. MAGILL, Agent général de la Région de l'Ouest, Cincinnati, Ohio
THEO. F. SPEAR, Assistant Agent General de la Region de l'Ouest, Cincinnati, Ohio.
A. E. MAGILL, Agent général, Région du Pacifique, San Francisco, Cal.
GERALD E. HART, Gérant general, Region du Canada, Montréal, Canada.

Sucursale du Canada, Bureau Principal, 114 Rue St Jacques
Rapport pour la 1ère année complète :

Montant des Polices inscrites	$12,297,531.00
Primes sur les dites	164,868.58
Pertes encourrues	77,754.74
Dépôt au Gouvernement du Canada et Placements en Canada	139,860.00

SOUS-AGENTS : E. M. DUPUIS et GABIAS & PERRAS
AGENTS A MONTRÉAL : CYRILLE LAURIN et G. MAITLAND SMITH.

GERALD E. HART
Gérant Général pour le Canada et Terre-Neuve
56—1

L'Eau Minérale Saint-Léon devient, au Canada, la médecine la plus populaire
Un autre témoignage important
Compagnie d'Eau Minérale Saint-Léon, 54 Carré Victoria
MESSIEURS—Ayant souffert du rhumatisme et de la dyspepsie, pendant plusieurs années, j'ai trouvé que l'Eau Minérale de Saint-Léon donne plus de soulagement que tout autre remède que l'on emploie, je puis assurer que l'Eau de Saint-Léon guérit les pires maladies.
Je demeure votre dévoué.
HARRY J. DEAN,
Marchand de bijouteries de haut goût.
25—1 1361 rue Sainte-Catherine.

DOMINION
PLATE GLASS INSURANCE Co
(INCORPORATED BY ACT OF PARLIAMENT)
CAPITAL $50.000.
HEAD OFFICE
ALEX. RAMSAY, PRES.
7 & 41 RECOLLET ST.
MONTREAL.

SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS
SAVON ORIZA-VELOUTÉ
Le Meilleur
et le plus Doux des Savons
PARFUMERIE ORIZA
de L. LEGRAND
Inventeur du Produit VERITABLE et accrédité ORIZA-OIL
11, Place de la Madeleine, Paris
SE TROUVE DANS TOUTES LES MAISONS DE CONFIANCE

LEGENDES DE L'ATMOSPHERE

Quelles sont les causes originelles de l'aurore boréale? Quel rapport y a-t-il entre elle et les perturbations atmosphériques ?

A ces deux questions, nul n'oserait encore répondre, tant l'opinion des météorologistes est divisée.

Les uns voient dans l'électricité la source de toutes les aurores polaires, les autres, au contraire, les attribuent à des phénomènes cosmiques lumineux dus au rayonnement solaire ou aux bolides.

Quelques météorologistes placent le siège de ces manifestations lumineuses dans notre atmosphère même, mais la plupart veulent qu'elles soient produites au milieu d'espaces prodigieusement éloignés de notre sphère terrestre.

Quoi qu'il en soit d'hypothèses si différentes, voici ce que j'ai observé pendant les trois années que j'ai passées sur l'Ile aux Perroquets.

L'Ile aux Perroquets est située dans le golfe St-Laurent à 12 ou 13 minutes au-dessus du 50e parallèle et à 10 minutes environ à l'ouest du 64e méridien. Sa distance nord-sud à la terre ferme est d'à peu près deux milles et demi. Rien n'y arrête les regards. C'est une roche nue, couverte de plantes herbacées ou rien ne peut troubler la tranquillité de l'observateur, si ce n'est le froid intense qu'il y fait quelquefois et les brises forcenées qui y compromettent son équilibre. Le ministère de la marine, dans sa sollicitude pour les navigateurs, dont il ignore, d'ailleurs, complètement le métier, y a érigé une lumiere qui ferait un excellent observatoire, si les observations météorologiques ne lui paraissaient des facteurs absolument négligeables.

La première aurore polaire que j'ai observée se produisit le 27 mars 1889. Elle commença quelques minutes après le coucher du soleil. L'extrémité occidentale de la corde sous-tendante de l'arc lumineux prenait naissance exactement au nord-ouest, l'autre extrémité aboutissait à très peu de chose près au nord nord-est. La perpendiculaire élevée sur le milieu de cette corde passait à l'occident de l'étoile polaire. Il était alors huit heures du soir.

L'arc lumineux affectait la forme d'une bande onduleuse ayant une largeur équivalente au tiers de la portion de cercle visible au-dessus de l'horizon. De la périphérie de cette zône ou plutôt de ce segment limité par deux arcs concentrés, s'élançaient vers le zénith des fers de lance lumineux, courts, très rapprochés les uns des autres et très mobiles, donnant à l'aurore polaire les apparences d'une partie d'une immense scie circulaire enflammée.

Elle conserva cette forme jusqu'à une heure du matin. Une transformation aussi rapide que complète s'opéra en ce moment. Les fers de lance disparurent laissant subsister la zône primitive qui, quelques instants après, se divisa en trois surfaces curvilignes concentriques séparées entre elles par des espaces très obscurs. Cette dernière métamorphose dura toute la nuit.

Lors de la disparition des fers de lance la corde sous-tendante s'était déplacée vers l'est du quart de sa longueur. La portion lumineuse externe avait dépassé le zénith, tout s'atténuait peu à peu et vers trois heures du matin, l'aurore boréale avait entièrement disparu.

Le lendemain, 28, ou plutôt une heure après la cessation du phénomène, le ciel s'était couvert, la brise, qui venait du nord, s'était jetée à l'est-nord-est et de là avait passé à l'est-sud-est en grande brise. Vers le milieu de la journée la neige tomba à gros flocons. Le changement de temps avait été complet.

Ma seconde observation date du 1er avril 1889.

Cette journée fut très belle, le soleil très clair. Le vent arrivait franchement de l'ouest en brise assez fraîche pour contraindre une petite embarcation à diminuer sa voilure. Le soir vers 8½ heures, l'aurore boréale, qui se laissait déjà deviner dès le coucher du soleil, avait pris tout son développement. Elle affectait la forme d'une immense accolade à trois convexités, enserrant entre elles deux concavités peu profondes. La perpendiculaire élevée, au milieu de la sous-tendante et prolongée vers le zénith passait à l'orient de l'étoile polaire. La lumineuse avait son maximum d'intensité sur la courbe la plus élevée audessus de l'horizon et la portion de l'espace que circonscrivait cette bande était des plus sombres et parsemée de cirrhus et de stratus. Des concavités de la courbe s'élançaient deux immenses gerbes lumineuses qui dépassaient le zenith. La gerbe placée à la droite de l'observateur, c'est-à-dire a l'est, avait un développement plus considérable et une intensité lumineuse plus grande que celle de l'ouest. Pendant la durée du phénomène le vent était entièrement tombé et la brise de nuit assez faible venait du nord.

Vers minuit tout s'effaçait. Le vent se jetait à l'est sud-est quelques instants après, et soufflait toute la journée dans la même direction, en brise moyenne. Dans le milieu du jour qui suivit, le soleil se voyait entouré d'un cercle concentrique offrant les couleurs effacées du prisme. Enfin la journée du 3 avril fut une journée de vent d'est, de brume et de neige. Un changement de temps radical avait encore cette fois coïncidé, avec le déplacement de la perpendiculaire élevée sur la corde de la sous-tendante.

Le samedi, 12 octobre 1889, l'aurore polaire abservée commença vers 7½ heures du soir. Elle se montrait sous la forme d'une section de couronne étroite, très lumineuse. De la partie de cette fraction de couronne située à l'est se détachaient trois mèches lumineuses se dirigeant de l'arc interne vers le centre. Vers 8½ heures la bande lumineuse se fractionna en trois bandes qui s'échappaient en faisceaux des extrémités de la sous-tendante et s'élevaient au zenith en se séparant les unes des autres. La bande la plus élevée au-dessus de l'horizon était interrompue ou son milieu. Les trois colonnes en mèches lumineuses internes existaient toujours. Vers minuit les rubans lumineux se réunirent de nouveau pour former une bande unique et les trois colonnes internes se transportèrent à l'ouest à l'extrémité de la corde, mais, contrairement à leur direction primitive, elles se dirigèrent vers le zenith. Puis quelques instants après tout s'éteignit.

Pendant toute la durée du phénomène le vent a soufflé du nord nord-est et les étoiles les plus brillantes de la sphère constellaient le ciel très pur. La perpendiculaire élevée sur le milieu de la sous-tendante passait un peu à l'occident de la polaire. Le vent continua à souffler du nord-nord-est jusqu'au lever du soleil. A cet instant même il se jeta brusquement au nord puis au nord-ouest et souffla en tempête tout le long du jour. Avec le déplacement de la perpendiculaire un changement de brise s'était produit vers l'ouest.

Le 15 octobre l'aurore polaire se manifesta sous forme de demi-couronne dentelée. Elle commença vers huit heures et se prolongea jusqu'à neuf heures et demie sans changements appréciables. La perpendiculaire élevée sur la sous-tendante, en son milieu, se dirigeait sur l'étoile polaire. Ni cette perpendiculaire, ni la corde des arcs lumineux ne subirent aucun déplacement. Le vent arrivait du nord pendant la durée de l'aurore et passa au nord-ouest une fois que celle-ci eût disparu.

Le 18 octobre nouvelle aurore boréale offrant les contours d'une courbe irrégulière, surbaissée vers l'est. De grandes colonnes lumineuses s'échappaient de cette partie et s'élevaient jusqu'au Zénith en s'infléchissant légèrement vers l'est.

Le côté ouest de l'aurore était moins lumineux. La perpendiculaire se dirigeait sur l'étoile polaire sans devier, ni à droite, ni à gauche. De gros nuages noirs se laissaient apercevoir dans le segment obscur et audessus de la zône éclairée. A une heure du matin tout disparaissait. Le vent qui était à l'ouest passe au nord nord-ouest et souffle en bonne brise.

Le 20 octobre, à 8½ heures, l'aurore polaire se présente sous forme de deux arcs lumineux concentriques.

L'arc le plus élevé audessus de l'horizon projette vers le Zénith de longues flammes très lumineuses et à 9 heures les deux arcs se confondent.

L'axe de l'aurore n'incline ni à l'Orient, ni à l'Occident de la polaire et la corde sous-tendante conserve sa position primitive. A minuit tout disparaît. Pendant la durée de l'aurore la brise très faible arrivait du sud. A une heure, elle se tourne au nord-ouest et souffle de cette aire toute la journée du 21.

Le 23 j'observe une aurore polaire se manifestant sous forme de demi-couronne tres large et très lumineuse d'où s'échappent de nombreuses flammes se dirigeant tout d'abord vers le centre, puis, qui changeant brusquement de direction, s'élancent vers le Zénith qu'elles atteignent et dépassent en peu de temps. Ce changement se produit en premier lieu à l'extrémité de l'est. Pendant cette évolution la corde sous tendante s'est déplacée vers l'Orient et l'arc de l'aurore, élève en son milieu, passe à droite de l'étoile polaire. Pendant l'existence du phénomène la brise, assez faible, venait du nord.

Deux heures après la disparition de l'aurore boréale elle se jette dans l'est nord-est, puis de ce point passe franchement à l'est et souffle en brise moyenne tout le jour qui suit.

Le cadre de cette étude ne permet qu'une exposition succinte d'une faible partie des faits et des observations. Elle ne saurait contenir tous les développements nécessaires à un pareil sujet.

Néanmoins, ce que je viens d'exposer suffit, dans une mesure, il est vrai bien restreinte, pour donner une idé du phénomène des aurores polaires au Labrador et de leur relation avec les changements atmosphériques.

C'est ainsi que l'on doit avoir remarqué que la corde sous-tendante des arcs lumineux se déplace parallèlement à l'horizon, soit à l'est, soit à l'ouest suivant la nature ou plutôt suivant certaines manifestations du phénomène lumineux polaire. Si elle se déplace vers l'orient les vents du lendemain dépendent de ce point, si, au contraire, elle se dirige vers l'occident les brises viennent de l'ouest, enfin si elle reste immobile, les vents viennent également de l'occident.

On doit avoir remarqué encore que pendant la durée de presque toute les aurores polaires les vents qui dominent viennent du nord en faibles brises, quelle qu'ait été, d'ailleurs, leur violence avant quelle se produise et quelle que soit la vitesse qu'elles doivent acquérir après sa disparition.

Quelles sont les causes qui provoquent les changements d'aspects de l'aurore polaire et le déplacement de son arc vers l'est ou l'ouest ? je ne sais encore. Ce qui peut se constater, ce sont les modifications apportées dans la direction des vents par le déplacement de l'arc des aurores indépendamment de leurs formes et de leur intensité lumineuse.

Faut-il croire, avec monsieur Pilleux, que l'aurore polaire appartient à notre atmosphère, ce qui permettrait d'expliquer assez facilement son action sur les vents ? Faut-il supposer que les effluves électriques qui lui donnent naissance sont assez puissantes pour agir, malgré les distances et l'absence de matière définie des régions où elle se produisent, sur la direction des brises de notre globe ? Encore une fois, je ne sais. Je laisse à l'avenir et aux savants plus autorisés le soin de rendre claires des questions restées presqu'entièrement obscures pour moi.

Il importe peu, du reste au navigateur que les causes de ce phénomène soient connues. Ce qui leur importe, c'est d'en connaître les effets et de les appliquer de son mieux à la sécurité de son navire et à la rapidité de son voyage.

Si donc un jour quelques-uns de mes lecteurs navigue au Labrador, ce que je lui souhaite de tout mon cœur, lorsque le soir il verra l'aurore polaire se déplacer vers l'Est, il fera bien de *hâver* ou de prendre le large ; si, au contraire, l'axe de l'aurore ne bouge pas ou passe à gauche de l'étoile polaire, il pourra, sans crainte, continuer à mettre le cap à l'Est, s'il se dirige vers l'océan, ou à mouiller dans un bon hâvre s'il ne veut ou ne peut louvoyer contre les vents d'ouest ou filer au *plus près* avec les brises *carabinées* de nord-ouest.

H. DE PUYJALON.

—Le Sirop Merisir, composé, est le meilleur remède contre le rhume et la toux, etc. 46 1 s—jno

Robes et manteaux

Pour avoir une robe ou un manteau de la dernière élégance et d'une coupe irréprochable adressez-vous " A la Ville de Montréal, coin des rues Ste Catherine et St Laurent ". La couturière parisienne de ces nouveaux magasins obtient un succès, bien mérité d'ailleurs, et la foule qui se presse chaque jour dans les salons en est la meilleure preuve. mjs—jno

—Les ceintures électriques Darcenwend guérissent les rhumatismes, la dyspepsie, debilité nerveuse, faiblesse sexuelle, etc. Pas de drogues. Traitement à la maison. "La meilleure du monde." J. T. Lyons, pharmacien, rue Craig, seul agent. Brochure gratuite. 29 m 1 s—jno

COLONIAL HOUSE

Carré Philippe, Montréal

Grande Vente

—A—

BON MARCHE

AYANT LIEU MAINTENANT

Prenez note de quelques occasions de Bon Marché ! Lots spéciaux de

Couvertes blanches, 25 pour cent.
Couvertes de couleur, 25 pour cent.
Paillassons de voyage, 20 pour cent.
Couvrepieds blancs, 20 pour cent.

Et 5 pour cent Extra pour Argent Comptant

Soies moirées de couleur, 50 pour cent.
Peluches rayées noires et brunes, 25 pour cent.
Velours brochés noirs et de couleur, 20 pour cent.
Peluches unies, 20 pour cent.
Velveteens de couleur, lots d'occasion, 70c, 20 pour cent.
CREPES, $2, $2.50, $3, $3.50, $4, $4.50, $5, $5.50 et $6, 10 et 20 pour cent.
Etoffes noires pour costumes de goût, 20 pour cent.
Grenadines de soie, de laine, 20 pour cent.
Grenadines de laine, 20 pour cent.
Coupons d'étoffes à robes noires, 20 pour cent.
Grenadine Perlée, 20 pour cent.

Et 5 pour cent Extra pour Argent Comptant

ETOFFES A ROBES DE COULEUR

Lot de serges, tout laine, double largeur 33½ p.c. d'escompte.
Lot de drap de dames 33⅓ pour cent d'escompte.
Lot de tweeds domestiques et de plaids 15 pour cent d'escompte.
Lot d'étoffes de goût pour jupes 20 pour cent d'escompte.
Lot de chaillos 15 et 20 pour cent d'escompte.
Lot de cachemires fleuris 20 pour cent d'escompte.
Tous nos costumes 33⅓ pour cent d'escompte.
Lot de mohairs 20 pour cent d'escompte.
Variété d'articles de soirée 50 et 75 pour cent d'escompte.
Tous nos coupons d'étoffes à robes de couleur 33⅓ pour cent d'escompte.

Et 5 pour cent Extra pour Argent Comptant

Nouveaux ulsters en tweed, grande colerette 20 pour cent.
Manteaux doublés en fourrures, 25 pour cent.
Gilets en peluche et sealette, 33⅓ pour cent.
Ulsters en peluche et sealette, 33⅓ pour cent.
Dolmans et mantilles en peluche et sealette, 33⅓ pour cent.
Manteaux d'opéra, 33⅓ pour cent.
Ulsters, ligne spéciale, 50 pour cent.
Sur tous nos ulsters, 33⅓ pour cent.
Sur tous nos gilets, 33⅓ pour cent.
Longs paletots pour dames et enfants, 33⅓ pour cent.
Reefers pour dames et enfants, 33⅓ pour cent.
Capots en couverte, 50 pour cent.
Sur tous nos châles, 20 pour cent.
Sur toutes nos jupes, 20 pour cent.
Sur toutes nos robes de chambre, 25 pour cent.
Sur tous nos peignoirs, 25 pour cent.
Imperméables, 25 pour cent.
Heptonettes, 25 pour cent.

Et 5 pour cent Extra pour Argent Comptant

Toutes nos étoffes à manteaux et nos sealettes 20 pour cent.
Vestons de fumoir 20 pour cent.
Robes de Chambre 20 pour cent.
Imperméables 25 à 50 pour cent.
Chaussures boutonnées pour dames, valeur spéciale $2.00, 2.25, 2.50, 3.00, 10 pour cent.
Pour dames, chemises de nuit en coton de 65c à $4.25, moins 10 pour cent.
Pour dames, caleçons en coton, de 35c à $2.75 moins 10 pour cent.
Pour dames, cache-corsets de 55c à $1.80 moins 10 pour cent.
Pour dames, jupes blanches de 65c à $6.00 moins 10 pour cent.
Pour dames, peignoirs en baptiste, de 95c à $3.50 moins 10 pour cent.
Pour dames, tabliers en satin noir $3. moins 10 pour cent.
Pour dames, tabliers en soie, broderies en jais $4.50 moins 10 pour cent.
Pour dames, tabliers en cachemire, brodés en jais de 90c moins 10 pour cent.
Tabliers de bonnes, de 30c à $2.50 moins 10 pour cent.
Pour dames, tabliers Suisse brodés, de $1 à $2 moins 10 pour cent.

Et 5 pour cent Extra pour Argent Comptant

Manchons en martre d'alaska No 1 pour dames prix de vente $20.80. Moins 5 pour cent extra pour argent comptant.
Manchons en martre d'alaska pour dames No 2 prix de vente $14.06, moins 5 pour cent extra pour argent comptant.
Manchons en loutre pour dames, prix de vente $14.00, moins 5 pour cent extra pour argent comptant.
Manchons en castor canadien pour dames, prix de vente $12.15, moins 5 pour cent extra pour argent comptant.
Manchons en vison pour dames, prix de vente $11.70, moins 5 pour cent extra pour argent comptant.
Manchons en ours brun pour dames, prix de vente $11.00, moins 5 pour cent extra pour argent comptant.
Manchons en mouton de Perse, No 1 pour dames, prix de vente $9.90, moins 5 pour cent extra pour argent comptant.
Manchons en singe noir pour dames, prix de vente $4.28, moins 5 pour cent extra pour argent comptant.
Manchons en castor français pour dames, prix de vente $4.50, moins 5 pour cent extra pour argent comptant.
Manchons en phoque de la mer Baltique pour dames, prix de vente $3.83, moins 5 pour cent extra pour argent comptant.
Collerettes en phoque d'Alaska pour dames épaules hautes, collets Médici pour dames, prix de vente, $63.00, moins 5 pour cent extra pour argent comptant.
Collerettes en loutre et en martre d'Alaska, épaules hautes, collets Médici pour dames, prix de vente $62, moins 5 pour cent extra pour argent comptant.
Collerettes en d'Alaska et en mouton de Perse, épaules hautes, collets Médici, prix de vente $62, moins 5 pour cent extra pour argent comptant.
Collerettes en castor canadien, épaules hautes collets Médici pour dames, prix de vente $34.40, moins 5 pour cent extra pour argent comptant.
Collerettes en vison avec queues, épaules hautes, collets Médici pour dames, prix de vente $36, moins 5 pour cent extra pour argent comptant.
Collerettes en mouton de Perse, épaules hautes, collets Médici pour dames, prix de vente $34, moins 5 pour cent extra pour argent comptant.
Collerettes en martre d'Alaska, épaules hautes, collets Médici, prix de vente $33, moins 5 pour cent extra pour argent comptant.
Collerettes en castor de Russie, pour dames, avec épaulettes et collets Médici, prix $19.20 moins 5 pour cent pour argent comptant.
Collerettes en Astrakan noirs, épaulettes, collets Médici, prix $14.50 moins 5 pour cent extra pour argent comptant.
Collerettes en seal de Groëland, épaulettes, collets Medici, prix $13.50 moins 5 pour cent extra pour argent comptant.
Collerettes en castor français, pour dames, épaulettes, collets de tempête, $13.20, moins 5 pour cent extra pour argent comptant.
Collerettes en mouton gris pour dames, épaulettes, collets Médici, prix $19 moins 5 pour cent extra pour argent comptant.
Collerettes Lapin noires, épaulettes, avec collets de tempête, prix $6.30 moins 5 pour cent extra pour argent comptant.
Collerettes de la mer Baltique, pour dames, épaulettes, collets Médici, prix $14.40 moins 5 pour cent extra pour argent comptant.
Collerettes Nutria pour dames, épaulettes, collets de tempête, prix $12.15 moins 5 pour cent extra pour argent comptant.
Collerettes en singe noir, épaulettes, collets Médici, prix $19.20 moins 5 pour cent extra pour argent comptant.
Collerettes en opossum, chat sauvage et mouton, pour enfants ; prix $7.88, $10.80 et $12.38 moins 5 pour cent extra pour argent comptant.
Manchons en opossum gris, pour enfants, prix $3.38 moins 5 pour cent extra pour argent comptant.
Manchons en seal du Groëland, pour dames, prix $4.95 moins 5 pour cent extra pour argent comptant.
Manchons en mouton gris, pour enfants, $4.05 moins 5 pour cent extra pour argent comptant.
Manchons Coney noir, pour dames, prix, $2.03 moins 5 pour cent extra pour argent comptant.
Manchons en opossum gris pour enfants, en forme de poche, prix $1.35 moins 5 pour cent pour argent comptant.

N.B.—Les commandes par la malle sont promptement et soigneusement exécutées.

HENRY MORGAN & CIE

Colonial House, Montréal

Grande Vente

ANNUELLE

Commençant Lundi, 11 Janv. '92

Il n'y a jamais eu un exemple d'un bon marché aussi positif.

Jugez par vous-même. Escomptes accordés sur les articles suivants :

Cachemire noir tout laine 20 pour cent.
Cachemire henrietta tout laine 20 pour cent.
Cachemire couleur tout laine 20 pour cent.
Etoffe à robe depuis 50c la verge jusqu'aux prix les plus élevés 20 pour cent.
Melton pour robes 20 pour cent.
Faille française, couleur 20 pour cent.
Faille française noire 20 pour cent.
Satin sublime noir 20 pour cent.
Soie fantaisie 20 pour cent.
Satin noir et couleur 20 pour cent.
Soie brochée couleur 20 pour cent.

Plus un autre Escompte de 10 pour cent pour Argent comptant

Serviettes de table 15 pour cent.
Essuie-mains 15 pour cent.
Toile à rouleau 15 pour cent.
Toile à nappe 15 pour cent.
Rideaux de tous genres 20 pour cent.
Flanelle fantaisie et couleur 20 pour cent.
Flanelle blanche 20 pour cent.
Couverte laine 20 pour cent.
Couvrepieds 20 pour cent.
Gants de kid pour dames 20 pour cent.
Gants de kid pour hommes 20 pour cent.

Plus un autre Escompte de 10 pour cent pour Argent comptant

Linge de corps pour dames : chemises, jaquettes et jupons, 20 pour cent.
Bas cachmire fantaisie, 20 pour cent.
Bas soie de tous genres, 20 pour cent.
Corps et caleçons, 20 pour cent.
Chaussettes fantaisie, 20 pour cent.
Chemises flanelle, 15 pour cent.
Chemises fantaisie, 15 pour cent.
Tweeds, 20 pour cent.
Etoffes à manteaux, 25 pour cent.
Drap beaver, 20 pour cent.
Tous les manteaux, 20, 30 et 50 pour cent.

Plus un autre Escompte de 10 pour cent pour Argent comptant

Casques opossum, 20 pour cent.
Collets opossum, 20 pour cent.
Manchons opossum, 20 pour cent.
Casques nutri, 20 pour cent.
Collets nutri, 20 pour cent.
Manchons nutri, 20 pour cent.
Casques R. Seal, 20 pour cent.
Collets R. Seal, 20 pour cent.
Manchons R. Seal, 20 pour cent.
Collets Greenland Seal, 20 pour cent.
Manchons Greenland Seal, 20 pour cent.

Plus un autre Escompte de 10 pour cent pour Argent comptant

Sur tous les autres articles non énumérés sur cette liste, nous accordons également un escompte de 10 pour cent pour argent comptant. Profitez-en.

BOISSEAU FRÈRES

235 & 237 RUE ST-LAURENT

A La Ville de Montréal

SAMEDI, 16 JANVIER ET JOURS SUIVANTS

GRANDE VENTE DE FIN D'ANNÉE

Nous offrirons à notre nombreuse clientèle, dont la faveur toujours grandissante prouve la confiance qu'elle met en nous, toutes les marchandises sèches et de fantaisie de notre stock d'automne et d'hiver à des prix inconnus jusqu'alors.

Ce ne sera pas une vente, mais un pillage. Désirant que tous ceux qui veulent bien nous encourager ne quittent pas nos magasins sans emporter ce qu'ils demandent, tout ce stock sera sacrifié à des prix ridicules.

Cette vente sera unique dans les annales commerciales de la métropole, laissant bien loin derrière elle toutes les ventes annoncées avec 50 et 75 p.c. de rabais.

Réputation oblige—C'est pourquoi nous tenons à devenir la maison populaire par excellence en offrant à toutes les bourses le moyen d'acheter beaucoup avec peu d'argent et en permettant à tout acheteur même d'un centin de concourrir à des primes de $15 à $20.

Des annonces et des prospectus feront connaître la teneur de cette liquidation populaire. Lisez et attendez le 16 janvier.

Compagnie Générale des Bazars

Coin des Rues ST-LAURENT, STE-CATHERINE et ST-CHS-BORROMÉE

9,11,13

GANTS ET MITAINES

DE TOUTES SORTES

A DES PRIX TRES MODERES

ALBERT DEMERS

338 RUE SAINT-JACQUES

55—1

Les Bières et Porters de Labatt

LONDON

Ont remporté une Médaille d'Or à l'Exposition Internationale de la

JAMAIQUE, 1891

La seule médaille d'or accordée pour les Bières Canadiennes et Américaines.

JOHN LABATT, London, Canada.

PURGATIFS & DÉPURATIFS

Leur succès s'affirme depuis près d'un siècle contre

les Engorgements d'Intestins

(CONSTIPATION, HÉMORRHOIDES, CONGESTIONS, ETC.)

TRÈS CONTREFAITS ET IMITÉS SOUS D'AUTRES NOMS

Exiger l'étiquette ci-jointe en 4 couleurs.

1 fr. 50 la 1/2 boîte (60 grains). — 3 fr. la boîte (165 grains).

Notice dans chaque boîte. — DANS TOUTES LES PHARMACIES.

VÉRITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK

A. HURTEAU & FRERE

MARCHANDS DE

BOIS de SCIAGE

92 — Rue Sanguinet — 92

MONTREAL.

Clos | Coin des rues Sanguinet et Barthester; Téléphone No 1051. Bassin Wellington, en face des bureaux du G. T. Téléphone 1143

BOIS FRANC ET MOU

A l'abri des intempéries. Bois ci sais.

Prix de $5.00, $5.00 la corde

Livré gratuitement à une partie quelconque de la ville, chez

D. WHELAN

Marchand de Bois et de Charbon

COIN DES RUES AMHERST ET CRAIG

Je ne garde que du bois du haut Canada.

GOLD

LACK SEC

Deutz & Geldermann's

Est le meilleur champagne sur le marché américain.

C'est le favori de S.A.R. le Prince de Galles, de la Cour, du Club de l'Armée et de la Marine, etc. On en fait usage à presque tous les banquets importants.

EN VENTE PAR

Dufresne et Mongenais, F. L. Parnis & Cie, Mathieu Frères, J. B. H. Rickaby & Cie, Gravel Frere, W. Farrell, S. Quinlal Fils, etc. Aussi en glace aux hôtels Windsor, St-Lawrence, Richelieu et Renfrew, aux clubs St-James, Metropolitan, Canadien et de la Cité, et aux restaurants Bodega, Merchants, Exchange, Freeman, Victor, Brokers et L'Occidental.

L.A. WILSON & Cie

Seuls agents

207 MONTREAL

LA GRIPPE ! LA GRIPPE

Il y a deux ans, la Grippe jetait la terreur et la désolation dans nos demeures et enlevait quelquefois à notre affection et à notre amour les êtres les plus chers. Seules alors, les célèbres préparations de

Dame Vve R. Desmarais et Lacroix, Fils

combattirent victorieusement cette terrible maladie en guérissant radicalement ceux qui les ont employées.

LA GRIPPE ! LA GRIPPE !

La Grippe frappe encore à nos portes. Ne vous alarmez pas si vous en êtes atteints, mais ayez recours immédiatement aux mêmes remèdes.

De nombreux certificats attestent que ces préparations vraiment merveilleuses ont guéri même les personnes qui ont souffert des suites ou reliquats de la Grippe.

Dme Vve R. Desmarais et Lacroix Fils

No 1263 RUE MIGNONNE

Coin de la rue Ste Elizabeth, Montréal

Nous recevons la clientèle de 9 hrs a.m. à 8 hrs p.m. Aucun débit le dimanche.

Notre habitation à la ressemblance frappante de celle du sauvage, et nos traitements sont les mêmes que celui-ci.

Nous avons constamment toutes espèces de racines, herbes et feuilles sauvages, que nous détaillons à prix modérés.

Nous prions les personnes d'aller s'informer avant de venir nous voir, afin d'être plus satisfaites. 24 déc—3m

Le meilleur canapé complet avec coussin, de $6 à $9.00. JAMES STEEL, 1826 rue Notre-Dame. M8-jno

Pilules Antibilieuses.

MARQUE DE FABRIQUE

Du Dr NEY

Remède par excellence contre les Affections Bilieuses: Torpeur du foie, Hæmorrhoïdes et autres indispositions qui en découlent : Constipation, Perte d'appétit, Maux de tête, Etc.

Le Dr D. Marsolais, praticien distingué, écrit ce qui suit :

Voilà plusieurs années que je fais usage des Pilules Antibilieuses du *Dr Ney* et je me trouve très bien de leur emploi.

Je ne puis que faire l'éloge de leur composition que vous avez bien voulu me faire connaître. Ne contenant pas de mercure, elles peuvent être administrées sans danger dans une foule de cas où les pilules mercurielles seraient tout à fait nuisibles.

Non-seulement je fais un usage considérable de ces Pilules pour mes patients, mais je les emploie moi-même et le résultat a été des plus satisfaisants.

C'est donc avec plaisir que j'en recommande l'usage aux personnes qui ont besoin d'un purgatif DOUX, EFFICACE, ET INOFFENSIF.

Lavaltrie, 1er mai 1887. Dr D. MARSOLAIS

EN VENTE PARTOUT

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste

JOLIETTE, P. Q.

PRIX SEULEMENT 25 CTS LA BOITE

MALADIES D'ESTOMAC

DYSPEPSIES, GASTRALGIES

Une commission nommée par l'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS, pour étudier les effets du Charbon de Belloc, a constaté que les Maux d'estomac, Dyspepsies, Gastralgies, Digestions difficiles ou douloureuses, Crampes, Aigreurs, Renvois, etc., cessaient après quelques jours d'usage de ce médicament, soit en Poudre, soit en Pastilles. D'ordinaire, le bien-être se fait sentir dès les premières doses; l'appétit revient et la constipation si habituelle dans ces maladies disparaît. Les propriétés anti-septiques du Charbon de Belloc en font un des moyens les plus sûrs et les plus inoffensifs à opposer aux maladies infectieuses, telles que la Dysenterie, la Diarrhée, la Choléline, la Fièvre typhoïde. Le Charbon de Belloc est employé soit pour prévenir, soit pour guérir ces maladies.

Chaque flacon de Poudre et chaque boîte de Pastilles doivent porter la signature et le cachet du Dr Belloc.

En vente dans toutes les pharmacies. — Prix : Poudre, 2 fr.; Pastilles, 1 fr. 50.

En vente à Montréal, chez Fabre et Gravel, Lyman Sons et Cie, et dans la plupart des bonnes pharmacies.

UN BAL SUR LA NEIGE

C'était Gœttingue, dont Heine a dit : " La ville de Gœttingue, célèbre par ses saucissons et son université, appartient au roi de Hanovre et contient neuf cent quatre-vingt-dix-neuf feux, diverses églises une maison d'accouchement, un observatoire, une prison, une bonne bibliothèque et une taverne munipale où la bière est aussi fort bonne. "

Le major von A..... qu'on avait mis à la retraite, à causes de ses rhumatismes selon lui, à cause de son incapacité selon d'autres, était venu s'y installer avec toute sa famille pour y bouder le pouvoir plus à son aise.

Il avait loué une petite villa à une certaine distance de la ville ; en été, c'était charmant, un vrai nid de fleurs, un ermitage de verdure ; mais en hiver, l'endroit était isolé, loin de tout ; avant d'y arriver il fallait traverser une longue promenade plantée d'arbres et une grande plaine couverte de neige.

Heureusement que le major von A..... avait du foin dans ses bottes : il n'était pas obligé d'y regarder de trop près pour louer une voiture chaque fois que sa femme et ses filles allaient en ville.

Elles y allaient souvent, car toutes trois étaient déjà menacées de monter en graine. L'aînée avait vingt-cinq ans, la cadette vingt-trois ans. Madame leur mère ne manquait donc pas une occasion de les exhiber ; elle les promenait dans tous les salons et les montrait dans tous les bals de la petite ville.

Du reste, elles n'étaient point mal ; un peu maigre, mais c'est un défaut dont les jeunes filles se guérissent vite. Elles avaient de beaux yeux, de belles dents, de jolies bouches et elles paraissaient saines et fortes.

Madame la major von A. leur avait donné une éducation sévère et aristocratique, ce qui les rendait fières et hautaines avec les jeunes gens sans blason et sans fortune, surtout avec les étudiants de première année dont l'avenir était encore dans les brouillards. " A quoi bon, avait-elle dit à ses filles, perdre votre temps avec des blancs-becs qui n'auront de position que lorsque vous serez vieilles ? Cherchez de préférence la société des gens posés. C'est le cœur d'une mère prudente qui vous parle."

Elles avaient suivi à la lettre ces conseils. Chaque fois que, dans un bal, un jeune étudiant venait leur demander une danse, elles la lui refusaient catégoriquement.

Or, cette année-là, le carnaval touchait à sa fin. On était au jeudi gras ; les salons du recteur de l'université fourmillaient de danseurs et de danseuses.

Madame la major von A..... n'avait pas manqué d'amener ses filles.

Vers le milieu de la soirée, une dizaine d'étudiants vinrent les uns après les autres les prier de leur faire l'honneur de leur accorder qu'une valse qui une polka, mais la réponse fut identique de la part des trois sœurs : elles avaient déjà promis.

Les étudiants ne se fâchèrent pas au contraire, ils se retirèrent en riant, et quand ils se rencontraient dans le salon, ils échangeaient un petit clignement d'yeux qui aurait intrigué un observateur. C'était évidemment un signe d'entente qui voulait dire : " A tout à l'heure ! "

Madame la major von A..... flanquée de ses trois filles, se retira une des dernières du bal.

Descendue dans la rue, elle fut très surprise de ne pas trouver son traîneau à la porte ; elle s'égosilla à appeler son cocher qui ne vint pas. Enfin, on lui dit qu'il était parti ; on l'avait prévenu que madame coucherait en ville.

Mme von A..... furieuse, criait qu'elle voudrait bien connaître le polisson qui lui avait joué ce méchant tour ; qu'elle le prendrait par les oreilles. Son embarras était extrême. Où se réfugier ? Où aller ? Une personne seule se tire toujours d'affaire, mais quand on est quatre !.....Elle trépignait de rage, elle se voyait dans la rue, à trois heures du matin, par sept degrés de froid, en pleine neige ! Le ciel n'aurait-il pas pitié d'elle et ne viendrait-il pas son aide ?

Il faut penser que madame la major von A... avait des amis puissants au ciel, car elle n'eut pas plus tôt imploré son secours, qu'un petit cocher enveloppé dans un manteau fourré dont le collet lui cachait la figure, s'avança vers elle et lui offrit de la reconduire.

—C'est là Providence qui vous envoie, s'écria-t-elle. Je vous donnerai un thaler de pourboire.

Elle se jeta dans le traîneau avec ses trois filles à demi gelées.

On partit au galop. Il faisait une nuit splendide, merveilleusement claire, toute vivante d'étoiles. La lune dans son plein luisait comme un grand disque de cuivre poli. La neige fortement gelée était tout irisée de petits cristaux verdâtres et qui criaient sous le fer rapide du traîneau.

On sortit de la ville, on traversa la place d'exercice ; mais lorsqu'on eut atteint la promenade plantée d'arbres, le cocher arrêta tout à coup son cheval.

—Mon Dieu ? qu'y a-t-il ? s'écria Mme von A..... secouée par un sursaut de frayeur.

—Rien, fit le cocher. Seulement, je prie ces dames de bien vouloir descendre.

—Mais nous ne sommes pas arrivées.....

—C'est précisément pour cela.....

—Ah ! par exemple..... Vous êtes fou !

La discussion prenait une tournure singulièrement vive, quand quatre traîneaux qui avaient suivi celui de madame la major la rejoignirent et l'entourèrent.

Des jeunes gens,—ils étaient une dizaine,—mirent bruyamment pied à terre.

Mme von A... poussa un glousement d'effroi en reconnaissant des étudiants ! Toutes les histoires de guet-apens, de viol, d'enlèvement qu'elle avait lues dans les romans lui revinrent à l'esprit. Elle étendit ces bras maternels sur ses filles pour les défendre au péril de sa vie.

—Madame, dit celui qui était à la tête de la bande,—et il s'inclina cérémonieusement,—madame, rassurez-vous, il ne s'agit pas d'attaque nocturne..... Ni votre bourse, ni la vertu de vos filles ne sont en danger..... Nous voulons simplement donner une petite leçon à ces demoiselles..... Voilà deux mois que nous les rencontrons dans presque tous les bals, mais jamais, jamais aucune d'elles n'a voulu nous faire l'honneur de danser avec nous..... Ce soir encore, elle nous ont à peine répondu poliment. Et comme nous ne voulons pas rester sous cet affront, nous avons juré que nous nous vengerions avant la fin du carnaval.....

—Vous voulez donc nous tuer... nous assassiner ?..... s'écria Mme A.... hors d'elle-même. Oh ! les lâches !

—Non, nous voulons simplement vous faire danser.

—A trois heures du matin... sur la neige ?... oh ! c'est un meurtre déguisé...

—Mais oui, sur la neige !..... interrompit le chef de la bande. Voyez, elle est dure et polie comme du marbre !..... Quelle plus belle salle de danse que cette promenade ! Le givre décore les arbres de pendeloques de cristal, la lune et les étoiles se chargent de l'illumination..... Quant à la musique, la voici !

Il fit un signe.

Quatre étudiants tirèrent de dessous leur manteau des violons et des armonicas et se mirent à jouer une valse de Gung'l.

—Allons, mesdemoiselles, veuillez descendre, dit celui qui parlait..... Vous descendrez de gré ou de force je vous en préviens..... Pour nous, ça nous est égal, pourvu que nous dansions.

Elles se récrièrent vivement. Mme von A..... menaça d'appeler au secours. Il fallait en finir : deux des plus forts gaillards de la bande prirent la cadette et l'aînée à bras le corps et les déposèrent sur la neige. L'autre sauta toute seule.

Le bal commença.

C'était un plaisir de glisser sur cette belle neige luisante et dure, éclairée par les lueurs bleuâtres et douces de la lune ; un plaisir délicieux que les trois filles du major ne tardèrent pas à partager, ce qui se voyait à l'entrain qu'elles mettaient maintenant à danser avec leurs cavaliers.

Mme von A..... qui n'avait pas osé crier, de peur qu'on ne la fît aussi valser, ne se voilait plus la face. Elle semblait avoir pris son parti ; la gaieté de ses filles la rassurait. Quant elles les appelait, elles lui répondaient : " Encore une petite danse, mère, c'est si amusant !"

Le bal sur la neige dura jusqu'à cinq heures du matin ; et à ce moment-là, elles n'étaient plus si hautaines ni si fières, les trois filles du major ; elles étaient au contraire si bien apprivoisées qu'elles ne détournaient même plus la tête pour esquiver un baiser.

Les étudiants les accompagnèrent jusqu'à leur porte. On se quitta les meilleurs amis du monde. Mais ce qu'il qu'il y de plus drôle, c'est que les filles de Mme von A..... ont toutes trois épousé plus tard des étudiants qui se trouvaient au nombre de ceux qui les avaient fait danser sur la neige, par cette froide nuit d'hiver.

VICTOR TISSOT.

L'AVENTURE DE M. TAUNAGRE

Conte pour le Jour des Rois

L'aventure de M. Taunagre est populaire à la Martinique. M. Taunagre était un ancien employé de l'Etat, congédié à cause de ses opinions démagogiques ; c'était vers 1820. Il vivait depuis lors assez mystérieusement de revenus obscurs, passant la majeure partie de ses journée à se promener à pas lents, les mains derrière le dos, la tête baissée, et le nez, qu'il avait fort remarquable, plongeant vers les profondeurs de son gilet, comme revenus des choses d'ici-bas. Tout au plus un coup d'œil surnois et un léger reniflement à la rencontre des alertes petites métisses en jupes claires et courtes, blanchiseuses, crieuses de vicou. A cette attitude réfléchie, M. Taunagre devait un renom de profondeur et de sagesse, et aussi de misanthropie.

Le fait est que ce philosophe vivait seul. Il habitait une petite maison du Fort où ne venait personne, et ne parlait, du moins ne causait familièrement qu'avec son hôtesse, une quarteronne sur le retour, d'assez mauvais renom, on la croyait même un peu sorcière que M. Taunagre avait compromise, ou plutôt honorée par une attention manifeste.

Est-ce par l'intermédiaire de cette brave femme ? Toujours est-il que, d'après la légende, M. Taunagre, à une époque restée imprécise, évoqua le diable et eut la bonne fortune d'entrer en rapports avec ce personnage puissant. Une imagination un peu vive se représentera l'auberge de la quarteronne par une orageuse nuit de l'hivernage, les clameurs du vent et de la mer au dehors, Taunagre frissonnant mais résolu, et l'ennemi apparaissant sur la dalle du foyer, à côté du balai de la vieille. Taunagre n'y alla pas par quatre chemins : il s'écria : " Je veux être roi ! " Le diable ouvrit de grands yeux et lui fit un salut d'ironique approbation ; puis il parut réfléchir, sourit avec malice, et tapa dans la main de Taunagre. C'était marché fait : M. Taunagre cédait son âme en échange d'une couronne.

***

On put remarquer dès lors un changement notable dans les allures du vieux garçon. Il avait acheté un paletot neuf ; il marchait la tête haute, et c'était d'un œil flamboyant, avec un reniflement assuré, qu'il lorgnait les grisettes émerveillées. Il se montra au cercle des Pères de familles : il croqua quotidiennement des glaces chez Mme Amphoux. On crut qu'il avait fait un héritage, et tout le monde lui fit accueil. Le fait est qu'il était grisé par sa royauté future ; en outre, il voulait judicieusement s'habituer au monde, de crainte d'être emprunté dans sa prochaine grandeur.

Quelques jours passèrent ainsi, sans trop d'impatience pour la Taunagre. Il fallait bien le temps de préparer un trône. Quel était celui-là ? L'acquéreur n'ayant pas manifesté de préférence, le diable avait le droit de le caser à son gré, dans les neiges du pôle, ou sous les feux des tropiques. Avec une incertitude pleine de charmes, d'un œil indécis et affriandé, Taunagre parcourait la carte de l'Europe et les nouvelles politiques des journaux :

Voici la verte Ecosse et la brune Italie,
Et la Grèce ma mère, où le miel est si doux ;

mais le miel est doux en tout pays, mangé dans une cuiller d'or ! Avec une liste civile convenable, Taunagre se promettait de s'accommoder aussi bien des glaces scandinaves que du chaud soleil qui brunit le front des Andalouses. Les Andalouses ! Reniflement significatif.

Chaque jour, il abordait quelque marin du port et s'informait avec intérêt des ressources, ces mœurs et coutumes des divers pays. — " Y a-t-il beaucoup de commerce ? Les femmes.. jolies, hé ? " Le loup de mer clignait de l'œil avec un gros rire se rappelant quelque pharamineuse bordée de Taunagre renifiait avec expression : c'était peut-être là qu'il serait roi ! Quant à régner en France même, il n'y songeait pas ; ce n'est pas une position.—A faufiler ainsi avec des gens de mine douteuse, le futur prince faillit entamer son bon renom. Des vols hardis et nombreux désolaient en ce temps Saint-Pierre. Quelque mauvais plaisant s'avisa d'insinuer que M. Taunagre pouvait bien être le chef occulte des brigands. Cette singulière hypothèse fut, du reste, reçue comme une agréable plaisanterie.

***

Sur ces entrefaites survint le jour des Rois ; M. Taunagre crut convenable de le célébrer avec une certaine solennité. Il invita quelques connaissances à son auberge. Le souper fut bon et fort gai. Il y avait des dames vers lesquelles le nez magnifique de l'amphitryon évoluait avec majesté. Au dessert, un superbe gâteau des rois fut posé sur la table. La plus jolie des invitées le découpa de sa blanche main et distribua les parts aux convives. Chacun cassa son morceau, dans l'espoir d'y trouver la fève. Des applaudissements unanimes saluèrent le succès de l'amphitryon.

—C'est M. Taunagre, Taunagre est roi. Vive le roi !

Un singulier sourire glissa sur les lèvres du roi de la fève. Il promena sur ses invités un regard ironique et parut près de parler. Au même instant un coup violent fut frappé à la porte de l'auberge. Une servante parut, et dit qu'un étranger demandait " le roi." M. Taunagre s'excusa rapidement et sortit avec une hâte visible.

Cette interruption jeta une sorte de gêne parmi les convives. Ils échangèrent des regards de surprise, et l'un d'eux s'écria : " Mais comment a-t-on pu demander le roi ? Comment savait-on qu'il y avait un roi parmi nous ? " Sans doute, c'était M. Taunagre qu'on demandait, et la fille d'auberge, entendant depuis la porte crier " Taunagre est roi ", avait familièrement changé l'adresse de son message.

On se tourna, pour l'interroger, vers cette fille, qui était restée dans la salle et semblait hésiter à en sortir. Elle était fort émue ; elle avoua qu'elle avais eu peur. Ayant entendu frapper un coup violent, elle avait ouvert la porte, et s'était trouvée en présence d'un inconnu de haute taille, debout dans l'ombre, enveloppé d'un manteau noir. Son visage lui avait paru très brun : c'était peut-être un mulâtre. Il lui avait ordonné d'aller dire à M. Taunagre qu'on demandait le roi ; elle s'était hâtée d'obéir, troublée par l'accent impérieux, et, semblait-il, ironique et menaçant de l'inconnu ; prenant, d'ailleurs " le roi " pour un nom propre.

—C'est sans doute quelqu'un de ces rôdeurs de port que Taunagre s'est mis à fréquenter, dit à demi-voix un convive. Il aura entendu nos acclamations à travers les volets, et il veut tirer de Taunagre quelque don de joyeux avènement. Buvons !

Un horrible cri dans la nuit fit tomber les verres des mains. Tout le monde se précipita vers la porte. La nuit était venue avec la soudaineté de ces climats. La route semblait déserte ; tout était silencieux.

Après un instant d'hésitation, les invités et les valets de l'auberge, armés de lanternes, se répandirent au dehors et se mirent à battre les buissons. Ce fut seulement vers le jour qu'on découvrit le cadavre de Taunagre. Il gisait au fond d'un ravin, la tête broyée comme d'un coup de matraque, les membres rompus et ensanglantés par la chute.

***

Cette lugubre histoire fit grand bruit. Il semblait certain qu'il y avait eu crime ; mais quel en était le mobile ? d'opinion la plus incridité fut que Taunagre, jouait un double jeu dangereux, dont il avait été victime : associé, d'une part, à la bande des malfaiteurs qui terrorisait l'île ; d'autre parts, en rapports secrets avec la police. Sa mort aurait été la vengeance des brigands qu'il trahissait. Le soin que parut mettre la justice à étouffer l'affaire ne laissa pas que de fortifier cette hypotèse.

Mais pour le peuple, l'aventure de M. Taunagre était claire : il avait vendu son âme au diable pour devenir roi, sans prendre le précaution de bien spécifier quelle sorte de roi : ce qu'il faut toujours faire en pareil cas. Le diable s'était joué de lui, ne l'avait fait roi que de la fève, et était aussitôt venu saisir l'âme ainsi escroquée.

Tous les Martiniquais ont entendu conter ainsi cette histoire. Sous cette forme légendaire, elle est curieuse en ceci : que c'est une des très rares légendes où l'amour-propre humain se soit résigné à montrer l'homme dupé par le diable.

Presque toujours, au contraire, (dans les légendes), c'est le malin qui est notre dupe et qu'on bafoue misérablement. Aussi dit-il très bien dans la *Legenda aurea*, légende de saint Basile : " — Vous autres chrétiens, vous êtes des pipeurs ; vous venez à moi dans la nécessité, et ensuite vous trouvez moyen de retourner à votre Dieu, qui vous accueille parce qu'il est plein de bénignité.. "

Ainsi soit-il !

GEORGES MALET.

—Le Sirop Merisier composé, est le meilleur remède contre le rhume et la toux, etc. 46 1 s—jno

ARGENT A PRÊTER
sur billets promissoires, traites et chèques seulement. Argent reçu en dépôt. Intérêt, 6 pour cent par année sur dépôt.
J. O. DESROSIERS, banquier.
38—jno 14 Place d'Armes.

Je pris Froid,
Je devins malade
ET JE PRIS
L'EMULSION
SCOTT
d'Huile de FOIE de MORUE
RÉSULTAT :
Je mange, je dors
et je suis d'une vigueur extraordinaire ; je deviens gros, car cet admirable remède aux hypophosphites me guérit non-seulement ma
PHTISIE INCIPIENTE
mais augmenta en même temps le poids de mon corps d'une livre par jour. Je la prends aussi facilement que du lait.
L'EMULSION SCOTT
ne se vend qu'en flacons couleur saumon ; chez tous les pharmaciens. Prix, 50 c. et $1.00.
SCOTT & BOWNE, Belleville.

BIJOUTERIE
MONTRES
HORLOGES
ARGENTERIE
Patrons les plus nouveaux et les meilleures fabriques, se vendant au prix coutant.
A. MONGEAU
HORLOGER ET BIJOUTIER
42, RUE ST-LAURENT, 42
28—51

O. A. WILLIE
1790 Rue Notre-Dame
POUR DAMES
Collerettes, Manchons, Collets, Poignets et Casques en fourrures
POUR MESSIEURS
Casques, Collets et Poignets en Castor, Loutre et Mouton de Perse et autres fourrures.
Prix à la portée de toutes les bourses chez
O. A. WILLIE
1790 rue Notre-Dame
27—jno m s

PELLES
—EN—
BOIS BLANC ET EN BOIS FRANC
EN GROS CHEZ
R. G. GAUCHER
Marchand de Ferronnerie et de Peinture
219 RUE ST-PAUL
Coin de la Place Jacques Cartier,
—1a—M s

Belles patères, $5.00 et plus, Sans égales. JAMES STEEL, 1826 rue Notre-Dame. Ms-jno

LE BAIN TURC
EST un luxe considérable et un remède merveilleux. Les bains ont guéri un grand nombre de citoyens de Montréal. Il guérit le rhumatisme, les rhumes, la toux, le mal de gorge, le catarrhe, les dérangements du foie et des rognons, l'hydropisie, la névralgie, dyspepsie, constipation et autres maladies.
—SUR LA—
Rue Ste-Monique, près du Windsor
HEURES POUR MESSIEURS
6 à 8 a. m. On reçoit jusqu'à..... 8 p.m.
2 à 9 p. m. " " ..... 9 p.m.
Le samedi, jusqu'à 10 p.m.
HEURES POUR DAMES
10 à 12 (midi). On reçoit jusqu'à midi.
Pour circulaires, s'adresser au
GERANT DU BAIN TURC,
297—M s Montréal.

—LA—
GIE DE RAFFINERIE DE SUCRE
DU CANADA, MONTREAL
(Limitée)
Offre en vente toutes sortes de
SUCRES
—ET—
SIROPS
Raffinés de la marque bien connue
Redpath
Certificat de Force et de Pureté :
LABORATOIRE CHIMIQUE
Faculté de Médecine, Université McGill.
A la Cie de Raffinerie de Sucre du Canada.
Messieurs.—Je me suis procuré et j'ai analysé un échantillon de votre sucre extra granulé et j'ai trouvé qu'il contenait 99.83 pour cent de sucre pur. C'est certainement un sucre aussi pur et aussi bon que l'on puisse fabriquer. Votre, etc.,
M s—9m G. P. GIRWOOD.

LA "KEY INDEMNITY CO.
DU CANADA
H. H. DATE, Agent
No 654 Rue Craig, Montréal
Le but de la " Key Indemnity " est de faire retrouver les clefs perdues. Et comme elle amène autant que possible un résultat si désirable, avec peu ou point de dérangement ou de dépense pour la personne qui a perdue, les promoteurs de l'entreprise espèrent que son utilité lui vaudra un patronage général. Elle empêche aussi celui qui a trouvé de connaître le nom de celui qui a perdu.
Chaque membre recevra une médaille de métal portant l'inscription suivante :
" *La personne qui les trouvera est prée de les remettre à la " Key Indemnity Co.", 654 rue Craig, Montréal. Elle recevra une récompense.* "
Cotisation des membres. 50c par an.
M s—1 an

La Compagnie d'Assurance contre le Feu Lancashire, d'Angleterre.
CAPITAL $15,000,000
Cie d'Assurance contre le Feu City of London, d'Angleterre. Capital : $10,000,000.
Ces deux Compagnies anglaises de première classe sont prêtes à accepter des risques d'incendie aux taux courants sur toute espèce de propriétés. Bureau de Montréal, 43 et 45 rue St Jean.
JAMES P. BAMFORD,
Agent.
Téléphone 1553. 285—M s

CASTLE & FILS
VITREAUX D'EGLISE...
GRISAILLE ET MOSAIC
PERSONNAGES ET TABLEAUX
CLOCHES D'EGLISE
REFERENCES
BASILIQUE, SON EMINENCE CARD. TASCHEREAU
EGLISE, STE. THÉRESE P. Q.
" BUCKINGHAM P. Q.
" ST. BRIGITTE, OTTAWA, ONT.
COUVENTS DU SACRÉ COEUR, MONTRÉAL ET HALIFAX
SA GDE. MGR. OTTO ZARDITTI, MILWAUKEE, WIS.
REV. M. BOISSINEAULT, CURÉ, ST. JOHNSBURY, VT.
ET PLUSIEURS AUTRES
296—jno—s

AU MAGASIN
—DU—
C. P. R.
Venez en foule voir nos chaussures qui sont vendus à des prix très réduits. Fonds de Banqueroute vendu 25 p. c. meilleur marché que tout autre magasin.
Z. PILON & CIE
Magasin du C. P. R.
1389 RUE NOTRE-DAME
250—jno s

Le Véritable
ONGUENT CANET-GIRARD
est un remède souverain pour la guérison de toutes les PLAIES, PANARIS, FURONCLES, ANTHRAX, Brûlures de toute nature.
Ce topique excellent a une efficacité incomparable pour la guérison des Tumeurs, Excroissances de chair, Abcès et Gangrènes.
Exiger sur chaque rouleau la signature ci-dessous
Dépôt général
à PARIS
4, rue des Orfèvres
et dans toutes les bonnes pharmacies.

UN TIRAGE QUI COMPTE
Un effort vigoureux, constant et énergique a fait de
"LA PRESSE"
ce qu'elle est aujourd'hui de l'aveu de tous : le journal le plus prospère et le plus progressif des journaux quotidiens de Montréal. Le plus jeune de tous, il a dans sa prodigieuse croissance surpassé tous ses aînés et aujourd'hui SA CIRCULATION EXCEDE CELLE DE TOUS SES CONCURRENTS REUNIS. Cette position éminente, honorable et enviable, il l'a conquise et l'a maintenue grâce au concours d'une population active et intelligente. Depuis son premier numéro LA PRESSE a grandi constamment dans l'estime populaire et comme preuve à l'appui, elle cite avec orgueil son tirage attesté comme suit :
CIRCULATION MOYENNE 21,400 EXEMPLAIRES VENDUS CHAQUE JOUR
Et ce sont ces chiffres qui donnent à LA PRESSE cet attrait puissant et cette influence auprès du public acheteur de l'une des plus grandes villes industrielles du monde entier. Les annonceurs locaux se servent de ses colonnes lorsqu'ils ont quelque chose à proclamer aux citoyens de Montréal et des villes environnantes.
L'axiome suivant est reconnu par tous les hommes d'affaires de Montréal : " Si vous n'annoncez pas dans LA PRESSE, votre commerce n'est pas annoncé du tout."
BUREAU D'AFFAIRES :
71 ET 71A RUE SAINT-JACQUES
Téléphone Bell, 1096
N.B.—La meilleure preuve que ce journal atteint la meilleure classe d'acheteurs, c'est la demande toujours croissante de son espace réservé aux annonceurs.

HENRY BIRKS & CIE
—BIJOUTIERS, ETC—
NOUVEAUX PATRONS DE
Services à Thé en Argent solide.
Bols et Services à Salade en argent solide.
Services à Sorbets en argent solide.
Cuillers à Orange en argent solide.
Services de Cuillers et Fourchettes en argent solide.
Objets pour Cadeaux en argent solide.
235 ET 237 RUE ST-JACQUES

GEO. D. ROSS & CIE
648 RUE CRAIG, MONTREAL
SEULS AGENTS POUR LE
Fil Supérieur de Clapperton
Fil en toile KNOX pour tailleurs
Aiguilles Milward
Lacets à chaussures de PATON

AVIS IMPORTANT
Au public en général et à nos nombreux clients en particulier. Veuillez remarquer que la
ROYAL DYE WORKS
BUREAU PRINCIPAL No 706 RUE CRAIG, A OUVERT UNE SUCCURSALE AU No
1672, RUE SAINTE-CATHERINE, 1672
Près du coin de la rue St Denis
Aussi que leur nouvelle manufacture, construite spécialement d'après les plans les plus modernes d'Europe et des Etats-Unis, avec les machineries les plus nouvelles au coin des rues Shaw et Logan. 27-jno M s

THE INGRES-COUTELLIER SCHOOL OF LANGUES
MONTREAL BRANCH
207 ST. JAMES ST.

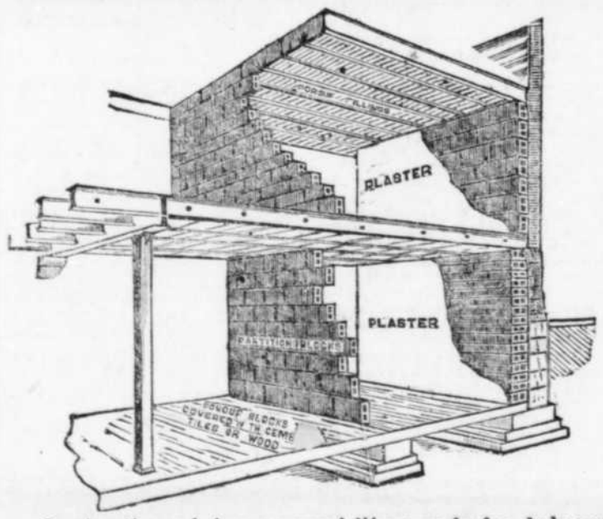

Construction en brique poreuse à l'épreuve du feu, de la vermine, etc., etc.
Employée dans l'Hôpital Victoria, l'Hôtel Carslake, le Palais de Justice, etc., etc. Pour informations s'adresser à
N. T. GAGNON, représentant de la
MONTREAL TERRA COTTA LUMBER Co., Ltd
86 RUE SAINT PIERRE s-jno

Eau de Mélisse des Carmes
BOYER
Seul Successeur des Carmes
PARIS — 14, Rue de l'Abbaye, 14 — PARIS
EAU DES CARMES
TRANSFÉRÉE
14
RUE DE L'ABBAYE
PARIS
RUE TARANNE No 14
CONTRE :
Apoplexie | Mal de Mer
Choléra | Vapeurs
Indigestions | Défaillances
Fièvre jaune
Voir le Prospectus dans lequel chaque Flacon doit être enveloppé.
exiger l'étiquette blanche et noire que doivent porter les flacons de toute dimension.
DÉPOTS DANS TOUTES LES PHARMACIES DU Monde entier.
Se méfier
DE LA
Contrefaçon
et exiger la Signature de
Boyer

X X
PANTALONS $3.00
PANTALONS $3.00
VENTE SANS RESERVE
La saison ayant été si mauvaise, nous avons décidé de faire une vente à bon marché, dans les pantalons suivants, nous offrons des pantalons fait sur commandes pour TROIS PIASTRES, dans les tweed assortis ; anglais, français, canadiens et américains, venez en foule, car vous ne pouvez pas avoir la même chose ailleurs ; venez examiner nos vitrines, voir nos marchandises, et vous verrez que ce que nous avançons est la vérité.
N'oubliez pas la place.
Venez en foule.
The Commonwealth Clothing House
232 rue St Laurent
X X
s—jno

Bel ameublement de chambre à coucher pour $12.50 ou plus. Sommiers en fil de fer tissé, de $2.00 en montant, matelas $2.75 et plus. JAMES STEEL, 1826 rue Notre-Dame Ms-jno

C. ALFRED CHOUILLOU,
139—1a

Canal de Soulanges—Avis aux Entrepreneurs
DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné et portant à l'endos "Soumission pour le canal de Soulanges," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles-postes de l'est et de l'ouest, mardi, le dix-neuvième jour de janvier 1892, pour les travaux relatifs aux sections Nos 11, 12 et 13 du canal de Soulanges situées entre les villages de Côteau du Lac et Côteau Landing, P.Q.
Une carte de la localité accompagné des plans et devis des entreprises respectives est visible le et après vendredi, dix-huit courant, à ce bureau et au bureau de l'Ingénieur au Côteau Landing. Des formules de soumissions peuvent aussi être obtenues aux endroits indiqués. Dans les cas d'association, la soumission devra contenir la signature réelle, le nom complet, le genre d'occupation et la résidence de chaque membre de la société ; et de plus un chèque de banque accepté pour la somme de quatre mille piastres ($4,000) devra accompagner la soumission pour la section No 11 ; un chèque de banque accepté pour la somme de deux mille piastres ($2000) devra accompagner la soumission pour la section No 12 ; et un chèque de banque accepté pour la somme de six mille piastres ($6,000) devra accompagner la soumission pour la section No 13.
Ces chèques acceptés devront être acceptés en faveur du ministre des chemins de fers et canaux et seront forfaits si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour les travaux aux taux et aux conditions mentionnés dans l'offre soumise ; Les chèques de banque ainsi déposés seront remis aux personnes respectives dont les soumissions ne seront pas acceptées.
Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Par ordre,
T. TRUDEAU
Faisant fonction de secrétaire
Département des chemins de fer et canaux,
OTTAWA 16 Décembre 1891. 21,26,28,2,4,9

NERVE BEANS
CES FEVES pour les nerfs sont une nouvelle découverte. Elles soulagent et guérissent les plus mauvais cas de DEBILITE NERVEUSE, perte de vigueur et virilité chancelante ; donnent de la force au corps et ne nuisent pas à la digestion. Vendues par tous les pharmaciens à $1.00 le paquet ou six pour $5.00, ou envoyées par la malle sur réception du prix. En dépôt à Montréal chez Laviolette et Nelson, No 1605 rue Notre-Dame, et chez B. E. McGale, No 2123 rue Notre-Dame. 218—mjs H

IVROGNERIE — L'HABITUDE DE LIQUEURS—Dans tout le monde il n'y a qu'un remède. Le Golden Specific du Dr Haines. Il peut être donné dans une tasse de thé ou de café, sans la connaissance de la personne qui prend le breuvage. Il opère une guérison prompte et certaine, que le patient soit un buveur modéré ou un ivrogne invétéré. Des milliers d'ivrognes ont été guéris en prenant le Golden Specific dans leur café sans s'en apercevoir, et aujourd'hui ils pensent qu'ils ont cessé de boire de leur propre gré. Il ne produit aucun résultat nuisible. On peut avoir un livre de 48 pages gratuitement, en s'adressant à Lyman, Knox & Cie, pharmaciens, 374 rue St-Paul, Montréal, Canada. m j s—1 a—h

TRADE MARK
B.G.
GUERISSEZ-VOUS VOUS-MÊME,
Demandez une bouteille de 'BIG G' à votre pharmacien. Le seul remède qui ne contient aucun poison, contre les maladies secrètes. Il guérit en quelques jours sans l'aide du médecin. Le remède universel américain fabriqué par The Evans Chemical Co, Cincinnati, U.S.A.
PRICE $1.00
135—2a—m j s

LE SIROP
DE
REGNAULD
est une préparation d'un goût suave et d'une efficacité éprouvée contre les maladies des bronches et de la poitrine. Elle emprunte aux plantes médicinales leurs principes actifs pour soulager et guérir la toux.
Deux à trois cuillerées de SIROP DE REGNAULD suffisent pour calmer la *Toux d'irritation*, du *Rhume*, de la *Grippe*, du *Catarrhe*, de la *Bronchite*, de l'*Asthme*, etc., sans échauffement ni perte d'appétit.
Fabrication, Maison L. FRERE, 19, rue Jacob, Paris, et principales pharmacies.
En vente à Montréal, chez Fabre et Gravel, Lyman Sons et Cie, et dans la plupart des bonnes pharmacies.

VIN
BI-DIGESTIF DE
CHASSAING
DIGESTIONS DIFFICILES
MAUX D'ESTOMAC
PERTE DE LA FORCES, etc.
PARIS, 8, avenue Victoria, 8, PARIS
ET TOUTES PHARMACIES

DEUXIEME EDITION

CHRONIQUE 92

"Le modèle des électeurs — Souvenirs provoqués par le millésime 1892 — Broutilles, dicacités, etc."

J'ai bien connu un électeur modèle. On n'en voit plus guère de cette trempe aujourd'hui.

"Le monde de qui l'âge avance les ruines
Ne peut plus enfanter de ces âmes divines."

Pour mon héros, le temps des élections était un sacerdoce. Il se préparait à ce grand acte, en étant huit jours et huit nuits sans boire ni manger.

En ce temps-là la votation durait deux jours.

Celui que je célèbre arrivait vers minuit chez le candidat de son choix, mais ne votait que cinq minutes avant la fermeture du poll. Il était constamment à table, buvant et mangeant. Il parlait peu, crainte de perdre une bouchée. Ses capacités abdomidales étaient illimitées, infinies, extranaturelles.

Vingt électeurs comme lui auraient affamé un comté pour dix ans.

Mais comme tout devoir consciencieusement rempli porte en soi sa récompense, notre homme restait un mois sans manger : économie domestique évidente !

***

Maintenant changeons de propos, au risque d'offusquer un de mes amis, homme d'esprit d'ailleurs parce qu'il lit la PRESSE et qu'il commente mes élucubrations, qui prétend que je suis trop adonné aux coq-à-l'âne. Il a tort, Il devrait considérer que le coq n'est pas le seul être intéressant du règne animal. L'âne aussi est une personnalité. Celui de Balaam même parlait comme nos meilleurs orateurs en temps électoraux.

***

L'année qui commence aura cela de remarquable que nous serons tous *nobles, indépendants, intelligents, incorruptibles* et *infaillibles* jusqu'au huit mars prochain. Mais après cette date, la moitié d'entre nous ou à peu près sera parquée parmi les imbéciles. Ainsi vont les choses de ce monde.

***

En parlant de 92 n'oublions pas les "92 Résolutions" que nos pères signèrent en 1831. Comme on le voit, les Canadiens étaient terriblement résolus à cette époque. Le père réel de ces résolutions était surtout Papineau, mais le père avoué était Bédard, et le secrétaire A. N. Morin, qui, au fond, était l'homme à tout faire dans ces temps agités.

***

Malheureusement, ces hommes résolus oublièrent une résolution, celle de se faire lire. J'ai rarement vu un morceau plus mal écrit.

***

Aussi, David, qui en parle avec éloge ne l'a probablement jamais lu. Je crois que, à part Beaugrand et moi, par esprit de pénitence, personne n'a lu plus d'une couple de ces 92 litanies.

***

Pourtant, il y avait du bon dans cette énumération de griefs, et le fond l'emportait de beaucoup sur la forme.

***

Ilyy a 400 ans cette année que les Américains virent pour la première fois Christophe Colomb et ses compagnons. Ce fut la découverte de l'Europe pour 100 millions d'habitants de ce continent. Ce fut aussi leur malheur, car les trois quarts des Indiens périrent en peu d'années par le feu, l'esclavage et la faim, grâce à la civilisation européenne.

***

En 1791, Robespierre et autres radicaux français proposèrent l'abolition de la peine de mort ; mais les conservateurs rejetèrent cette proposition. Ils furent les premières victimes de cette mesure conservatrice.

En effet depuis 1792 à aller jusqu'à 1794, presque tous les membres de cette assemblée délibérante périrent sur l'échafaud, tant les radicaux que les conservateurs. On y vit monter des rois, des reines, des princes, des princesses, des nobles, des prêtres et des roturiers, soit deux millions au moins dont presque tous étaient des innocents.

***

La guillotine n'était pas assez rapide ; on noyait par milliers à Nantes et on fusillait jusqu'à six mille jeunes gens à Lyon dans une seule nuit.

Tout était crime à cette époque, surtout l'absence de toute culpabilité. C'est ce qu'on appelait le modérantisme. *Et nunc reges intelligite.*

***

C'est en 1792 que furent inaugurées nos chambres provinciales.

Les Anglais voulurent dès lors comme depuis nous empêcher de parler français dans nos assemblées législatives. Ce fut pour nous un bonheur — *Salutem ex inimicis nostris*,—car nous comprimes qu'on voulait nous dominer jusque dans notre langage. De là résistance, de là la germination du gouvernement responsable.

***

En 1992—démentez-moi, si vous l'osez ? — Il y aura eu de grands changements dans ce bas monde. Il aura péri 60 billions d'hommes, si 4 générations meurent en un siècle. A ce compte, la terre entière est un vaste cimetière, où nous nous enterrons successivement, en attendant la résurrection.

***

Mais reprenons des sujets moins tristes.

Dans cent ans d'ici, le maire de Montréal, à la différence de celui d'aujourd'hui, ne sera pas obligé à mettre le cou dans le collier, mais les échevins d'alors pourront lui mettre une bride et des mors et même une croupière en temps de sédition.

***

Depuis longtemps déjà on ne voyagera qu'en ballons qui s'appelleront "voleurs." De sorte que lorsque votre voisin criera au voleur, vous n'aurez pas besoin de vous cacher, si coquin que vous soyez, car il s'adressera à la wagon aérienne.

***

Notre temps a vu voter des morts ; mais à l'époque où je vous remonte, on ira voter en Australie —en 24 heures, aller et retour, avec relais pour lancher à Constantinople en compagnie des 500 femmes imaginaires du sultan.

***

Plus de douanes pour nos petits-fils ; les méthodistes et les liquorophobes ne craindront plus de s'enivrer en voyage, car il sera difficile de tenir des cabarets dans les airs.

***

Les seuls gens d'esprit seront taxés, revenu sûr, car chacun prétend qu'il n'y a que ses voisins qui soient des imbéciles.

***

Vers 1950, l'usage des pantalons sera prohibé comme immodeste et faisant perdre un temps précieux dans les circonstances les plus impérieuses de la vie. Il n'y aura guère sur la terre que des habitants sans-culottes, à la réserve toutefois des rentiers, des sénateurs et les juges en général qui auront le temps voulu pour s'enculotter, comme on dira dans le XXème siècle.

***

Nos petites filles, alors grandes, ne porteront plus de robes étriquées ; les épées seules auront des fourreaux.

Le gonflement des habits ne sera peut-être pas toujours un bastion pour la vertu, mais il en sauvera les apparences.

***

Broutilles et dicacités.

Le prince de Mettermich demanda un jour à Jules Janin son autographe. A quoi ce dernier acquiesça volontiers.

Il écrivit : "Je reconnais avoir reçu de M. de Mettermich vingt bouteilles du meilleur vin et je m'empresse de le remercier.

JULES JANIN.

Le prince lui expédia sur le champ 40 bouteilles de ce vin.

N. B.—La suite à la prochaine chronique qui sera plus ou moins intéressante selon que mon rhume me quittera ou me grippera.

L. U. FONTAINE.

Montréal, 8 janvier 1892.

LE CENTENAIRE DE L'AMERIQUE

Les caravelles de Christophe Colomb

Une revue maritime vient de publier, à l'occasion du prochain centenaire de la découverte de l'Amérique, un article très intéressant donnant le résultat de toutes les recherches faites, particulièrement en Espagne, pour arriver à connaître quels étaient exactement le type et la valeur maritimes des trois navires que l'illustre amiral de Castille conduisit à la recherche du Nouveau Monde, partant du mouillage de Huelvas, le 3 août 1492.

Nous savons qu'on appelait ces navires "caravelles ;" mais le résultat des dernières recherches a été précisément de nous faire connaître que cette dénomination ne s'applique à aucune classe particulière de navires. On a réuni tous les renseignements que pouvaient fournir les écrits de l'amiral, particulièrement son journal de bord ; les exquisses mises sur des cartes par Juan de la Cosa, pilote de l'amiral ; enfin, les anciennes publications faites sur ce sujet. Bref, on n'a pu fournir au peintre de marine Rafael Manleon, les moyens de faire une aquarelle représentant les trois navires de Christophe Colomb, tels qu'on est autorisé, par le caractère sérieux de ces recherches, à se les imaginer.

Les trois navires de Colomb, s'appelaient : "Santa-Maria." "Nina" et "Pinta." Le premier, long de 23 mètres, pouvait prendre une charge de 120 à 130 tonneaux. L'équipage n'ayant jamais dépassé 90 hommes, le navire pouvait porter un approvisionnement assez considérable en vivres et en eau.

La voilure de la "Santa-Maria" était celle d'un petit trois mâts, avec cinq voiles seulement : le foc, la misaine, la grande voile surmontée d'un hunier, et une voile latine pour foc d'artimon. Le grand mât avait une hune, que l'esquisse représente ronde en forme de corbeille, et qui pouvait abriter des tireurs ou des lanceurs de grenades. La forme générale de la coque était celle des navires ronds de l'époque ; il y avait un grand château derrière, un plus petit devant. Le franc-bord était très bas au milieu et le pont y était ouvert.

Les qualités nautiques de la "Santa-Maria" étaient excellentes ; le journal de l'amiral en fait foi ; elle se comportait très bien par mauvais temps et avait la vitesse d'un fin voilier. Il en était de même des deux autres navires, et le journal précité constate souvent une vitesse de 25 milles italiens à l'heure, ce qui équivaut à 11 milles marins ; très belle vitesse pour des navires naviguant de conserve. On cite d'ailleurs, comme exemple des grandes vitesses qu'atteignaient des navires à cette époque, un parcours de 600 milles italiens, exécuté en 36 heures, par une caravelle que commandait Vincente Lago et qui avait visité successivement les Canaries, Madère, Porto-Santo et la Gambie en 1444. C'était une vitesse moyenne de 12m. 5.

Les dimensions des deux autres navires que conduisait Christophe Colomb ne sont pas indiquées : les esquisses et le tableau de M. Manleon les représentent beaucoup plus petits, et il n'y a pas à s'en étonner : la "Victoria", célèbre pour avoir accompli le tour du monde pour la première fois, n'avait qu'une portée de 85 tonneaux.

La "Nina" était semblable à la "Santa-Maria ; la "Pinta" avait des voiles latines à ses trois mâts, du moins au commencement du voyage. Mais le journal de l'amiral fait connaître que, dès la première relâche, aux Canaries, cette voilure fut remplacée par des voiles carrées, afin que le navire se trouvât dans les mêmes conditions que les deux autres.

Ces trois navires naviguant de conserve, portaient au grand mât le pavillon de Castille, et, au mât de misaine, celui de l'amiral. Le premier était divisé en quatre cases, comme un damier, deux rouges et deux blanches. Celles-ci présentoient chacune un lion, les autres un château. C'étaient les armes de Castille ; celles d'Aragon étaient exclues, par ordre de la reine Isabelle, le gouvernement de ce pays ayant refusé de participer aux frais de l'expédition. Le pavillon de l'amiral était un guidon blanc avec une croix verte entre deux lettres couronnées F et I, initiales des noms de Ferdinand et d'Isabelle, qui avaient donné ces armes à Christophe Colomb. La croix était peinte aussi sur les voiles des navires, suivant l'usage adopté par les Espagnols et les Portugais pour distinguer leurs bâtiments de ceux des infidèles.

La malle

HALIFAX, 8—Le SS. Parisian, portant la malle de la semaine de Liverpool, est arrivé à ce port à midi aujourd'hui.

Assemblée du Barreau

Une assemblée des membres du Barreau a eu lieu hier après-midi, dans les bureaux de MM. Chapleau, Hall, Nicolls et Brown.

Etaient présents : MM. W W Robertson, C R, Joseph Duhamel, C R, J C Hatton, C R, F L Beique, C R, R D McGibbon, C R, John Dunlop, C R, et MM. Campbell, Lafleur, Cook, Kavanagh, Rielle, Brown, Sharp et autres.

M. Dunlop C. R., fut choisi pour présider l'assemblée et, de la part de ses confrères, il a présenté une magnifique montre en or à M. A. D. Nicolls qui s'est retiré de la pratique du droit pour accepter la charge de secrétaire du Bishop's College à Lennoxville.

MM. Duhamel, McGibbon, Hatton et autres ont prononcé à cette occasion de jolis discours.

Par BENNING et BARSALOU

BON PLACEMENT

RUE NOTRE-DAME EST

4 magasins avec logements, 7 maisons détachées, rue Barclay. Le tout pour clore une succession. Lot 80 x 211 ; superficie 16980 pieds. Sera vendu en bloc par ordre des exécuteurs

Mercredi, le 20 Janvier

Cette propriété est bien située sur le meilleur côté de la rue et est bien louée ; les nouveaux jardins zoologiques (sur la question est réglée) et autres intérêts vont nécessairement augmenter la valeur de la propriété dans ce voisinage. Détails complets à notre bureau.

Vente à onze heures.

BENNING & BARSALOU,
9,13,16,19 Encanteurs.

Par WALTER M. KEARNS

2 MAGNIFIQUES COTTAGES EN BRIQUE, 92 ET 94 AVENUE MONTROYAL, à quelques pas de la rue St Denis,

BON PLACEMENT

Le soussigné a reçu instruction de vendre par encan public, à sa salle de ventes, 1747 rue Notre-Dame, **lundi, 11 janvier,** les deux magnifiques cottages situés comme ci-dessus, très bien bâtis, sur fondations de première classe. Grandeur de chaque lot, 20 x 80 avec large ruelle en arrière. Ceci est une chance exceptionnelle pour une personne désirant placer un petit montant. Les maisons sont bien finies, et sont d'une classe que seuls les bons locataires cherchent. Bonne localité augmentant en valeur.

Le soussigné donnera des détails plus complets.

Vente à 11 heures.

WALTER M. KEARNS,
Encanteurs
54—3

Par D. H. et W. H. FRASER

Grande vente régulière hebdomadaire par encan

De meubles neufs et d'occasion, tapis, pianos, literie, bijouterie, fourrures, poêles et effets de toutes sortes, à nos salles, no 325 rue St-Jacques,

Vendredi matin, 15 courant à 10 hrs.

Avances au comptant sur effets envoyés pour être vendus. Bon entrepôt pour pianos, meubles, etc.

D. H. & W. H. FRASER,
56—2 Encanteurs.

VENTE IMPORTANTE

PAR ENCAN

De CHEVAUX de TRAIT et de ROUTE

Sleighs de toutes sortes, harnais légers et de famille, robes, etc.

Grande vente régulière hebdomadaire par encan, à notre entrepôt No 322 et 324 rue St Jacques, **Mardi après-Midi, 13 courant, 2 30 hrs.**

Avances au comptant faites sur effets envoyés pour être vendus. Promptes remises au comptant.

D. H. & W. H. FRASER,
56—2 Encanteurs.

SS. "CYNTHIA"

Soumissions Demandées.

Des soumissions sont demandées pour le Navire "Cynthia" 2152 tonneaux gros registre, construit en 1880, engins composes, force de 460 chevaux classe 100 A 1 chez Lloyd, tel que maintenant naufragé à la

LONGUE POINTE, Pres de Montreal.

Dans le fleuve St-Laurent.

et aussi pour sa cargaison comprenant, fer en gueuse, plaques en acier et en fer, tubes, marchandises en général, etc., etc.

Les soumissions séparées et distinctes devront être faites pour la coque, pour fer et pour cargaison générale.

Toutes les soumissions doivent être faites et pour la coque et pour la cargaison ; et devront mentionner le montant que le soumissionnaire déposera lorsque il signera le contrat ou le montant avec garantie valable et acceptée qu'il offre, l'une ou l'autre de ces conditions étant nécessaires.

Les détails peuvent être obtenus en s'adressant à MM. Henry Fry & Cie., Québec, ou aux soussignés.

Les offres doivent être déposées entre nos mains le ou avant le 20 janvier prochain.

N.B.—Les soussignés ne s'engagent à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

ROBERT REFORD & CIE.,
AGENTS.
23 et 25 rue St-Sacrement, Montreal.
54—12

Par J. S. THOMSON et CIE

VENTE A L'ENCAN DE PROPRIETE FONCIERE.

Succession de feu Carl. Swenson, horloger. D'après les instructions des curateurs nous vendrons par encan

Mardi le 12 courant

Aux salles du Real Estate Exchange 44 rue St Jean, cette excellente propriété située au No 536 rue Lagauchetière, près du coin St Laurent et connue sur les plan et livre de renvoi officiels du quartier St Louis, sous le numéro du cadastre No 84, ayant une façade de 24 pieds 6 pouces, sur une profondeur de 50 pieds avec ruelle en commun avec la maison en pierre de taille y érigée. Conditions comptant. C'est une propriété de ce genre qui convient toujours et nous n'avons pas besoin de dire qu'elle sera vendue. Vente à midi.

J. S. THOMSON & CIE,
54—4 Encanteurs

VENTE DE PROPRIETE FONCIERE

Nous vendrons à l'encan

Mardi le 12 courant

Aux Salles du Real Estate Exchange 44 rue St Jean, la propriété connue et portant Nos 165 à 167 rue Dalhousie et démontrée sur les plan et livre de renvoi officiels comme numéro du Cadastre 1636, ayant une façade de 42 pieds 3 pouces, par une profondeur de 95 pieds 10 pouces. Superficie 4,048 pieds avec la bâtisse en brique y érigée, en tout six logements, quatre en avant et deux en arrière. Cette propriété est toujours bien louée et il faut vendre. On fera connaître les conditions le jour de la vente à 11 hrs.

J. S. THOMSON & CIE,
54—4 Encanteurs

AVIS est par les présentes donné que la Chambre de Commerce de Montréal fera application à la prochaine session du Parlement du Canada pour un acte amendant ses actes d'incorporation de manière à augmenter jusqu'à la valeur de un million de piastres le montant de propriété réelle ou immobilière et personnelle ou mobilière qu'elle est autorisée à garder et pour l'autoriser à hypothéquer les dites propriétés en faveur de Syndics ou autrement tel qu'il sera jugé le plus à propos de faire des amendements et autres fins.

Montréal, 23 décembre 1891.

SELKIRK & CROSS,
Avocats des Requérants.
41—jno

M. Joseph Morin de Malboro, Mass., est notre agent général pour les Etats-Unis. Il est autorisé, en conséquence, à recueillir des abonnemenrs à notre journal et en donner des quittances. Nous espérons que nos amis lui rendront la tâche facile.

—jno 8 H

Par MARCOTTE FRERES

VENTE DE SLEIGHS

ET HARNAIS

Nous vendrons à nos salles, 95 rue St Jacques, mercredi, le 13 janvier courant, à midi, 2 harnais, un s'eigh cutter, deux sleighs express, une paire de bobsleighs, deux sleighs légers.

Sans réserve.

MARCOTTE FRERES,
55—3 Encanteurs.

Vente pour le commerce

Les soussignés vendront à leurs salles, 95 rue St Jacques, MERCREDI, le 13 janvier courant, un des stocks les mieux assortis qui ait jamais été offerts au public, comme suit :

200 pièces de tweed.
110 pièces de serge.
425 pièces de coton carreauté.
116 pièces de batiste.
112 pièces de doublures de manches.
330 pièces de coton blanc.
276 pièces de coton jaune.
120 pièces de toile à nappes.
112 pièces de farmers' satin.
60 pièces de canevas.
200 douzaines de corps, chemises et caleçons.
300 douzaines de bas et chaussettes.
200 douzaines de bretelles.
250 douzaines d'essuiemans.
600 douzaines de mouchoirs.
200 douzaines de gants et mitaines.
300 caisses de chaussures.
25 caisses d'articles de fantaisie.
10 caisses de vêtements confectionnés.

Un fonds de banqueroute de modes, se montant à $1,200.

Un fonds de banqueroute de fourrures, se montant à $600.

Un grand miroir.

Aussi, un fonds de banqueroute de nouveautés bien assorties, au montant de $1,800, et une grande quantité d'autres marchandises. Absolument sans réserve et en lots convenables au commerce.

Vente à 10 heures a.m.

MARCOTTE FRERES,
56—3 Encanteurs.

AVIS de FAILLITE

Dans l'affaire de

J. BOYER & CIE

Marchands de chaussures de la ville de St Jean, Failli.

Les soussignes vendront par encan public, en bloc,

Mercredi, le 13 janvier 1892

à 11 heures a.m., à leurs salles No 95 rue St Jacques, Montreal, l'actif de la faillite, savoir :

Lot No 1—Stock de chaussures	$1512.34	
Fixtures	20.75	
		$1533.09
Lot No 2—Dettes de livres suivant liste		360.64
		$2893.73

Le magasin sera ouvert mardi, le 12 courant pour inspection.

Pour toutes informations, s'adresser à

CHS. DESMARTEAU,
Curateur,
1336 rue Notre-Dame.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 9,12

Avis de Faillite

IN RE

J. E. A. LOISEAU

Epicier de la Cité de Montréal, failli.

Les soussignés vendront par encan public à la place d'affaire du failli, No 173 rue Dorchester, mardi, le 12ième jour de Janvier courant à onze heures du matin, l'actif du dit failli, comme suit :

Fonds d'épiceries, vins, liqueurs	$1039 17
Roulant, cheval, voitures, (safe) coffre de sureté	435 50
Dettes de livres par liste	378 56
Licence pour vente de liqueurs	76 00
	$1929 23

Aussi la balance du loyer des premices au premier de Mai 1892.

Le magasin sera ouvert le 11ième jour de janvier pour inspection du stock.

L'inventaire est à nos bureaux.

Pour autres informations s'adresser à

BILODEAU & RENAUD,
Curateurs.
15 rue St Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs 5,7,9

UNE ANNÉE nouvelle vient de commencer et la question se présente de nouveau à l'homme prudent "Où placerais-je mon capital ? Où trouverais-je un bon placement qui me donnera un meilleur revenu que le taux des caisses d'épargnes, 3% ?"

Les parts des banques sont sûres assurément, mais on ne peut maintenant leur faire rapporter plus de 4%. Quest-ce que cela ?

Les spéculations sur stock divers ne valent rien. Voyez ce télégraphe, Mais ! Le Conseil Privé, lui-même ne peut tirer la vérité des histoires contradictoires du spéculateur.

Les hypothèques ? Ils sont certainement sûrs, mais cela prend plusieurs années pour augmenter un capital à 5 et 6% d'intérêt.

On peut trouver mieux que cela ; les immeubles, à Montréal, qui constituent le placement le plus solide et le plus rémunératif, et que le capitaliste ayant quelques centaines de dollars aussi bien que celui en possédant des milliers peut posseder.

Ayez confiance en Montréal : — C'est la ville la plus riche, la plus prospère et la plus considérable de la Puissance ; Elle tient un rang élevé parmi les riches metropoles du continent.

Cependant la propriété qui y est à bon marché, maintenant, est absorbée par la ville qui s'étend à mesure que la population augmente, ce qu'elle fait rapidement.

Il est admis que si le commerce de Montréal continue et que sa richesse augmente, les immeubles ne peuvent qu'augmenter en valeur. C'est logique et c'est vrai. Nous disons de bonne foi aux spéculateurs : "Achetez un ou deux lots à l'Annexe de Montréal ou sur le boulevard St Denis."

Le terrain y étuée étant encore à meilleur marché que dans toutes les autres localités situées à égale distance du centre de la ville, le profit sera par la plus grand.

La valeur des terrains à Londres, New-York, Chicago et autres grandes villes a rapidement augmenté, et la même chose ne peut qu'arriver à Montréal pour les mêmes raisons.

Pour détails complets, plans, prix, etc., s'adresser à

McGUAIC & MAINWARING

147 rue St Jacques
56—1

—Succès toujours croissants de notre préparation, pour faire tomber les poils follets dans la figure des dames ; vu son usage universel, seulement $1.75 la bouteille, y compris une boîte d'onguent.

Nous avons toujours en main la préparation pour teindre la barbe et rendre aux cheveux leur couleur naturelle, sans salir la tête, et une autre pour les cors et le mal de dents. Nous avons de plus la perpétuelle pommade qui chasse la bile et donne un sang sain, grande pureté, expulse toute espèce de vers radicalement. Elle est infaillible et peut être prise en toute saison. Lire les certificats qui paraissent les mercredis et samedis dans une autre colonne. Mme Yve R. DESMARAIS et LACROIX, FILS, 1252 rue Mignonne, Coin de la rue Ste Elizabeth Montréal. El—jno

Par THOS. J. POTTER

Propriété Immobilière

Placement de choix rue St-Urbain et résidence privée de première classe rue Berri

Le soussigné a reçu instruction de l'Honorable Juge Desnoyers, de vendre à ses salles No 203 rue St Jacques,

Mardi, le 12 Janvier, à Midi

la maison privée confortable et bien située No 23 rue Berri,—façade à trois étages et sous-sols en pierre de taille derrière en pierre brutes, grandeur de la maison 25 x 40, bien finie et en parfait ordre ; terrain 100 pieds de profondeur avec ruelle en arrière, arrangements sanitaires parfaits ; w. c. améliorés et bain ; chauffe par la fournaise améliorée de Gurney ; température d'été, maintenue jour et nuit uniformément dans toute la maison et pendant tout l'hiver avec une petite quantité de charbon; escaliers améliorés et faciles, que l'on monte presque sans effort (conditions ordinairement négligées dans toutes les constructions), la plus belle partie de la rue près du Carré Viger, de l'Hôtel de Ville du Palais de Justice, etc ; endroit très central et très convenable pour hommes d'affaires, etc. Niveau élevé. $4,000 peuvent rester à 6% ; la balance comptant.

—AUSSI—

La propriété de valeur, rue St-Urbain, comprenant six logements près du coin de la rue Ontario No 249 à 253 ; avec écuries et autres bâtisses en arrière ; le tout en bon ordre, en face des terrains vacants et ombragés de l'Académie Commerciale. Cette propriété ne rapportent actuellement que $80 par mois parce que quelques-uns des logements ont été loués à une époque désavantageuse après avoir été réparés à neuf durant l'été dernier, mais se louer à l'avenir $35 par mois et même bien davantage si l'on veut construire sur le terrain vacant. Terrain 47½ par 180. Titre parfait. Conditions : $5,000 restent entre les mains de l'acquéreur à 5½ pour cent, balance comptant.

THOS J. POTTER,
53—5 Encanteur.

IMMEUBLES, PARTIE EST

Placement de 10 pour cent

Nouveaux magasins et nouvelles résidences

Les magasins et résidences occupées par la meilleure classe de locataires, coin de l'avenue De Lorimier et de la rue Dorchester, seront vendus à nos salles, 204 rue St-Jacques

Mardi matin, le 12 janvier

Revenu de près de $1,000 par année.

THOS. J. POTTER,
56—1 Encanteur.

PROPRIETES A VENDRE

PAR

Alf. Roberge

AGENT D'IMMEUBLES

41 RUE ST JACQUES

Rue Ontario

(Près de l'Eglise du Sacré-Cœur)

Trois magasins et trois logements de première classe. Bâtisse à toit français.

Ce quartier a augmenté et augmente plus rapidement que tout autre.

Rue Cherrier

Un magnifique cottage façade en pierre, muni de toute les améliorations du jour. Fournaise, etc., etc.

Ruelle Boyer

(A cent pieds de la rue St Sanguinet)

Placement à 11% net, consistant en deux logements en bois et brique. Prix $1400. Conditions faciles.

No 1284 à 1290 Ontario

(Coin de la rue Amherst)

Deux magasins et quatre logements en bois et brique, solides fondations en pierre. Loyers: $600 par an. Bas prix pour un acheteur immédiat.

No 1 rue Labelle

Premier bon cottage en brique solide, au nord de la rue Dorchester.

Impossible de trouver dans ce quartier un meilleur chez soi, pour une moyenne famille.

161 à 163a rue St-Hypolite

(Coin de l'Avenue des Pins)

Excellente construction façade en pierre. Magasin et trois logements.

La propriété donnera au premier mai prochain 10% net sur le prix d'achat.

Ou placer mieux son capital ?

Coin nord-est des rues Mignonne et St-Chrystophe

Un des plus beaux coins de la partie est de la ville. Un des meilleurs cottages en brique solide du quartier. Ecurie, remise, etc. Seulement $1400 comptant.

Coin des rue St Antoine et St Martin

Magasin et demeures en brique solide. Pour plus de détails s'adresser à mon bureau.

Rue Hutchison

(A deux cents pieds de la rue Sherbrooke)

Quatre bonnes propriétés neuves, façades en pierre, huit confortables logements. Pour être vendues ensembles ou par deux côtés. Loyers en bloc : $2200.

Rue St Constant

Vingt logements neufs, dont douze en brique solide, et huit en bois et brique.

Placement très désirable au centre de la ville. Terrain : 81x109 pieds.

Aussi une quantité considérable d'autres immeubles, consistant en riches demeures, cottages, maisons à logements, etc.

Vendeurs et acheteurs de propriétés sont priés d'entrer à mon bureau, où ils trouveront entière satisfaction.

Plusieurs lots vacants à vendre, situés sur nos meilleures rues.

Argent à prêter sur hypothèque. Taux suivant le montant et la garantie.

56—1

$100,000 5-20 ANS

Débentures (or) portant 7 p. c. d'intérêt

Payables semi-annuellement, dénominations de $100 et $1000 à vendre.

Le capital et les intérêts payables en pièces d'or.

Détails fournis aux acheteurs sur demande.

ANDREW H. PATON,
TRESORIER.
Globe Building, Boston, Mass.
36—jno

CORIZA-NEVRALGIES-MIGRAINE
guérison immédiate par le
NASALINE GLAIZE
20 ans de succès.
Dépositaires à Montréal : LAVIOLETTE & NELSON

Par M. HICKS et CIE

Fourrures et Robes

VENTE IMPORTANTE A L'ENCAN

devant avoir lieu à nos salles, 1821 et 1823 rue Notre-Dame.

Samedi après-midi et soir, 9 Janvier

— COMPRENANT —

un assortiment très choisi de fourrures confectionnées sur commande pour dames et hommes, telles que casques en phoque, loutre, vison, Mouton de Perse, et autres fourrures, manchons, collet de tempête, Boas, collets et Manchetes,

gilets, manteaux, ulsters, circulaires, capots doublés en fourrure pour hommes, habits en fourrure pour la promenade en voiture etc. 250 robes en bœuf musqué de première qualité, robes de traîneau en peau de loup et de chèvre de fantaisie. Il faut que tous les articles soient vendus vu que ce sera probablement la dernière vente de la saison.

Vente à 2.30 et 7.30 p. m.

M. HICKS & CIE,
53—4 Encanteurs.

Vente sans Réserve

— DE —

Meubles et effets généraux de ménage neufs et d'occasion

Les soussignés vendront à leurs salles, Nos 1821 et 1823 rue Notre-Dame.

Mercredi après-midi le 13 janvier

un grand assortiment de bons et utiles effets de ménage

— CONSISTANT EN —

Ameublements de salon, sofas, fauteuils, canapés, tapis, gaselliers, ameublements de salon, pariéres, buffets, table à diner, chaises à diner, bourses en cuir, cabinets de salon, buffets en porcelaine, pupitres tables de fantaisie et de librairie, casiers, tablettes à livres, garderobes rideaux en dentelle et en soie brocatelle, portieres, toiles de table et de ménage, couvre-pieds blancs et de couleur, couvertes tout laine, comfortables de lit, coutellerie, 20 caisses de thé noir, etc., etc.

☞Il faut que le tout soit vendu, pour finir les différents envois.

Vente 2.30 heures.

M. HICKS & CIE,
56—3 Encanteurs.

Dansereau

— ET —

Desnoyers

Agents d'Immeubles, No 1598 rue Notre-Dame

$2,900—A vendre sur la rue Mignonne, entre les rues Wolfe et Montcalm, quatre logements, deux haute et deux bas ; portant les numéros 1051, 1053, 1055, maison en brique ; rapporte $350 par année. Termes $800 comptant balance à 6 0/0.

$6,500—A vendre sur la rue Dorchester, entre les rues St-Constant et des Allemands, deux maisons ; douze appartements chacune, 44 x 80 pieds. Louées, comptant $1,500 balance à 6 0/0.

$7,000—A vendre au coin des rues Notre-Dame et Moreau, une grande maison contenant vingt chambres. Louée pour cinq ans à $55 par mois. Dimension 50 x 100 pieds.

$6,000—Sur la rue St Hubert, entre les rues Dorchester et Ste-Catherine, une grande maison en pierre de 25 x 42 pieds. Sur un terrain de 25 x 100 pieds. Toutes les améliorations les plus modernes. Hangars, écuries, etc. Termes faciles.

$3,000—Sur la rue Saint-Christophe, près de la rue Cherrier, une maison de quatre logements, en brique solide, et rapportant 12 0/0. Tous les logements sont loués.

$6,000—Sur la rue St-Hubert, près de la rue Cherrier, trois logements, tous loués ; Front de la bâtisse en pierre et rapportant 11 0/0 25 x 129 pieds. Bons hangars et écuries.

$6,000—Sur la rue St-Hubert, attenant aux logements ci-haut mentionnés, deux maisons en pierre, rapportant 11 0/0. Les logements sont loués.

Nous sommes en mesure de pouvoir vendre ces trois derniers lots pour $15,000. Bonne chance pour les spéculateurs. Termes faciles.

$11,000—Sur la rue St-Denis, entre les rues Maisonneuve et Mont-Royal, six logements neufs, en pierre, portant les numéros 714-716-718-720, 50 x 100 pieds. Termes faciles.

$18,000—Au coin des rues Havre et Ste Catherine, trois grands magasins neufs en brique. Le haut formant 15 logements, tous loués. Le haut seul rapporte $145.00 par mois. Vu que ces logements se trouvent dans le nouveau débouché de la rue Ste Catherine, nous ne saurions trop encourager ceux qui veulent faire un bon placement.

$10,000—Sur la rue St-Hubert, quatre logements en brique solide, tous loués. En arrière se trouve un grand terrain pour bâtir. Hypothèque de $4,500 à 5½ 0/0. Termes faciles.

$8,500—Sur la rue St Denis, une belle maison à quatre étages en pierre. Toutes les commodités modernes. Fournaise à eau chaude, bain et w. c. Cour et hangar en brique, 25 x 135 pieds. Hypothèque de $4,500 à 5½ 0/0. Termes faciles.

$15,000—Une des plus jolies résidences qu'il soit possible de posséder sur les bords du St Laurent, située à la Longue-Pointe, à vingt minutes de marche du terminus des chars urbains. La maison a 40 x 40 avec une allonge de 20 x 20. En brique solide et trois étages. Une terre de 20 x 40. Deux fournaises à l'eau chaude. Bain, w. c., et l'eau dans tous les étages. Bonnes caves, écuries magnifiques. Le terrain, un superbe jardin en avant de la maison et une belle pelouse du côté du fleuve, à un arpent et demi de largeur, sur trois de profondeur. Il n'y a pas de meilleure place pour une résidence d'été. C'est une maison possédant tous les conforts que l'on peut avoir à la ville. Les termes sont faciles.

Argent à Prêter ! Argent à Prêter !

Pour toute autre information, concernant les propriétés, les collections de loyer, de billets, les assurances et le règlement de faillites, s'adresser à

DANSEREAU & DESNOYERS

Bloc Ferrier. Chambre No 15

1598 RUE NOTRE - DAME

Bureau de Poste, boîte 473.

Téléphone No. 9209.
56—1

VENTE PAR

Autorité de Justice

Sera vendu par encan public,

MARDI, 12 JANVIER PROCHAIN

l'immeuble ci-après désigné appartenant à la communauté légale de biens qui a existé entre Dame Adéline Chalifoux et feu Léon Bellefeuille, en son vivant teneur de livres de la cité de Montréal, et à la succession de ce dernier, savoir :

UN LOT DE TERRE étant la juste moitié nord-ouest du numéro cinq cent sept (4 N.-O. de 507) sur les plan et livre de renvoi officiels du quartier Ste-Marie, en la cite de Montréal, contenant quarante pieds de front sur 80 pieds de profondeur, plus ou moins, mesure anglaise, bornée en front par la rue Avenue Delorimier, à l'ouest par la rue Ontario, à l'est par l'autre moitié sud-est du dit lot, avec une maison et dépendances y érigées ; avec un passage commun de huit pieds de largeur à détacher de la profondeur de la dite moitié nord-ouest du dit lot, pour communiquer de la moitié sud-est du dit lot, à la rue Ontario.

La dite vente aura lieu à dix heures avant-midi, au bureau du notaire soussigné, No 1614, rue Notre-Dame, en la cité de Montréal.

Pour les conditions, s'adresser à

F. MAINVILLE,
Notaire.

Montréal, 23 décembre 1891.
24, 26, 31 déc., 2, 5, 9 janv.

Par RAE et DONNELLY

RAE & DONNELLY vendront à leurs salles 241 et 243 rue St Jacques, mardi le 12 janvier, une riche consignation de meubles neufs et d'occasion, tapis, prélarts, etc., comprenant : grand piano carré par Goldsmith, N.Y., ameublements de salon en soie peluche, tapestry et brocatelle, ameublements de chambre à coucher, dessus en marbre et en bois, ameublements en chêne antique, cerisier et noyer, piano carré, petit orgue, canapés et sofas-lits, berceaux couvertes en peluche et en tapis chevalets, cabinets, cosiers, garde-robes, patères, armoires, tables et chaises de salle à manger, sommiers élastiques, matelas, tapis, moquette, Wilton, velours et Bruxelles, tapis carrés, couvrepieds edredon, couvertes blanches ; assez magnifiques portieres, comfortables en satin, tapis de tables, toiles de Belfast, horloges en marbre, bronzes, porcelaine et verrerie, coutellerie et argent plaqué, cuillers, couchettes en fer et en cuivre ainsi que berceaux, urnes à thé et à café en argent plaqué, vitrines à rotation.

Vente à 2 heures.

EXTRA

Température

Probabilités pour les prochaines 24 heures

TORONTO, 9, 11 hrs. a. m. — Vents de l'ouest au sud, temps en partie beau avec neige, dans quelques localités ; température stationnaire ou un peu plus basse.

NOUVELLES POLITIQUES

—Une dépêche particulière à un ournal du matin annonce la nomination de l'honorable M. Ouimet, au ministère des travaux publics à Ottawa. La *Gazette Officielle* de ce jour ne saurait manquer de confirmer la nouvelle.

—Détail inédit de la fameuse vente des 50,000 exemplaires du *Sylviculteur* au gouvernement Mercier et qui a rapporté $25,000 a son auteur : il parait qu'il n'est pas resté suffisamment de cette somme à M. Langlais pour lui permettre de payer son imprimeur.

—On parle à Québec de la découverte d'un document officiel adressé par M. Mercier à l'un de ses collègues, et qui incriminerait l'ex-premier-ministre à un haut degré. Ce document était adressé à M. Duhamel.

—Une grande assemblée des conservateurs du district de Joliette a été convoquée à Joliette pour le 16 du courant.

—Le public apprendra avec satisfaction que l'honorable juge Mathieu a accepté d'agir comme président de la commission d'enquête qui va siéger incessamment à Québec.

LES 86 NOMS DU QUARTIER EST

Ce que dit l'échevin Stephens

L'échevin Stephens, dans une entrevue avec un des reporters de la *Presse* a donné comme suit son opinion sur l'affaire du quartier Est :

" Je suis d'avis que l'on a fait un gâchis avec la révision de la charte de la cité à Québec : Voici comment les 86 noms ont été ajoutés à la liste des voteurs du quartier Est. D'après l'ancienne loi, 23 Victoria, chapitre 72, section 4, sous-section 2, les pensionnaires étaient exclus des listes de voteurs.

D'après les amendements à la charte, chapitre 52, section 2, l'exception des pensionnaires a été rejetée. Ainsi, d'après la loi actuelle n'importe quel nombre de personnes peuvent venir à la ville à l'époque où les cotiseurs commencent à préparer leurs listes et se faire enrégistrer comme occupants des chambres d'hôtels et de maisons de pension. Leurs noms seront donnés aux cotiseurs comme tels occupants et inscrits sur les listes. Je crois que cela a été fait par un intéressé qui voulait manipuler les listes. L'effet de cette loi est qu'un individu peut ostensiblement occuper une chambre pendant un mois de l'année et devenir voteur qualifié sans posséder un pouce de propriété à Montréal.

La loi est en faveur des non-résidents et défavorable aux résidents. Cette loi devrait être amendée et l'ancienne remise en vigueur. Dans la révision de la charte un grand nombre de garanties des franchises électorales ont été mises de côté. Ni les reviseurs, ni les cotiseurs ne doivent être blâmés pour ce qui s'est passé dans le quartier Est, ceux qui doivent être censurés sont les échevins qui ont préparé la loi.

Conseil Central des Métiers et du Travail

C'est M. Albert Deguire qui a été nommé secrétaire archiviste français du Conseil Central des Métiers et du Travail.

Nouveau journal

Mardi prochain paraîtra, sous la rédaction de notre jeune ami, J. E. Jodoin, ancien rédacteur de l'*Impartial*, le *Journal de Longueuil*. Ce journal sera conservateur.

La lutte à Sainte-Cunégonde

La campagne électorale, à Sainte-Cunégonde, est commencée. Il y aura lutte, dit-on, dans tous les quartiers. Les candidats d'un côté sont les trois échevins sortant de charge, MM. Hénault, Lalonde et Durocher, et M. Davidson, manufacturier bien connu de Sainte-Cunégonde.

Leurs adversaires ne seront positivement connus que lundi ; les amis du Conseil prétendent que la lutte n'est pas sérieuse dans les quartiers est, sud et ouest, et que MM. Hénault, Durocher et Lalonde seront facilement élus ; il n'y aurait que dans le quartier nord où la lutte serait assez contestée, s'il est vrai que M. Joseph Luttrell se présente contre M. Thomas Davidson.

M. Luttrell est le candidat qui a été défait l'an dernier par M. le Dr Léonard.

M. le maire L H Hénault a convoqué une assemblée publique de tous les électeurs pour ce soir à 8 heures dans la spacieuse salle du collège. Une invitation par lettre a été adressée hier à chaque personne dont le nom a été mentionné comme candidats dans cette lutte.

Nul doute que les adversaires du conseil ne refuseront pas la discussion et on peut s'attendre à une nombreuse assemblée.

Comité des Réviseurs

Le Comité des Réviseurs a siégé ce matin sous la présidence de l'échevin Robert. Les échevins Germain et A. Dubuc étaient présents.

La requête de M. Edmond Mélançon, demandant de faire inscrire son nom sur la liste des voteurs des quartiers Centre, Sainte-Marie, Saint-Jacques et Saint-Antoine, comme héritier de son père, M. Claude Melançon, a été rejetée parce que son nom ne paraissait pas au rôle de cotisation.

M. E. St-Jean, a paru devant le comité et a demandé que les noms de MM. Robidoux, Préfontaine, St-Jean et Gouin fussent inscrits sur la liste des voteurs du quartier centre.

Tout le bureau a été déqualifié parce que ses taxes n'avaient pas été payées dans le délai réglementaire : M. St-Jean dit que les taxes de son bureau sont payables par la compagnie d'Assurance la Royale propriétaire du local.

La corporation n'a jamais envoyé de compte ni à l'assurance ni aux avocats avant le 17 décembre. A cette date un compte de taxes a été payé. La loi dit que la corporation doit envoyer des avis et des comptes avant le 1er décembre.

La question se discute au moment où nous allons sous presse.

COMITE DE POLICE

Les accusations du maire contre la police

M. McShane refuse de venir au comité

L'échevin Jeannotte menace de fouetter le maire en pleine rue

Le comité de police a siégé, hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Jeannotte. Etaient aussi présents : les échevins W. Kennedy, McBride, J. M. Dufresne, P. Kennedy et Gauthier.

Cette assemblée avait été convoquée spécialement pour permettre au maire de donner des explications, au sujet des accusations qu'il a lancées contre la police, il y a quelques semaines. Malheureusement, le maire n'a pas répondu à l'invitation, et les membres du comité se sont montrés indignés de cette absence.

Le président n'a pas été très tendre pour le maire, pas plus que les autres échevins.

Le secrétaire déclara qu'il avait donné avis au maire de l'invitation qui lui était faite, mais qu'il avait refusé d'assister.

L'échevin J. M. Dufresne dit qu'on ne pouvait forcer le maire à être présent.

L'échevin Gauthier dit que tout le corps de police ou le comité doit être renvoyé.

L'échevin Dufresne lut deux lettres de MM. Graham et Jarvis, disant que l'échevin Jeannotte accusait le maire d'avoir insulté la police. Ces deux témoins déclarent qu'ils n'ont pas entendu les paroles imputées au maire.

L'échevin Jeannotte fait remarquer qu'ils ne nient pas que le maire les ait prononcées.

L'échevin Dufresne proposa de nommer un comité pour s'enquérir de l'affaire.

L'échevin Jeannotte déclara qu'il serait satisfait si l'échevin Dufresne voulait donner sa parole d'honneur que le maire n'a pas prononcé de telles paroles.

L'échevin Dufresne déclara que le maire n'avait pas nié avoir prononcé ces paroles, mais qu'il avait dit que la plupart des hommes de police étaient les plus beau de l'univers (the finest of the world).

L'échevin Gauthier proposa de censurer celui qui avait donné des renseignements au président du comité.

M. Jeannotte—Oh ! le maire le niera pas en face de la preuve. Il ne peut pas me nier cela, à moi.

M. McBride—La question est de la juridiction du conseil.

M. Dufresne—La meilleure chose serait de laver l'affaire.

L'échevin P. Kennedy—Eh ?..... laver ; oui, c'est le vrai mot pour une pareille affaire.

L'échevin Gauthier suggère que le président du comité et le maire vident la question dans un duel.

Le président—Non ; le maire se sauverait.

L'échevin Jeannotte ajouta que si le maire n'avait pas insulté la police il serait présent pour nier les accusations. Il se frotterait les mains en disant: Non, je ne l'ai jamais dit. Je suis le People's Jimmy. Pas un homme n'a un plus grand cœur que James McShane. Le peuple est mon meilleur ami ; les *policemen* sont mes amis de cœur, ce sont les *boys*." Je sais ce qu'il veut, et s'il ne cesse pas de parler de moi, je lui donnerai le fouet en pleine rue, en face de la Banque de Montréal, si possible.

L'échevin P. Kennedy, (gravement)—M. le président, ne serait-ce pas contre la loi. Je serai obligé d'envoyer un constable vous arrêter.

Finalement, l'échevin W. Kennedy a présenté la résolution suivante :

" Que ce comité regrette que le maire n'a pas jugé à propos de se présenter devant lui et d'expliquer ce qu'il a voulu dire en attaquant la police avec tant de rigueur ; que le département de la police est sous le coup d'une accusation grave et qu'il tient à entendre l'accusation pour se disculper."

Cette affaire viendra probablement devant le conseil lundi prochain.

Le comité a résolu ensuite de demander au conseil un crédit supplémentaire pour l'établissement d'un système de patrouille dans le quartier Saint Jean-Baptiste.

Les citoyens de St Gabriel demandent l'installation d'un poste de cochers au coin des rues Island et Centre.

La ligue des citoyens attire l'attention du comité sur les petits magasins qui recèlent des débits débits de liqueurs enivrantes. Le chef déclare que ses hommes sont autorisés à faire des fouilles dans toutes les maisons soupçonnées de ce délit.

Le comité s'ajourne.

Poursuite contre la ville

M. Alexis Gourre, fabricant de portes et de châssis, a pris une action pour $300 de dommages contre la ville, pour l'avoir dérangé dans ses opérations en le poursuivant pour avoir érigé une machine à vapeur sans permission du conseil municipal.

Comté Jacques Cartier

Un grand nombre d'électeurs ont demandé à M. J. A. Descarries de poser sa candidature dans le comté de Jacques Cartier. Il leur a répondu qu'il ne pouvait pas accepter la proposition, vu ses occupations.

Rond à patiner du St Laurent

Situé au coin des rues St Constant et Charlotte. Grande ouverture ce soir, samedi, le 9 courant, la bande jouera. Admission, 10c. D. Gobier, propriétaire, J. Stenhouse, gérant.

Prières des Quarante heures

Dimanche, 10 janvier, St-Pierre, à Montréal.
Mardi, 12, St-Sulpice.
Jeudi, 14, St-Clément de Beauharnois.
Samedi, 16, St-Henri, à Montréal.

Les coqs batailleurs

La vente par encan des fameux coqs saisis par le sergent Cambridge et ses hommes sur la rue Atwater, dimanche matin dernier, a eu lieu ce matin. Onze coqs ont été mis aux enchères. Le détective Trempe remplissait le rôle d'encanteur.

Environ 150 personnes étaient présentes dans la salle du corps de garde du poste central. Les prix obtenus variaient entre $1.50 et $3.50. Le montant total réalisé, a été de $19.25. L'argent a été déposé entre les mains du recorder qui devra décider de l'emploi que l'on en fera.

C. M. B. A.

Branche No 143

L'installation des officiers pour l'année 1892 de la Branche 143, C. M. B. A., paroisse St-Louis, a eu lieu jeudi soir, le 7 courant.

Le grand député Tansey présidait à la cérémonie, assisté des députés Howison et Spedding.

Les personnes dont les noms suivent ont été installées comme officiers pour l'année courante :

Chancelier, Rév Chas LaRocque ; président, G T Dorion ; 1er vice-président, Rév Louis Boissonnault ; 2e vice-président, O Vinette ; secrétaire-archiviste, L N Aubertin ; assist-secrétaire-archiviste, J G Ouimet ; trésorier, Hercule Lamy ; secrétaire-financier, J L E Doray ; commissaire-ordonnateur, J B Aubry ; sentinelle, J Geo L'Heureux.

Syndics : F N Fournier, Théo Delage, 2 ans ; A R Archambault, Adolphe Payette, James I Bogue, 1 an.

Représentant au Grand Conseil, Révd Chas LaRocque ; substitut au Grand Conseil, L N Aubertin.

Officiers pour l'association de bienveillance—Président, Révd Chs LaRocque ; directeur, A R Archambault ; secrétaire-trésorier, L N Aubertin.

Comité des malades—O Vinette, J L E Doray, Révd Louis Boissonnault.

Aviseur médical—G T Moreau.

L'installation des officiers étant terminée, le président Dorion invita les députés, officiers et membres de la Branche 143, à terminer la soirée à sa résidence. Tous acceptèrent et se rendirent chez le digne président.

A l'Archevêché

A l'occasion de la nouvelle année, Mgr l'Archevêque de Montréal recevra les dames et les demoiselles mardi prochain, le 12 du courant, de deux heures à cinq, au salon de l'archevêché.

Sainte-Cunégonde

Le conseil, par un malendu, avait convoqué une assemblée pour ce soir, dans la salle du collège.

Au lieu de diviser les électeurs par deux assemblées, les conseillers iront faire la discussion avec les annexionnistes dans la nouvelle salle de M. Hercule Fauteux, coin des rues Albert et Vinet, près de la voie du chemin de fer.

Arrestation d'un " gambler "

Les détectives Lafontaine, Campeau et McMahon ont opéré l'arrestation d'un *gambler* de Toronto, arrivé ici depuis quelques jours, qui est bien connu à Montréal et a eu maille à partir à maintes reprises avec nos officiers de police, qui, malgré tous leurs efforts, n'ont jamais réussi à prouver d'une manière satisfaisante les plaintes qu'ils avaient formulées contre lui.

Union St-Vincent de Montréal

—Cette société a procédé mardi dernier à l'élection de ses nouveaux officiers pour le prochain semestre et a donné le résultat suivant : O. Lachapelle, président ; J. L. Chevrier, ler vice-président ; W. Allard, 2ème vice-président ; Z. St-Jean, réélu secrétaire arch. ; C. Deslauriers, réélu assistant secrétaire archiviste ; V. A. Pilon, secrétaire corr. ; H. Leduc, trésorier ; C. U. Ouellette, assistant trésorier ; A. Benoit, 1er coll. trés. ; J. Bastien, ass. coll. trés. ; C. Lemire, réélu 2ème coll. trés. ; F. Gervais, réélu ass. coll. trés. ; T. Parent, réélu 1er comm. ord. ; G. Surprenant, réélu 2ème comm. ord. ; A. St-Cyr, réélu auditeur ; O. Bourdon, auditeur. Z. St-Jean, sec. arch.

Un clos sans permis

M. Lacroix, l'inspecteur des bâtiments, vient de prendre des procédures en cour du recorder contre M. Jos Brosseau, qui réclame $31,000 de la municipalité pour l'incendie de son bois. M. Brosseau est poursuivi pour avoir tenu un clos de bois sans permission de la ville. Le clos en question appartenait autrefois à M. Préfontaine qui lui n'avait pas de permis.

La poursuite n'a pas été prise plutôt parce que le département du feu était sous l'impression que M. Préfontaine tenait un permis. Celui-ci qui avait un clos sur le chemin Papineau, a eu ouvert graduellement un autre clos sur la rue Ste Catherine. C'est ce dernier qui a été passé à M. Brosseau.

Monument Maisonneuve

Les membres du comité de l'érection d'un monument à Maisonneuve, se sont réunis dans la chambre du maire, à l'hôtel de ville.

Etaient présents : Lieut.-Colonel Mattice, major Ibbotson, MM. J. Leduc, J. O. Joseph, C. R., R. W. McLachlan, Richard White, M. Nolan DeLisle, C. S. J. Phillips, D. Masson, Owen McGarvey, Lucien Huot, A. de Léry Macdonald, J. A. U. Beaudry, J. X. Perrault, Dr Leprohon et le vicomte de la Barthe.

Le comité militaire demanda un crédit de $8,000 pour réunir trois mille hommes à l'inauguration du monument.

Les membres du comité répondirent qu'aucun argent n'avait encore été souscrit.

On délibéra longtemps sur les moyens à prendre pour se procurer l'argent nécessaire à cette entreprise, sur la date à choisir pour l'inauguration du monument.

Le 18 mai, 250me anniversaire de la fondation de la ville de Montréal, semblait être la date préférée. Mais comme le comité n'a pas encore acquis la certitude que M. Hébert, l'artiste canadien qui doit sculpter la statue, pourra la livrer pour cette date, le comité s'est ajourné en passant une résolution demandant un comité spécial de s'enquérir de cette question et d'en faire rapport au comité général.

Faits divers

—MM. Donat et Joseph Taillefer, ont trouvé avant-hier enfouies sous la neige, au coin des Avenues des Pins et Laval, six paires de chaussures toutes neuves. Ces chaussures sont à la station de police No. 12.

—Letore et Mesnard, arrêtés pour vol d'une faucheuse, à la résidence de M. W. Notman, sur la rue Sherbrooke, ont subi leur procès, hier. Ils ont été trouvés coupables et condamnés chacun à 4 ans de pénitencier. Ce sont deux repris de justice bien connus de la police.

—Les nombreux amis du sergent Beauregard, du poste No 3, lui ont présenté un magnifique bouquet comme témoignage de leur estime et de leur amitié. M. Beauregard, bien que malade de la grippe, sut faire avec la plus grande amabilité les honneurs de l'hospitalité. La soirée a été des plus agréables et chacun en a emporté le meilleur souvenir.

LA CRISE AU MAROC

Un conflit éminent entre les navires français, anglais et italiens

LONDRES, 9—Le bruit qui a couru que les navires anglais stationnés sur la côte du Maroc avaient débarqué des troupes à Tanger n'était pas une nouvelle à sensation, lancée en vue de spéculations à la Bourse. Des informations prises à l'amirauté il résulte qu'il n'y a eu aucun débarquement de troupes au Maroc, mais le *New-York Herald* publie la dépêche suivante reçue par le câble commercial :

TANGER, 9—La ville et la province de Tanger sont dans un état absolu d'anarchie. Sir Charles Enan Smith, ministre d'Angleterre, a adressé un ultimatum au ministre des affaires étrangères en lui disant que si le sultan ne prenait pas des mesures énergiques pour défendre la ville, des matelots anglais débarqueraient des navires de guerre. Le ministre a répondu que 400 hommes de cavalerie étaient à deux jours de marche de la ville, ainsi que 1,000 fantassins venant de Fez.

Les résidents français, espagnols et italiens se sont émus de la façon vigoureuse d'agir du ministre d'Angleterre, et croient qu'il veut profiter des troubles locaux pour refaire ici le coup qu'il a joué à Zanzibar. On attend d'un moment à l'autre des navires français et italiens. Les navires anglais le "Thaunderer," le "Goshawk" et le "Grappler" ont leurs embarcations toutes prêtes pour débarquer des matelots au premier signal. On croit que le reste de l'escadre anglaise est mouillé au large du cap Spartel, à dix milles de Tanger.

MADRID, 9—Le croiseur espagnol *Alfonso* a reçu l'ordre de se rendre à Tanger.

Une dépêche de Tanger dit que trois navires de guerre anglais sont mouillés dans le port, et que le bruit d'un débarquement de matelots anglais n'est pas fondé.

UNE GRAVE QUESTION

La population de la France diminue

La *Semaine Religieuse* de Puy, France, publie les statistiques suivantes qui donnent lieu à réfléchir.

Il y a un peu plus de 10 ans, le nombre des naissances en France, dépassait *un million*, avec excédant considérable sur les décès : il y avait donc accroissement sensible de la population.

En 1881, le nombre des naissances fut de 937,952 ; celui des décès, de 828,828. Les naissances n'atteignaient plus le million, mais elles dépassaient encore de plus de 100,000 le nombre des décès.

Cinq ans plus tard, en 1886, il n'y a plus que 912,838 naissances et les décès s'élèvent à 860,218.

En 1889, seulement 880,579 naissances : heureusement, le nombre des décès avait aussi baissé, 794,933.

En 1890, — l'*Officiel* de jeudi, 20 octobre, constate un véritable désastre—naissances : 838,059 ; décès : 876,505. Le nombre des décès dépasse de trente-huit mille quatre cent quarante-six celui des naissances.

En dix ans, le nombre des naissances a diminué de cent mille et le nombre des décès a augmenté très sensiblement. Toutes les nations de l'Europe voient leur population augmenter, les unes avec une grande rapidité, comme l'Allemagne où elle atteint déjà *cinquante millions* ; en France, on constatait bien depuis plusieurs années une certaine diminution dans l'augmentation ; maintenant c'est une diminution absolue, et si la progression continue ce sera un véritable désastre.

C'est encore l'Officiel qui donne ces détails : Dans 60 départements, il y a eu en 1890, *plus de décès que de naissances* ; et dans 17 seulement, le nombre des naissances a dépassé celui des décès.

Parmi ces 17 se trouve la Vendée, le Pas-de-Calais, le Nord, les cinq départements de la Bretagne, le territoire de Belfort, l'Indre, la Corse. Or, ajoute *La Reçue* que nous venons de citer, dans ces départements, la foi chrétienne et les pratiques religieuses sont restées en honneur. Preuve frappante de cette vérité : la religion est la gardienne de la morale, et par conséquent la condition essentielle de prospérité et du développement d'un peuple.

Mort d'un Canadien en Amérique

LOWELL, 9—Un canadien-français nommé Raymond Lussier, est mort subitement dans l'église du Saint-Rosaire à Minneapolis, où il assistait à la messe. Il était âgé de 65 ans. Il laisse trois fils et habitait Minneapolis depuis 10 ans.

Gare à Jack l'embrasseur

New-York, 9.—Un certain nombre de jeunes femmes de Bridgeton (New-Jersey) viennent de demander au maire de la localité l'autorisation de porter sur elles des revolvers ou bien du poivre rouge pour se défendre contre un toqué inconnu qui se jette sur elles à l'improviste dans les rues, à la tombée de la nuit, les embrasse sur les deux joues et s'enfuit aussitôt.

France et Bulgarie

PARIS, 9—Les difficultés survenues à propos de l'incident Chadoine sont réglées à l'amiable.

Conspiration Hayti

WASHINGTON, 9.—On vient de découvrir un complot pour renverser Hyppolyte à Haïti. Les révolutionnaires ont un vaisseau de guerre fort bien équipé.

La santé de Maupassant

PARIS, 9—Dans une conversation avec un reporter, M. Zola a dit que la maladie de M. Guy de Maupassant était héréditaire, son père étant mort fou et sa mère étant sujette à des transports au cerveau. M. Zola a dit : " Dans ces dernières années, d'un bon vivant qu'il était de Maupassant est devenu un misanthrope irritable. Depuis son arrivée à Passy, sa folie est passée et il est plongé dans la mélancolie. Il est très faible."

Lorsqu'on a amené M. de Maupassant à la maison de santé de Passy, il paraissait complètement abattu. Ses yeux enfoncés avaient une apparence vitreuse et il pouvait à peine marcher ; il avait à peu près perdu la voix. On l'a placé dans une chambre capitonnée où il a passé la journée dans des alternatives d'abattement extrême et de violence terrible. Lorsque ses accès de folie le prenaient, il a fallu sept hommes pour le maintenir.

Chemin de fer

THETFORD MINES, 9—M. Fréchette, député au fédéral dans Mégantic, travaille en faveur de la construction d'un embranchement de chemin de fer qui relierait le Grand Tronc au Québec Central aboutissant aux mines de Thetford. Ce projet développerait davantage les richesses des Cantons de l'Est.

LA GRIPPE EN EUROPE

Les ravages continuent

PARIS, 9—En parlant de la grippe qui règne actuellement à Paris, le docteur Dujardin-Beaumetz a dit aujourd'hui à un reporter :

" La grippe fait des ravages sérieux dans le nord, le sud et l'ouest spécialement, et dans les hôpitaux de Paris les cas sont si nombreux qu'il a fallu doubler le nombre des lits.

La maladie commence par le mal de tête, des douleurs dans le corps et un sentiment de lassitude qui empêche le malade de se livrer à son travail. La mortalité en cette ville est en moyenne de 900, et pendant la dernière semaine de décembre, elle a atteint le chiffre de 1,100. Les personnes âgées et celles adonnées à la boisson sont les plus aptes à contracter la maladie."

LONDRES, 9.—Les détails reçus ici sur la marche de la grippe en Europe indiquent que la maladie fait tous les jours des progrès. A Stammerstoff, un faubourg de Vienne, il y a eu quinze décès dans les dernières quarante-huit heures. La maladie est tellement commune dans cette localité qu'on a jugé bon de fermer les écoles.

VIENNE, 9—Un jeune garçon de Liefersdorf, atteint de la grippe, est devenu fou, et on a dû l'envoyer dans un asile d'aliénés.

COPENHAGUE, 9—Pendant la dernière semaine on a signalé en cette ville 2,228 nouveaux cas de grippe et 40 décès occasionnés par cette maladie.

BERLIN, 9—Le docteur Pfeiffer, le gendre du professeur Koch, qui a découvert le microbe de la grippe, dit qu'il croit que c'est par les crachats des personnes atteintes de la grippe que cette maladie se propage.

En France, la grippe est épidémique à Dunkerque, où la mortalité a augmenté de 30 pour cent. Elle règne également à Roubaix-Tourcoing.

On signale cinq mille cas de grippe dans l'île de Guernesey.

Le docteur Pfeiffer a fait ce soir un rapport sur sa découverte à une réunion des médecins de l'hôpital de la Charité. Il a dit qu'il avait découvert le microbe dans les expectorations de vingt-quatre malades atteints de la grippe, et qu'il avait inoculé ce microbe cultivé à des singes et à des lapins et qu'il avait obtenu des résultats positifs.

Le docteur Canon, de l'hôpital municipal, a fait également un rapport. Il a dit que sur vingt malades examinés, il avait découvert le microbe dans le sang de dix-sept d'entre eux.

Le professeur Koch a étudié les méthodes de recherches suivies par les deux médecins, ainsi que les spécimens produits par eux, et il a établi l'identité des résultats obtenus.

La question d'Egypte

LE CAIRE, 9—Les funérailles du khédive ont eu lieu hier après-midi. 200,000 personnes ont assisté aux obsèques.

Abbas Pacha, successeur de Tewfik était à Vienne, lors de la mort de son père.

Il se rend immédiatement en Egypte pour prendre les rênes du pouvoir.

Il n'atteindra l'âge de majorité que le 14 juillet prochain. On croit que la France et la Russie pousseront la Turquie à prendre la suzeraineté de l'Egypte et à établir une régence. L'Angleterre craint que six mois d'un tel régime ne paralyse à jamais son influence.

Abbas a, paraît-il, une éducation et des idées complètement anglaises.

L'Angleterre est bien déterminée à ne rien concéder.

ROME, 9—Le *Diretto*, l'*Italie* et la *Tribune* sont en faveur du *statu quo* en Egypte.

Une jeune fille qui fait un mariage de raison, ainsi nommé parce que ces unions sont insensées, prononce avec hésitation le oui fatal.

—Le mari n'a eu qu'un serment de bouche, dit un invité.

—... Et la pauvre femme un serrement de cœur, observe un autre.

Montréal, 19 Janvier 1891.

J. G. LAVIOLETTE, Ecr. M.D.

Mon cher Monsieur,—Je me fais un devoir de témoigner de l'excellence de votre SIROP de TÉRÉBENTINE. Je m'en suis servi pour le traitement d'une laryngite aigue dont je souffrais depuis plus de neuf ans. Une seule bouteille m'a complètement guéri. Veuillez agréer mes remerciements.

Votre tout dévoué,
C. A. M. PARADIS, Ptre, O.M.I.

Un Marseillais faisant visiter à un touriste l'abbaye de Saint-Victor à Marseille fait du saint un éloge dithyrambique et tellement exagéré que le touriste finit par s'écrier :

—Mais il pourrait être le bon Dieu, votre saint ?

—On le lui a offert, mais il a refusé.

Seulement $25.00

Pour un joli set de chambre en noyer noir avec dessus en marbre, chez F. Lapointe, c'est le plus grand magasin de meubles de Montréal, 1551 rue Ste Catherine, 24-jno

Naissance

L'épouse de H. P. Labelle, 47 rue St Denis, une fille.

Mariage

MORIN-ROUSSIN—A Roxton Falls, le 7 janvier, M. Le Albert Morin, de Montréal, conduisait à l'autel Mademoiselle E. Anna Roussin, fille de M. Roussin, marchand.

Le mariage a été célébré par le Rvd M. Santenac.

L'heureux couple est parti pour un voyage. Nos meilleurs souhaits.

Décès

POIRIER—En cette ville, le 7 courant, à l'âge de 59 ans, 9 mois et 18 jours, Cyrille Poirier, marchand sellier.

Les funérailles auront lieu lundi le 11 courant à 7.30 hrs a.m.

Le convoi funèbre partira de la résidence du défunt No 71 rue St Christophe pour se rendre à l'église St Jacques, et de là au lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

LEBLANC—A Ste-Cunégonde, le 8 courant à l'âge de 1 ans et 6 mois, Jeanne Corine, fille de Denis Leblanc.

Les funérailles auront lieu dimanche, le 10.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père No 1691 rue St-Jacques, à 3 hrs. p.m. pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

BOURGEOIS—En cette ville le 8 courant, à l'âge de 78 ans, Amelie Larivée veuve de feu Régis Bourgeois.

Les funérailles auront lieu à St-Jacques l'Achigan.

Le convoi funèbre partira de la demeure de la défunte No 249 rue Wolfe à 5 heures ce soir pour se rendre à la gare Dalhousie et de là à St-Jacques de l'Achigan ou le corps sera inhumé.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AVIS

Grande assemblée de l'Union des Tailleurs de pierre de Montréal, dimanche, le 10 janvier, à la salle de l'Union St-Joseph, 1796 Ste-Catherine à 4 hrs. p.m. pour affaires important.

Par ordre
THS KEARNEY

ANNONCE DE

John Murphy & Cie

GRANDE VENTE
— A —
RÉDUCTIONS
DURANT LE MOIS DE
JANVIER 1892

Nous avons commencé avec la nouvelle année notre vente à bon marché et le surplus de nos marchandises d'hiver étant considérable nous avons faits de grandes réductions afin de les écouler plus rapidement.

Département de Manteaux

Dolmans courts

$7.50 pour $2.00 — $ 9.00 pour $2.00
$14.00 pour $4.00 — $19.00 pour $5.00
$27.00 pour $8.00 — $28.00 pour $9.50

Ulsters

$ 6.00 pour $ 3.00 — $ 9.75 pour $6.50
$12.75 pour $ 6.50 — $13.00 pour $9.00
$14.50 pour $6.00 — $16.00 pour $6.00
$18.50 pour $12.50 — $17.00 pour $12.00
$23.75 pour $15.00 — $25.00 pour $15.00

Dolmans longs

$13.50 pour $ 6.00 — $14.50 pour $ 6.50
$22.00 pour $ 8.00 — $24.00 pour $ 8.00
$28.00 pour $10.00 — $33.00 pour $14.00

Manteaux en peluche réduits de 25 p.c., prix réduits depuis $6.75.

Gilets — Gilets
$ 5.00 pour $1.50 — $10.00 pour $5.50
$15.00 pour $7.00 — $16.00 pour $8.00
$21.00 pour $8.50 — $23.00 pour $14.00
$25.00 pour $17.50

Pelleteries — Pelleteries

La balance de nos Pelleteries à 20% de réduction.

Draps et Tweeds

A la verge. Aussi bien qu'un grand lot de coupons déjà réduits à 10% de réductions.

Châles — Châles

Le plus grand assortiment de châles de toute espèces, un lot spécial de châles-échantillons marqués au prix du gros ; nous les vendons également à une réduction de 10 pour cent.

JOHN MURPHY & CIE
1781 et 1783 rue NOTRE-DAME
Coin de la rue St-Pierre
AU COMPTANT ET A UN SEUL PRIX
Nos des téléphones { Fédéral: 583. Bell : 2193.

Nouvelles Annonces

Arrivées trop tard pour être classifiées.

AVENDRE—Robes en bœuf musqué, ours gris, loup et autres fourrures, sleighs et harnais de promenade ; aussi coffre-forts des meilleurs fabriques, grandes occasions par ventes privées. Salles d'encan et entrepôt de Fraser, Nos 320, 322 et 324 rue St-Jacques. 56—5

AVENDRE, trois restaurant licenciés, prix $600, $700, $800. Place établie depuis quinze à trente ans. S'adresser G. Castell, 25 rue St Jacques. 56—2

AVENDRE, une épicerie avec fixtures et glacière attachés à l'établissement avec le permis de vendre du poisson frais et volailles. Conditions très faciles. S'adresser au No 252 rue Plessis. 56—3

BONNE chance pour les locataires, maisons de commerce et privée, lots vacants à vendre, payables au mois, s'adresser de 4 hrs. du soir à 9 hrs du matin. C. Lefebvre, 224 rue Iberville, (deuxième étage). 56—1

EMPLOYÉS DES DEUX SEXES.—Les plus vastes magasins de France, vendant tous les articles possibles, et voulant fonder en Amériques des succursales importantes, désirent choisir, pour saison prochaine, un personnel experimenté. Références et applications, 1741 Ste-Catherine. 56—2

ON DEMANDE une servante générale, 313 rue St Hubert. 56—3

ON DEMANDE une servante au No 112 rue Wolfe. 56—3

ON DEMANDE des employés sachant lire et écrire à La Feuille d'Avis, 118 rue St Jacques. 56—1

ON DEMANDE un homme compétent pour manœuvrer un "Sticker" ; travail permanent. S'adresser à la succession A. Pallascio, 389 rue St Jacques. 56—1

ON DEMANDE une bonne servante générale sachant faire la cuisine. Bons gages. 79 des Allemands. 56—3

ON DEMANDE une servante générale, $10 par mois, 178 rue St Hubert. 56—3

ON DEMANDE une servante au No 59 rue Visitation. 56—3

ON DEMANDE des modistes et des apprenties pour robes, au No 217 rue St Laurent. 56—2

ON DEMANDE un garçon parlant l'anglais et le français, ayant une bonne écriture pour se rendre généralement utile dans un bureau de notaire, faire application par écrit. Adresser E. J. C. bureau de LA PRESSE. 56-2

ON DEMANDE pour une famille de trois, une servante générale bien recommandée au No 231 rue St Denis. 56—1

ON DEDANDE une servante générale au No 366, rue St Denis. Petite famille, pas de lavage. 56—1

ON DEMANDE une servante pour une petite famille au No 432 Lagauchetière. 56—1

ON DEMANDE une bonne pour les enfants au No 287 St-Hubert. 56—2

ON DEMANDE à louer des maisons dans la partie Est. On demande à vendre des maisons dans la partie Est. On demande à vendre des lots vacants dans la partie Est. Nous avons sur votre liste, un grand nombre de maisons et de lots vacants, à vendre dans la partie Ouest de la ville.
THOS. PORTEOUS, C. C. SNOWDON, Agents d'immeubles
67a Temple Building, 185 rue St-Jacques, Montréal. 56—1

PERDU, le 8 courant, la somme de $14.57. Récompense à la personne qui la remettra au No. 1619 rue Notre-Dame, ou 10 rue Friponne. 56—2

PERDU, vendredi après-midi, entre la rue St Urbain et l'avenue Green, un tapis Bruxelle bleu pâle, neuf. La personne qui le retrouvera est prié de s'aboucher avec H. Hammond, 224 rue St Urbain. 53—1

OUTILLAGE de moulin à raboter, scie à ruban, machines à raboter, à trouer, à faire des surfaces, à raboter et appareiller, scies, etc., etc. Ligne complète au No 305 rue St Jacques, Montreal.

A VENDRE, outils pour travailler le fer, rabots, tours, forets, modeleurs, machines à broyer, à couper les courroies, etc., etc. L'assortiment le plus considérable et le meilleur au Canada ; 305 rue St Jacques, Montréal. A. R. Williams.

COURROIES ANGLAISES importées tannées au chêne, confectionnées par Thomas Fleming, fils et Cie, d'Halifax, Ang. La meilleure qualité de courraies offertes en vente au Canada. Convenables surtout pour travaux très lourds. A. R. Williams.

LA MEILLEURE machine à bardeaux qui existe, elle coupera plus de bardeaux dans une seule journée que n'importe quelle autre machine et les taillera d'une manière unie et parfaite. Moyenne de chaque jour, 30,000 bardeaux toutes les dix heures. A. R. Williams, 305 rue St Jacques, Montréal.

ENGINS, bouilloires, de toute grandeur et forme, neufs et de seconde mains. A. R. Williams.

MACHINES et accessoires de toute description. Forets, robinets, articles en cuivre, cuir à lacets, coton à empaqueter, etc. etc. A. R. Williams, 305 rue St Jacques, Montréal. 56—2

AUX MEDECINS
VACCINE NON HUMANISÉE
Nous en recevons de nouveaux envois chaque semaine de la ferme de vaccine de la New-England Vaccine Company, sous la direction du célèbre spécialiste vaccinateur le Dr Cutler.
$1,00 par boite de 10 pointes.
HENRY R. GRAY
Pharmacien-Chimiste
122 rue St Laurent, Montréal
23—jno

Avis à celui qui voudrait s'établir dans le commerce de Glace
A VENDRE—Le soussigné offre en vente tout le fond de glacière ayant appartenu à N. Ostroul comprenant chevaux, wagons pour délivrer la glace, voitures d'hiver et d'été, attelage double et simple et autres articles, aussi que la location de glacières et écuries. Le tout en parfait ordre. Pour conditions et liste des dits biens s'adresser à Arthur Desjardins, 48 rue St-Jacques. 56—6

AMUSEMENTS

ACADEMIE DE MUSIQUE
HENRY THOMAS, Locataire et Gérant
5 soirées et matinée samedi
Semaine commençant le 4 janvier